DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE SALAZIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2024

AFFAIRE N°2024-CM/081 : MISSION LOCALE EST - RAPPORT D'ACTIVITE ET COMPTES POUR L'EXERCICE 2023

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 18 septembre 2024.

La convocation du conseil municipal avait été faite le 11 septembre 2024.

Le nombre des membres en exercice : 29

Présents : 16
Absents : 13
Représentés : 02
Total des votes : 18

Le Maire,

Sidoleine PAPAYA

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 septembre à 17h15, le conseil municipal s'est réuni dans à l'Hôtel de Ville de Salazie, sous la présidence de Madame PAPAYA Sidoleine.

Présents : PAPAYA Sidoleine - DAMOUR Marcel – VIADERE Marie Ange - ELISABETH Marie Jeanne - GEVIA Marie Catherine - MOREAU Jules Mario - CHARLEMAGNE Jules Thierry – TECHER Paulin - MAZAGRAN Daniella - SINAPIN Marie Jacqueline – RAYAPIN Marie Kenny - PADRE Hermina – TECHER Sophie - BRANCALIN Sandrine - ELISABETH Vincent - ECLAPIER Eric.

Absents : MAILLOT Yann - PAUSE Jean Claude - HOAREAU Marie Nathalie - FOUASSIN Stéphane - GARRYER Patrick - DE LAMOTHE Jean Bernard - BOYER Laurent - ROBERT Laurencine - LUCILLY Harry - FANNIO Anaïs - SISAHAYE Teddy - ELISABETH Karine - PAPAYA Mélissa.

Ont voté par procuration : ROBERT Laurencine (procuration donnée à MAZAGRAN Daniella) – FANNIO Anaïs (procuration donnée à SINAPIN Marie Jacqueline).

Secrétaire de séance : ELISABETH Vincent.

LE QUORUM ETANT ATTEINT LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DELIBERER

Publiée le 26.09.24

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

IL EST EXPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL :

Il est rappelé au conseil municipal que la commune participe au fonctionnement de la Mission Locale Est.

La Mission Locale Est a pour obligation de transmettre à la collectivité un rapport détaillé sur ses activités ainsi que les comptes de l'année écoulée.

Aussi, la Mission Locale Est a transmis à la collectivité son rapport d'activité et ses comptes pour l'exercice 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport d'activité et les comptes pour 2023 de la Mission Locale Est joints en annexe de la présente délibération.

DECIDE :

Après avoir délibéré, **à l'unanimité (18 voix pour) :**

ARTICLE 1 :

- **De prendre acte du rapport d'activité 2023 de la Mission Locale Est.**

ARTICLE 2 :

- **De prendre acte des comptes 2023 de la Mission Locale Est.**

ARTICLE 3 :

- **D'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document se rapportant à cette affaire.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Saint-Denis à compter de sa publication et sa réception par les services du contrôle de légalité.

.....
.....

Ont signé au registre des délibérations :

Le secrétaire de séance,

Vincent ELISABETH

Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE SALAZIE

Sidoleine PAPAYA

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024



RAPPORT D'ACTIVITES

2023

PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DEETS)

Cofinancé par
l'Union européenne

Mission Locale Est

25, Cité Artisanale – BP 57 – 97470 SAINT-BENOIT

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Table des matières

Les sites de la MLE 4

La répartition de l'effectif RH 6

I. Repérage, identification et mobilisation dans un parcours, de la population la plus en difficulté. 7

I.1 Les données clefs 7

Le nombre de primo-arrivants 7

Le nombre de jeunes NEET 8

Le nombre de jeunes en JDI 8

I.2 Les actions de repérage et de mobilisation 9

La Journée Défense et Citoyenneté (JDC) 9

La PSAD, Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs 10

Les jeunes relevant de l'Obligation de Formation (OF) 12

I.3 La mobilisation des jeunes vulnérables en risque d'exclusion 14

TAPAJ, Travail Alternatif Payé à la Journée 14

TRAJECT OI 17

I.4 Le premier accueil 18

Les modalités du premier accueil 18

Le profil des primo-arrivants 19

I.5 Le diagnostic 23

Le nombre de jeunes ayant eu un diagnostic approfondi 23

Les demandes des jeunes 24

I.6 L'orientation, la consolidation de projet 25

Central Test 25

II. L'accompagnement des jeunes dans des parcours intensifs vers et dans l'emploi et la formation 26

II.1 Les données clefs 26

II.2 Les jeunes en contact 29

II.3 Les jeunes en accompagnement 32

II.4 Les jeunes en demande d'insertion (JDI) 33

II.5 Les jeunes en parcours d'insertion contractualisé 33

II.6 Les parcours d'accompagnement renforcés et contractualisés 37

Le PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) 37

L'accompagnement des BRSA 38

Le PPAE, Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi 40

Le CEJ, Contrat d'Engagement Jeunes 41

L'accompagnement vers l'emploi des jeunes NEET 47

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

L'accompagnement à la mobilité extra-muros 49
La Brigade pour l'Inclusion Positive 52
Le parrainage 53
L'accompagnement à la création d'entreprise : le Groupement de créateurs 54
II.7 L'accès à la formation 56
Les entrées en formations 56
La Cité de la formation 57
II.8 L'accès à l'emploi et à l'alternance 58
La cellule emploi 58
Les Périodes de Mises en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) 59
Les entrées en situation emploi 61
Le PEC, Parcours Emploi Compétences 63
Les contrats d'apprentissages et contrats de professionnalisation 63
L'IAE, Insertion par l'Activité Economique 63
L'intérim 65
Les créations d'entreprise 65
Les actions / Evènementiels de l'emploi 66
La levée des freins périphériques à l'emploi 71
III.1 L'accompagnement social 71
III.2 Les actions spécifiques Logement 73
L'hébergement en ALT Jeunes 73
Jeunes et logés 75
La Maison Relais 77
III.3 Les actions spécifiques Santé 80
L'écoute psychologique 80
Les prestations médicales 80
Le Dressing Responsable - Jeunes et fringués 81
III.4 Les actions liées à l'accès aux ressources 81
Les ateliers budgétaires 81
Les aides financières 83
III.6 Les actions liées au sport et à la citoyenneté 84
Le service civique 84
Le Service National Universel 86
Parcours Vacances 86
Autres actions réalisées 87
L'ingénierie de projets en 2023 88

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Le tableau des indicateurs de la Convention Pluriannuelle avec l'Etat 89
Les financeurs 90
Le plan d'actions 2024 91

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Les sites de la MLE

	SITE	COORDONNÉES	HORAIRES D'OUVERTURE
1	**Antenne de Saint-Benoît + Siège social**	25, cité artisanale, BP 57 – Beaufonds - 97470 SAINT-BENOIT ml.saintbenoit@mle.re / 0262 50 20 13	Lun-Jeu : 08h00-12h15 / 13h00-16h30 Ven : 08h00-12h00
2	**Pôle Administratif et Financier et direction**	9, rue des lilas- 97412 BRAS PANON administratif@mle.re direction@mle.re 0262 61 83 62	
3	**Antenne de Bras Panon**	3, rue Robert - 97412 BRAS PANON ml.braspanon@mle.re / 0262 51 19 60	
4	**La Cité de la Formation**	13, route nationale 2 – Rivière des Roches - 97412 BRAS PANON citedelaformation@mle.re /0262 86 00 49	
5	**Antenne de Saint-André (Pente Sassy)**	188, chemin pente Sassy - 97440 SAINT-ANDRE ml.saintandre@mle.re / 0262 46 54 74	
6	**Antenne de Saint-André (Andropolis 1)**	554 ZAC Andropolis Immeuble les Salazes n°412- 97440 SAINT-ANDRE ml.saintandre-andropolis1@mle.re / 0262 86 01 02	
7	**Antenne de Saint-André (Andropolis 2)**	556 rue Andropolis - 97440 SAINT-ANDRE ml.saintandre-andropolis2@mle.re / 0262 92 31 33	
8	**Antenne de Salazie**	93, rue George Pompidou - 97433 SALAZIE ml.salazie@mle.re / 0262 61 85 29	
9	**Local Brigade pour l'Inclusion Positive**	11, rue Amiral Bouvet - 97470 SAINT-BENOIT bip@mle.re / 0262 86 00 47	
10	**Permanence de Cambuston**	EEI Cambuston, 901, Rue de Cambuston – 97440 SAINT-ANDRE ml.cambuston@mle.re/ 0262 53 13 41	Lun-Mar-Mer : 08h00-12h15 / 13h00-16h00 Ven : 08h00-12h00
11	**Permanence de la Plaine des Palmistes**	323, av. de la République - 97431 LA PLAINE DES PALMISTES ml.plainedespalmistes@mle.re / 0262 47 28 05	Lun: 08h00-12h00 Mer-Jeu : 08h00-12h00 / 13h00-16h00

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

12	**Permanence de Sainte-Anne**	Mairie annexe - 12, chemin Morange - 97437 SAINTE-ANNE ml.sainteanne@mle.re / 0262 51 18 60	Lun-Jeu : 08h00-12h00 / 13h00-16h00 Ven : 08h00-11h45 (jan-juin) / 08h00-12h00 (juil-dec)
13	**Maison Relais Jeunes IAE**		
14	**Permanence de Sainte-Rose**	CCAS de Sainte-Rose – 193 RN 2 97439 SAINTE-ROSE ml.sainterose@mle.re / 0262 23 09 31	Lun-Jeu : 08h00-12h00 / 13h00-16h00 Ven : 08h00-12h00
15	**Permanence de Fayard**	Pôle de service – 420 rue Leconte de Lisle 97440 SAINT-ANDRE ml.saintandre@mle.re / 0262 46 97 23	Jeu : 08h00-12h00 / 13h00-16h00

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

La répartition de l'effectif RH

ORGANIGRAMME MISSION LOCALE / ETP
Président
Directrice

au 31/12/2023

POLE ADMINSTRATIF		
RESPONSABLE : 1 ETP		
mission	nbres de salariés	nbres Etp
Financier	2	1,50 ETP
Gestion	1	1 ETP
RH	1	1 ETP
INFORMATIQUE	2	2 ETP

Au 31/12/2023, il y avait 99 salariés répartis de la manière suivante :

- 2 Apprentis
- 74 CDI
- 23 CDD

POLE REPERAGE/MOBILISATION			POLE TERRITORIAL/ACCOMPAGNEMENT			POLE INSERTION PROFESSIONNELLE			POLE SOCIAL		
RESPONSABLE : 1ETP			RESPONSABLE : 1ETP			RESPONSABLE : 1 ETP			RESPONSABLE : 1 ETP		
Dispositif	nbres salariés	nbres ETP	Dispositif	nbres salariés	nbres ETP	Dispositif	nbres salariés	nbres ETP	Dispositif	nbres salariés	nbres ETP
TRAJECT OI	1	1 ETP	ACCUEIL PUBLIC	10	9,70 etp	CELLULE EMPLOI	4	4 ETP	ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	2	1,50 ETP
PSAD	2	2 ETP	ACCOMPAGNEMENT GENERALISTE	15	14,50 etp	CITE DE LA FORMATION	3	3 ETP	MAISON RELAIS	3	2 ETP
OBLIGATION FORMATION	2	2 ETP	CEJ	24	24 etp	ACCOMPAGNEMENT VERS EMPLOI	4	4 ETP	JEUNES ET LOGES	4	2,50 ETP
BIP	7	6,50 ETP	CEJ Mineurs	1	1 ETP	MOBILTE	1	1 ETP	ALT	1	0,5 ETP
REPERAGE	1	0,05 ETP	CEJ Animations collective	2	2 ETP	GROUPEMENT CREATEUR	1	1 ETP	DRESSING SOLIDAIRE	1	1 ETP
TAPAJ	2	1,50 ETP				SERVICE CIVIQUE	1	ETP			
PARRAINAGE	1	0,10 ETP				CAE		Poste vacant			

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

I. Repérage, identification et mobilisation dans un parcours, de la population la plus en difficulté

I.1 Les données clefs

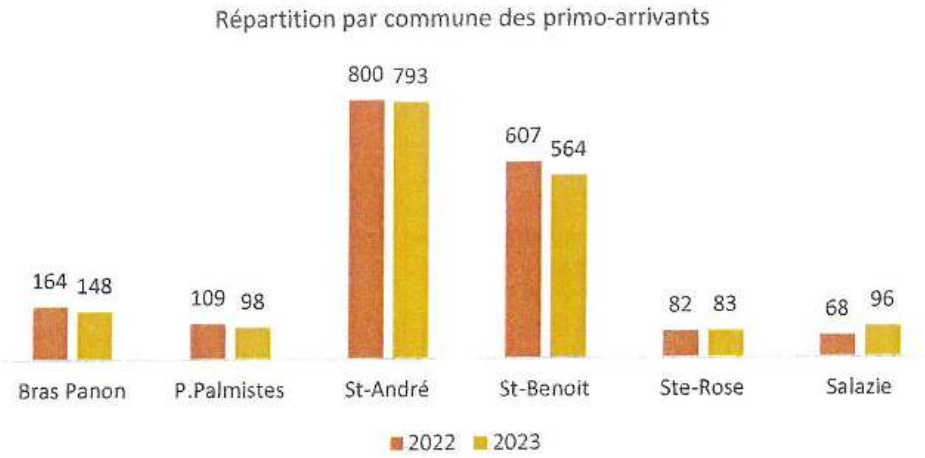
1 782 primo arrivants

11 669 jeunes NEET

5 956 jeunes demandeurs d'insertion

Le nombre de primo-arrivants

En 2023, la Mission Locale Est a accueilli **1 782 nouveaux inscrits**, soit 2% de moins qu'en 2022, ce qui correspond à 48 jeunes de moins.



La baisse du nombre de primo-arrivants en 2023 est observée dans toutes les communes du secteur est, à l'exception de Sainte-Rose et Salazie. Sur la première de ces communes, le nombre est resté relativement stables (82 inscriptions en 2022, contre 83 en 2023), cependant, pour Salazie, une augmentation significative est observée avec une augmentation de 26%.

Dans l'ensemble, les variations du nombre de jeunes recensés pour la première fois à la Mission Locale Est peuvent être influencés par plusieurs facteurs. Il a notamment été constaté, à partir de l'Education Nationale, une légère baisse du nombre de jeunes décrocheurs inscrits sur la liste RIO entre 2022 et 2023. De plus, parmi ces jeunes en contact avec la PSAD, certains étaient déjà engagés dans des solutions telles que l'apprentissage ou le RSMA.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Le nombre de jeunes NEET

Parmi les jeunes en contact en 2023, 11 669 (soit 79,9%) étaient des jeunes sans emploi, ne suivant ni études, ni formation en fin d'année. Ce qui signifie que notre Mission Locale touche une bonne partie des jeunes sans activités professionnelles présents sur son territoire.

Répartition des jeunes NEETs par commune en 2022 et 2023



Le nombre de jeunes en JDI

Un jeune est qualifié de JDI (Jeune en Demande d'Insertion » à une date donnée, si au moins un évènement dossier de nature entretien, atelier ou information collective a eu lieu pour ce jeune dans les 5 mois précédant cette date.

Au 31 décembre 2023, ce sont 5 956 jeunes qui sont comptabilisés en tant que jeunes en demande d'insertion.

Nous relevons une hausse de 28,3% du nombre de JDI comparativement à l'année précédente, où 4 639 jeunes avaient été comptabilisés.

La répartition des jeunes en JDI par commune et par année sur les deux dernières années :

COMMUNE	2022	2023
Bras Panon	429	523
Plaine des Palmistes	253	513
Saint-André	1838	2390
Saint-Benoit	1591	2043
Sainte-Rose	266	251
Salazie	262	236
Total général	**4639**	**5956**

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Le taux de couverture de la MLE par commune :

	DEFM ABC* de moins de 26 ans en décembre 2023	Nb de JDI	Taux de couverture (%)
La Plaine-des-Palmistes	210	513	244,29
Saint-Benoît	1 100	2043	185,73
Bras-Panon	310	523	168,71
Saint-André	1 450	2390	164,83
Salazie	150	236	157,33
Sainte-Rose	190	251	132,11
Total	3 420	5956	174,15

*Demandeur d'Emploi en Fin de Mois dans les catégories ABC.

Le tableau ci-dessus montre que la Mission Locale Est est bien connue sur le territoire et que le nombre de jeunes inscrits en tant que Demandeurs d'Emploi est inférieur au nombre de Jeunes en Demande d'Insertion inscrits à la Mission Locale Est.

Dans l'ensemble, le taux de couverture moyen pour toutes les communes est de **174,15%**, ce qui signifie qu'il y a en moyenne plus de jeunes en demande d'insertion que de DEFM de moins de 26 ans.

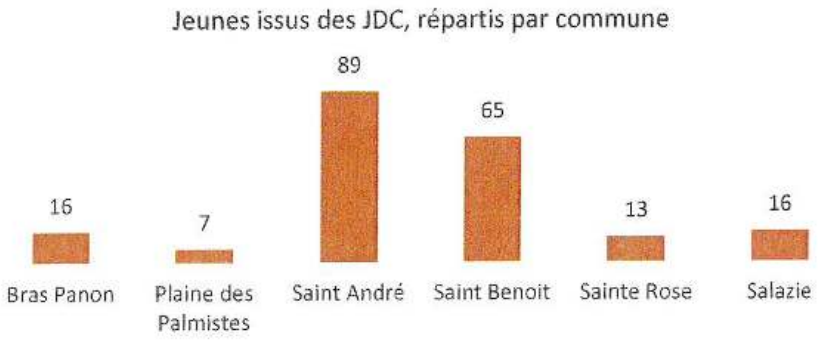
La Plaine-des-Palmistes a le taux de couverture le plus élevé, Saint-Benoît et Bras-Panon ont également des taux de couverture relativement élevés, bien que légèrement inférieurs. Les communes de **Saint-André, Salazie et Sainte-Rose ont des taux de couverture plus bas.**

I.2 Les actions de repérage et de mobilisation

La Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

La JDC est organisée par le service des Armées et permet d'informer les jeunes sur leurs droits et devoirs de citoyen ainsi que sur le fonctionnement des institutions en France. Cette journée permet notamment de repérer les jeunes en difficultés d'illettrisme ainsi que tout autre jeune NEET et les orienter vers la Mission Locale pour qu'ils puissent bénéficier d'un accompagnement.

Au cours de l'année 2023, ce sont 206 jeunes de l'Est, ayant participé aux Journées Défense et Citoyenneté, qui ont été orientés vers les services de la Mission Locale Est.



Suite aux contacts de la MLE, 116 jeunes dont 14 mineurs, ont accepté un accompagnement, soit 56,3% des jeunes orientés.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Suivi dans le dispositif au cours de l'année 2023 :

Nous comptabilisons 367 jeunes dans le suivi JDC de la MLE (en parcours sur la période) de 2023.

	Mineurs	18-21	22-25	TOTAL
Bras-Panon	2	37	2	**41**
La Plaine-des-Palmistes	1	17	5	**23**
Saint-André	2	82	30	**114**
Saint-Benoît	4	89	44	**137**
Sainte-Rose	2	20	8	**30**
Salazie	3	18	1	**22**
Total général	**14**	**263**	**90**	**367**

La majorité des jeunes en suivi JDC sont âgés entre 18 et 21 ans, les mineurs sont représentés par 3,8%.

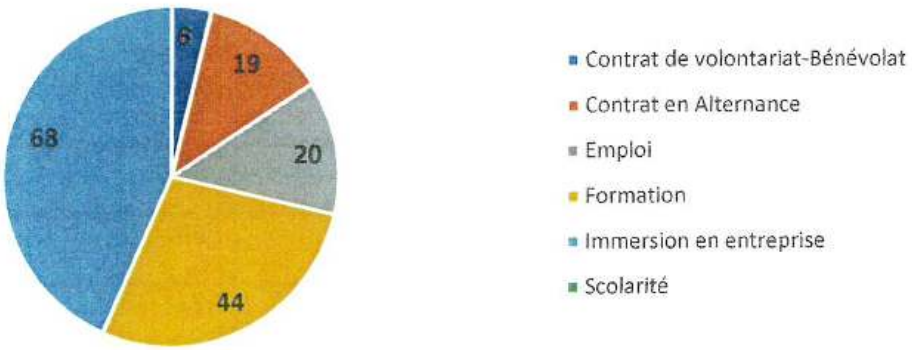
Répartition des jeunes de la JDC par niveau scolaire :

					Total
	Niveau VI	Niveau V bis	Niveau V	Niveau IV	
Bras-Panon	3	6	29	3	**41**
La Plaine-des-Palmistes	1	10	11	1	**23**
Saint-André	14	24	61	15	**114**
Saint-Benoît	18	39	57	23	**137**
Sainte-Rose	4	5	18	3	**30**
Salazie	2	8	12		**22**
Total général	**42**	**92**	**188**	**45**	**367**

51% de ces jeunes ont quitté le système scolaire au niveau V.

Jeunes en suivi JDC en situation en 2023 :

123 jeunes accompagnés dans le cadre du dispositif de la JDC, soit 33,5%, ont accédé à une situation au cours de l'année 2023.



La PSAD, Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs

A partir de fin 2021, la transmission des listes des jeunes décrocheurs scolaires du Système Interministériel d'Echanges d'Informations (SIEI) s'est faite mensuellement par le biais de

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

l'application RIO, impliquant dès lors des changements notoires quant au traitement des campagnes.

Cette apparition mensuelle des listes demande plus de réactivité tant au niveau des relevés d'usage que pour l'exploitation des données elles-mêmes.

A un premier niveau, l'équipe PSAD de la MLE assure la gestion administrative (croisement et épuration des listes), les premiers contacts par téléphone et par courriers, la mise à jour des situations dans RIO et les saisies dans Imilo. A un second niveau pour le repérage des jeunes injoignables, des partenaires (Adultes relais et Animateurs des Communes, Educateur de la SCOPAD ou d'autres personnes ressources, contribuent à la recherche des jeunes dans les quartiers ou à leur domicile lorsque c'est possible. Notons que la disparition de TAOIR depuis 2022 et Prévention PEI EN 2023 a été très préjudiciable au repérage. En compensation, des actions d'information ont été amorcées ou réamorcées, afin de présenter à nouveau l'action de la MLE auprès de nos partenaires, notamment les mairies et les associations.

Cette volonté forte de marquer la présence de la MLE en matière de prise en charge des jeunes dits « invisibles » s'est traduite plus particulièrement par l'action Jeun'Est y bouge en mode PLAINE INSERTION, qui a concerné les jeunes de tout le territoire couvert par la MLE et rassemblée près de 300 personnes, jeunes et partenaires confondus.

Par ailleurs nous avons multiplié cette année encore nos interventions dans les établissements scolaires pour l'information des jeunes scolarisés concernant l'action de la MLE en faveur des jeunes, de la PSAD et la mise en œuvre de l'Obligation de Formation. Nous avons également eu les premiers échanges avec nos partenaires de l'éducation nationale pour le déploiement d'ambition emploi. Comme attendu dans la procédure de traitement des jeunes soumis à l'OFM, les premières listes ont été transmises au conseil départemental pour la gestion des jeunes en non-respect OF.

Tableaux récapitulatifs des campagnes d'octobre 2022 à juillet 2023 :

1-Typologie des jeunes repérés sous RIO et faisant l'objet d'un traitement par la PSAD

Nombre de jeunes		**Est**
Nombre de décrocheurs		854
H		506
F		348
Répartition par âge RIO	**16-17 ans**	302
	18 -24 ans	521
	+25 ans	31
QPV		17%

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

2-Situations des jeunes des campagnes d'octobre 2022 à juillet 2023

	Nombre de jeunes
Total liste SIEI sans les doublons	**854**
Dont inscrits MissionLocale	**473**
Dont âgés de plus de 26 ans	0
Jeunes contactés (dont mineurs diplômés 113 = non décrocheurs)	**426**
Dont déjà en solution	159
Dont acceptant l'accompagnement	116
Dont injoignables	77
Dont refus accompagnement	19
Suivi suspendu	10

Les jeunes relevant de l'Obligation de Formation (OF)

Pour rappel, l'Obligation de Formation des jeunes de 16 à 17 ans révolus relève de la Loi pour l'École de la confiance qui a été promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019. Elle est entrée en vigueur au 1er septembre 2020.

Les Missions Locales sont chargées de contrôler le respect de cette obligation de formation, en lien étroit avec les autres acteurs.

Cette obligation est remplie lorsque le jeune :

- Poursuit sa scolarité dans un établissement scolaire
- Est apprenti ou stagiaire de la formation professionnelle
- Occupe un emploi ou un service civique
- Bénéficie d'un parcours d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle.

La ML a donc la responsabilité de l'accompagnement des jeunes présentant le profil suivant :

- Jeunes âgés de 16 et 17 ans révolus
- Ni en étude, ni en formation, ni en emploi
- Pouvant être diplômés au maximum de CAP ou Bac.

En 2023, il y a eu 1092 jeunes qui étaient mineurs. Parmi ces jeunes, **844 ont été en contact avec les 2 Conseillères en Insertion Professionnelle et Sociale (CIPS) dédiées à l'accompagnement des jeunes mineurs.** Ces jeunes ont été identifiés par le biais de la liste des décrocheurs scolaires RIO ou par le flux direct venant de l'Education Nationale sur Imilo, ou ont été envoyés par des centres

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

de formation ou se sont présentés de leur propre initiative à la MLE. Sur les 844 jeunes 426 étaient suivis par les CIPS de l'OF. L'une des CIPS a pris en charge les jeunes de Saint André, Bras-Panon et de Salazie, l'autre ceux de Saint-Benoît, Plaine des Palmistes et de Sainte-Rose.

Le travail réalisé dans le cadre du déploiement de la loi sur l'Obligation de Formation :

Indicateurs	Suivi Par les CIPS de l'OF	Contacté par la ML mais non suivi car en situation, déménagement ou refus
Nombre de jeunes	426	437
Entretiens individuels réalisés	1087	0
Nombre d'appels passés	793	394
Nombre de mail envoyés	914	4248
Nombre de sms envoyés	577	31
Nombre de propositions liées à l'emploi	5700	
Nombre de propositions liées à la formation	2416	
Nombre de propositions liées au projet professionnel	949	
Nombre de propositions liées à la citoyenneté, logement, loisirs, sport, culture, santé	2297	
Nombre de PMSMP	292	
Nombre de jeunes entrés en dispositif	232	
Nombre de jeunes en solution (hors dispositifs d'accompagnement)	Emploi : 7 Contrat en alternance : 61 Contrat de volontariat : 9 Formation : 64 Scolarité : 17	

Quelques particularités de l'accompagnement des jeunes mineurs :

- Un travail important pour rassurer les parents et pour leur expliquer l'intérêt de l'accompagnement de la MLE.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

- Beaucoup de temps sur les démarches administratives car les jeunes démarrent leur parcours d'insertion. Ils n'ont pas forcément de pièce d'identité à jour, de compte bancaire, de carte vitale, ...
- C'est aussi la découverte des méthodes, des outils et des codes pour accéder au monde professionnel
- Il y a aussi un nombre considérable de jeunes de l'ASE (Aide sociale à l'Enfance) et de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) avec notamment la réalisation d'entretiens tripartites avec les Educateurs·trices.
- Il y a eu des signalements d'information préoccupante au Département pour quelques jeunes.

I.3 La mobilisation des jeunes vulnérables en risque d'exclusion

TAPAJ, Travail Alternatif Payé à la Journée

La MLE a sollicité en octobre 2019 le partenariat d'Addictions France (à l'époque ANPAA) en tant que CSAPA pour co-porter TAPAJ avec notre structure. Pendant plus d'un an d'exercice, l'action s'est déroulée sous l'intitulé de *TAP péi*. En mai 2021, nos démarches ont abouti auprès de TAPAJ France qui a validé notre action *TAP péi* en tant que programme TAPAJ officiel. Depuis, l'intitulé de cette action est *TAPAJ Saint-André Est 974* et elle est portée par Addictions France. Les CSAPA étant les seuls organismes pouvant porter un TAPAJ.

Pour rappel, le programme vise à accompagner des jeunes en errance, consommateurs de produits psychotropes vers la réduction de leurs comportements à risque en s'appuyant sur des mises situations professionnelles et sur un accompagnement social. Deux éducateurs l'un de la MLE et l'autre d'Addictions France repèrent et assurent l'accompagnement des jeunes. Nous avons également une accompagnatrice sociale à mi-temps qui travaille avec les jeunes sur la partie accès aux droits (logement, santé, mobilité,...) et réalisation de leurs démarches administratives.

L'objectif 2023 :

En 2023, l'objectif était d'avoir 30 jeunes qui signent un contrat d'engagement dans TAPAJ. Au final 24 jeunes se sont s'engagés dans TAPAJ. De manière générale, le public visé par ce dispositif a des réticences à entrer dans un dispositif d'accompagnement. Cela peut prendre du temps avant d'avoir une adhésion complète et certains jeunes peuvent renoncer à l'engagement malgré un travail de longue haleine pour les mobiliser. Par ailleurs, les missions proposées sont principalement liées à l'embellissement des espaces verts en ville or les jeunes filles qui ont été abordées n'ont pas trouvé attractives les conditions de travail et l'exposition au regard des usagers.

Les modalités de repérage et de mobilisation des jeunes :

Les Educateurs réalisent des maraudes dans les lieux de vie et/ou de consommation, et des partenaires nous orientent également des jeunes.

Le contenu de l'accompagnement :

Il s'agit d'un accompagnement de "côte à côte" des jeunes sur leur lieu d'activité. Cela se fait en présence des agents polyvalents des entreprises accueillantes, de l'Educateur Spécialisé de l'Association Addictions France et de l'Educateur de la MLE. Les jeunes mobilisés dans TAPAJ intègrent les entreprises par le biais des PMSMP. Ils reçoivent une indemnité [illegible] pour ces

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

immersions professionnelles. Ils peuvent réaliser en moyenne jusqu'à 3 mois de PMSMP dans des structures différentes (Service Embellissement du CCAS Saint -André, ACI Espace verts, Agriculture,). Est visée une entrée immédiate mais progressive dans le monde du travail. Selon les possibilités les jeunes peuvent également réaliser des missions d'intérim au sein d'une entreprise par le biais de Bac Réunion payé 10€ de l'heure.

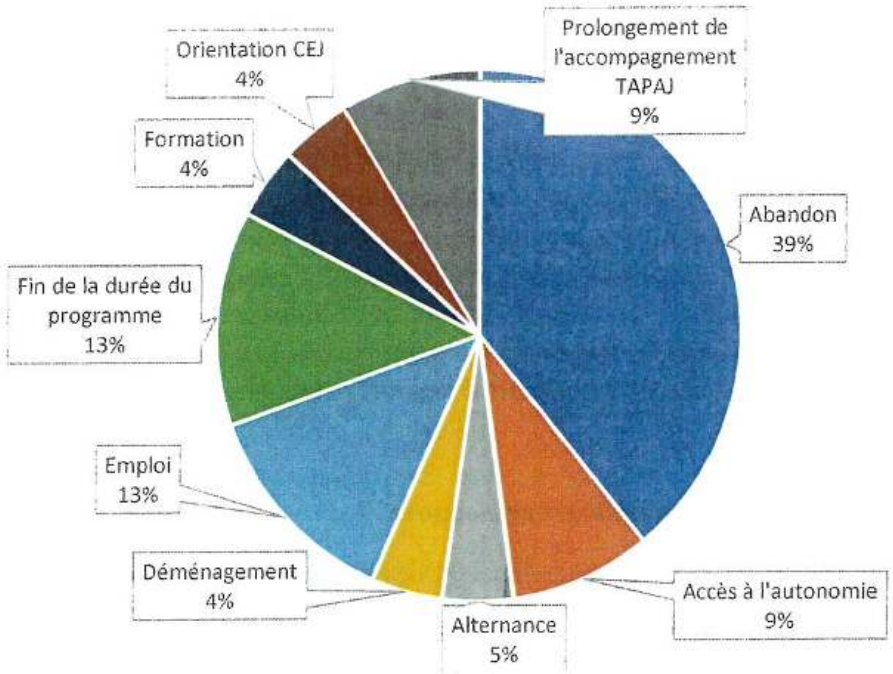
Sont alors réalisés simultanément :

- L'accompagnement des personnes vers la réduction des comportements à risque et des dommages.
- La prise de conscience de leur consommation et le développement des comportements liés à leur conduite à risque.
- Le développement de compétences attendues en milieu professionnel (confiance en soi, ponctualité, soft skills..)
- L'accompagnement des personnes dans l'amélioration de leur situation sociale (démarche administrative sur carte vitale, ouverture de compte bancaire...)
- L'accompagnement vers l'insertion professionnelle

La typologie de public TAPAJ :

Dans le cadre de TAPAJ Saint-André Est 974, sur les 24 jeunes qui ont été accompagnés, 7 jeunes mineurs, 10 jeunes de la tranche 18-21 ans, et 7 jeunes de la tranche 22-25 ans.

Les situations des jeunes à la sortie



L'accompagnement spécifique lié à la consommation des produits psychoactifs, réduction des risques et des dommages :

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Dès l'entrée en dispositif TAPAJ l'éducateur spécialisé d'Addictions France et l'éducateur de la MLE font un constat de la consommation des jeunes et leur proposent un accompagnement vers la réduction des risques et des dommages et une prise de conscience sur leur consommation.

Dans certaines situations un suivi à long terme a été proposé. Tous les jeunes entrés dans TAPAJ ont eu un suivi en RDRD (Réduction des risques et des dommages) et une proposition d'orientation vers une CJC (Consultation Jeune Consommateur).

A noter que le nombre de contact réalisé par l'Educateur d'Addiction France n'est pas comptabilisé dans le système informatique de la MLE.

Le nombre de lieux de mission :

Nous avons 2 lieux d'accueil pour la réalisation des PMSMP : l'Atelier Chantier d'Insertion AIER, Les espaces verts du centre-ville de Saint André par le biais du CCAS.

Nous avons eu en 2023 une seule mission dont le coût de la rémunération a été supporté par une entreprise. Elle s'est faite dans le parc de logement à Sainte Suzanne avec le bailleur social SEMADER. Elle a concerné 4 jeunes. Il est, en effet, très difficile de trouver des employeurs qui acceptent de prendre les TAPAJeurs pour des missions payantes.

Le contenu de l'accompagnement de TAPAJ France :

TAPAJ France mobilise, pour que l'on puisse bénéficier de leur réseau, des entreprises ayant des antennes outre-mer pour la réalisation des plateaux payants par les jeunes TAPAJeurs.

Tableau récapitulatif pour TAPAJ :

Nombre de jeunes repérés	28
Nombre d'entrées dans TAPAJ	24
Nombre de jeunes ayant eu au moins un entretien avec un professionnel du CSAPA	28
Nombre de jeunes ayant effectué des missions en PMSMP	24
Evolution de la situation de la personne sur le plan de la consommation de produits	18
Nombre d'entreprises sollicitées pour les PMSMP	2
Nombre de jeunes ayant effectué des missions (via l'AI)	4

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Nombre de jeunes qui sont sortis de TAPAJ en cours d'accompagnement avec un accès à l'autonomie (emploi, formation, service civique, ...)	7

TRAJECT OI

Le dispositif de Trajectoire Océan Indien a pour objectif d'identifier les jeunes qui ont des problématiques tels que la barrière de la langue, le niveau de scolarité bas, les freins culturels et sociaux. Le but étant de proposer un accompagnement renforcé et personnalisé afin de faciliter leur insertion professionnelle. Le dispositif est déployé dans les 6 communes du territoire Est. Le dispositif est financé par la DEETS dans le cadre de la Stratégie Pauvreté.

Les objectifs du dispositif :

- Renforcer l'intégration des jeunes de l'Océan Indien
- Réduire les freins culturels et familiaux pour favoriser l'insertion
- Proposer un accompagnement spécifique et personnalisé

Les ateliers :

Sur la période du 01/01/2023 au 31/12/2023, 20 ateliers ont été réalisés :

- 1 Atelier débat : 3 participants
- 3 Ateliers présentation Traject OI : 10 participants
- 1 Atelier utilisation de l'outil informatique : 3 participants
- 1 Atelier réalisation CV en shimaoré : 3 participants
- 1 Ateliers démarches administrative en shimaoré : 11 participants
- 1 Atelier entretien d'embauche en shimaoré : 8 participants
- 1 Atelier rando jeunesse : 2 participants
- 1 Atelier cinéma : 5 participants
- 1 atelier visite culturelle et patrimoine sur le thème du marronnage : 6 participants
- 5 Ateliers évaluation Eva : 21 participants
- 1 atelier fête de la musique : 2 participants
- 1 atelier jeun'est y boug en mode plaine : 3 jeunes présents
- 2 ateliers Kiltir peï : 6 participants

Les immersions professionnelles :

29 jeunes ont réalisé leur PMSMP avec succès.

Les entrées depuis le démarrage de l'action :

Depuis la mise en place du dispositif TRAJET'OI, 59 jeunes ont bénéficié ou bénéficient d'un accompagnement renforcé et personnalisé. L'objectif initial était de 60.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Commune/Âge	16/17 Ans	18/21 Ans	22/25 Ans	Total
Saint André	2	28	11	**41**
Bras Panon	0	0	2	**2**
Saint Benoît	0	9	7	**16**
Total	2	37	20	**59**

Les sorties positives :

33 jeunes ont bénéficié d'une sortie positive :

- 3 jeunes entrés à l'E2C
- 4 jeunes en emploi
- 22 jeunes en formation
- 4 jeunes en contrat d'apprentissage

40 jeunes ont accédé à un contrat ou une formation :

- 22 jeunes ont intégré la formation ASMBI du CASNAV;
- 3 jeunes ont intégré l'E2C ;
- 7 jeunes ont intégré la formation AMAFAR « vers un parcours intégré d'insertion socioprofessionnelle des publics allophones très éloignés de l'emploi »
- 4 jeunes ont signé un contrat d'apprentissage
- 4 jeunes ont intégré le RSMA

59 jeunes ont intégré un autre dispositif de la Mission Locale Est plus adapté à leur situation :

➢ Orientation vers un dispositif de la Mission Locale Est :
- 36 jeunes ont intégré le CEJ ;
- 4 jeunes ont intégré la BIP ;
- 2 jeunes ont intégré TAPAJ ;
- 17 jeunes ont intégré le PACEA

Pour certains jeunes orientés vers un autre dispositif de la Mission Locale, l'accompagnement dans TRAJECT'OI se poursuivaient notamment pour l'intermédiation familiale et les démarches administratives.

Au 31/12/2023, 50 jeunes sont encore en accompagnement

I.4 Le premier accueil

Pour rappel, nous avons accueilli en 2023, 1 789 jeunes.

Les modalités du premier accueil

L'accueil de proximité est primordial pour la MLE qui est représentée sur tout le territoire de l'Est à travers les 13 sites ouverts au public. Les jeunes se rendent à la Mission Locale de manière

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

volontaire et sont accueillis immédiatement pour une première réponse à leur demande ou un premier entretien avec un ou une conseiller-ère en insertion professionnelle et sociale (ci-après, « CIPS). L'accompagnement en entretien est le principal mode d'intervention.

C'est au cours de l'entretien que le la CIPS aide le jeune à s'orienter et détermine avec lui les moyens à mobiliser pour réaliser toutes ses démarches.

L'accueil consiste en un ensemble de formalités administratives et une première évaluation des besoins du jeune.

L'accueil est individualisé, en face à face, ou collectif, sur le flux ou sur Rendez-vous. Les séances d'accueil collectif se font sur les deux plus grosses antennes de la MLE : Pente Sassy à Saint-André et Beaufond à Saint-Benoît.

Depuis la crise sanitaire, la MLE propose un service d'accueil dématérialisé, où le jeune peut se préinscrire administrativement en transmettant les documents justificatifs demandés et se voit proposer un rendez-vous avec un ou une CIPS sur le site de son lieu de résidence.

Origine venue	Nb jeunes en 1er accueil
Démarche personnelle	1 109
CIO / Education nationale	168
CAF	122
Amis	87
Famille	87
Pôle Emploi	45
Mission locale	38
Administration	35
Centre de formation	23
JAPD / Armée	23
Association	21
Entreprise / Agence d'interim	12
Collectivité locale	7
Services sociaux	3
Education spécialisée / CHRS	2

L'analyse des origines de la venue des jeunes accueillis pour la première fois à la Mission locale en 2023 révèle plusieurs tendances.

Démarche personnelle (1 109 jeunes, 62.2%) : La majorité des jeunes sont venus de leur propre initiative. Cela indique une forte autonomie et une prise de conscience de la part de ces jeunes concernant la nécessité de rechercher de l'aide ou des opportunités par eux-mêmes.

24% ont été orientés par diverses institutions. Selon ces données, l'institution qui oriente le plus les jeunes vers la ML est l'Education Nationale/CIO suivie par la CAF.

10% ont été orientés par la famille ou les amis soit 174 jeunes.

Le profil des primo-arrivants

La répartition par sexe

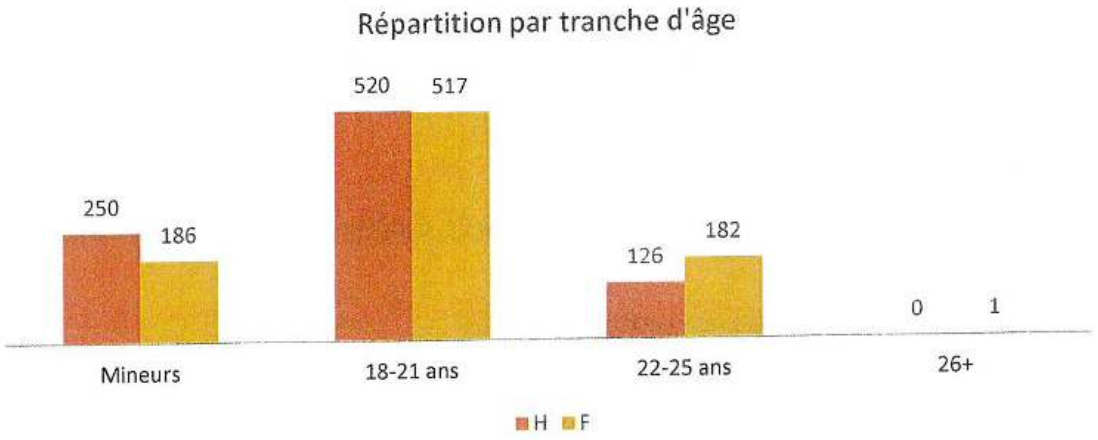
Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

	Année 2022			Année 2023		
	F	H	Total général	F	H	Total général
Bras-Panon	83	81	164	72	76	**148**
La Plaine-des-Palmistes	46	63	109	46	52	**99**
Saint-André	406	394	800	396	381	**789**
Saint-Benoît	292	315	607	274	281	**566**
Sainte-Rose	41	41	82	40	43	**83**
Salazie	29	39	68	41	56	**97**
Total général	**897**	**933**	**1830**	**885**	**897**	**1 782**

Nous avons une part légèrement plus importante de jeunes hommes que de jeunes femmes parmi les primo-arrivant que ce soit en 2022 ou 2023.

La diminution est cependant plus prononcée chez les hommes que chez les femmes.

La répartition par âge :

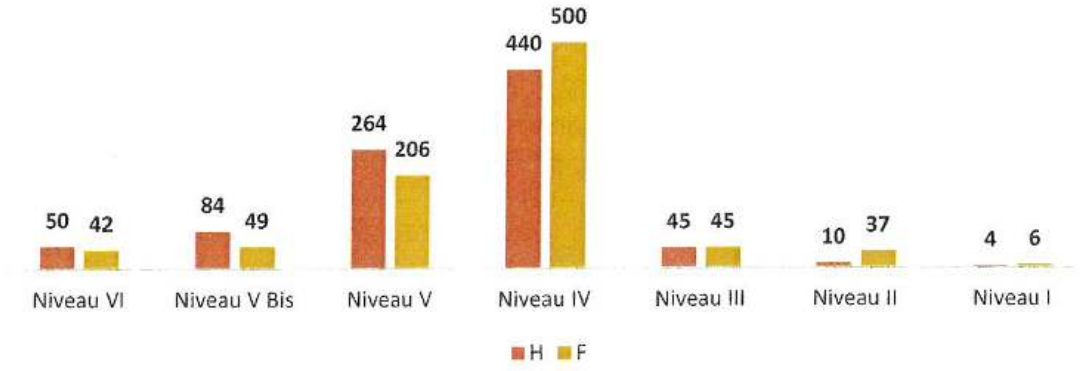


Les jeunes âgés de 18 à 21 ans sont les plus représentés parmi les primo-arrivants avec une part de 58%. Vient ensuite les mineurs qui rassemblent 24,5% des jeunes venus pour la 1ère fois à la MLE en 2022.

La répartition par niveau d'étude :

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Répartition par niveau de qualification (ancienne nomenclature)



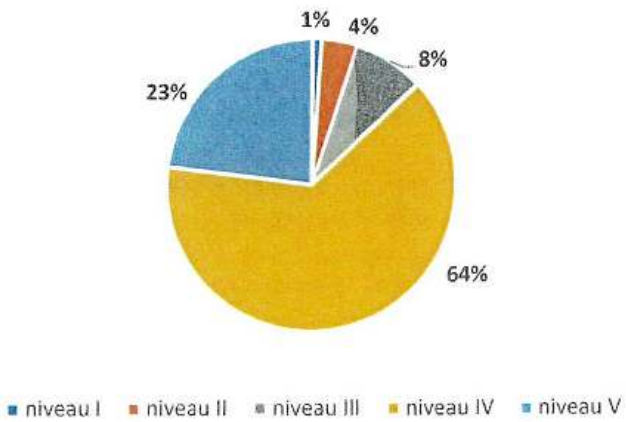
On peut noter que les hommes sont plus importants dans les niveaux de qualification V, V bis et VI alors que les femmes sont plus nombreuses dans les niveaux de qualification IV, III, II et I. **Les femmes sont donc majoritairement plus qualifiées que les hommes.** Cependant le nombre d'hommes dans les niveaux de qualification IV et III reste important.
En terme absolu, **le niveau de qualification le plus représenté est le niveau IV**, avec 940 personnes, suivi par le niveau V.

Niveaux de diplômes validés :

Sur les 1 782 jeunes primo-arrivants en 2023, 1 128 ont un diplôme soit 63% et 654 sans diplôme soit 37%.

Parmi les 63% de jeunes diplômés nous avons :
- 10 jeunes soit 1% de niveau I (Bac + 4-5)
- 46 jeunes soit 4% de niveau II (Bac + 3)
- 89 jeunes soit 8% de niveau III (Bac + 2)
- 722 jeunes soit 64% de niveau IV (Bac)
- 261 jeunes soit 23% de niveau V (CAP – BEP)

Niveau de diplôme



La répartition par type d'hébergement :

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Hébergé par parents	72,17%	Hébergé par famille, amis	16,33%
Logement autonome	8,08%	Autres foyers	3,31%
Sans hébergement		0,11% soit 4 jeunes	

72,17% de jeunes sont hébergés par leurs parents. Cela peut s'expliquer par différentes situations telles que la jeunesse de ces personnes, leur situation financière ou encore des raisons culturelles ou sociales.
Ensuite, **16,33% des jeunes déclarent être hébergés par leur famille ou amis**. Cela peut être le cas lorsque les parents ne sont pas présents ou que les jeunes sont en conflit avec eux.
Le pourcentage de jeunes ayant un logement autonome est de 8,08%. Cela peut indiquer que ces jeunes ont atteint un certain niveau d'indépendance financière ou qu'ils ont accès à des aides au logement.
Environ **3,31% des jeunes vivent dans d'autres foyers**, ce qui peut inclure des foyers pour jeunes en difficulté, des centres d'hébergement d'urgence, ou encore des foyers de placement familial.
Seulement 0,11% de jeunes n'ont pas d'hébergement, soit 2 jeunes.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Les primo-arrivants des QPV :
Parmi les 1 782 jeunes inscrits en 2023, 264 sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville, soit 14,8 %.



I.5 Le diagnostic

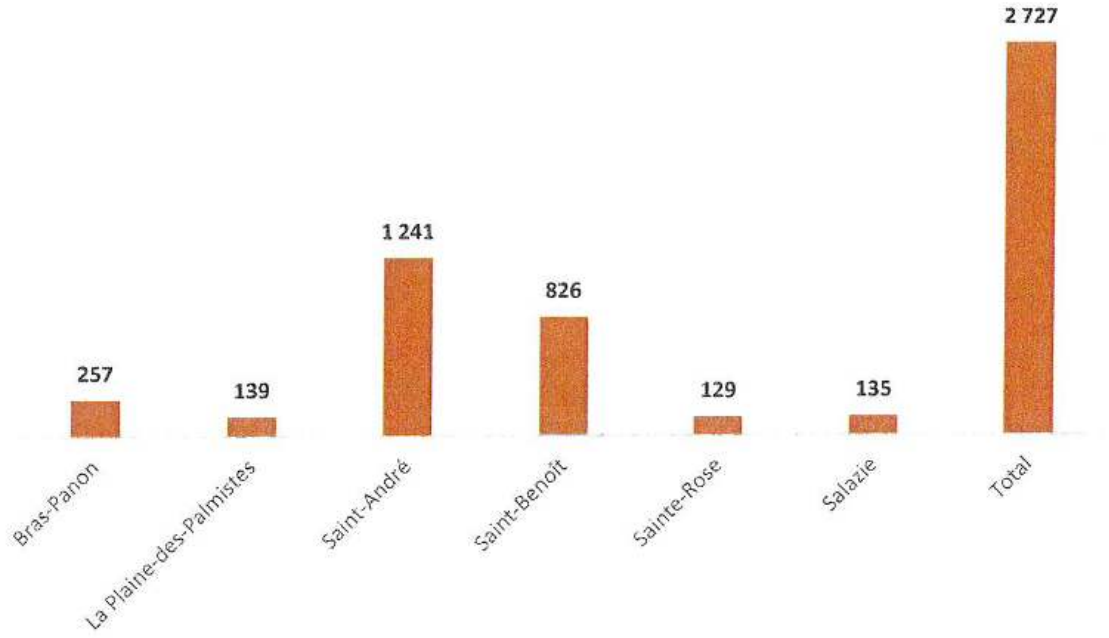
Chaque jeune arrivé en MLE se voit proposer un parcours d'accompagnement personnalisé prenant en compte toutes ses difficultés pour s'insérer (emploi, formation, logement, santé, mobilité, etc.). Pour cela, un diagnostic approfondi est réalisé afin de permettre d'identifier la situation, les demandes ou les besoins du jeune ainsi que les compétences acquises.

Le diagnostic peut se faire à travers plusieurs entretiens mais également par le biais de situations professionnelles, d'ateliers ou toute autre action nécessaire pour bien connaître le jeune et le valoriser. C'est aussi pour lui des occasions de mieux se connaître. Le diagnostic est partagé, dans le sens où il est construit avec le jeune qui est le principal acteur de son propre devenir. Le diagnostic est aussi continu et il peut évoluer.

Le nombre de jeunes ayant eu un diagnostic approfondi

En 2023, 2 727 jeunes ont bénéficié d'un diagnostic approfondi

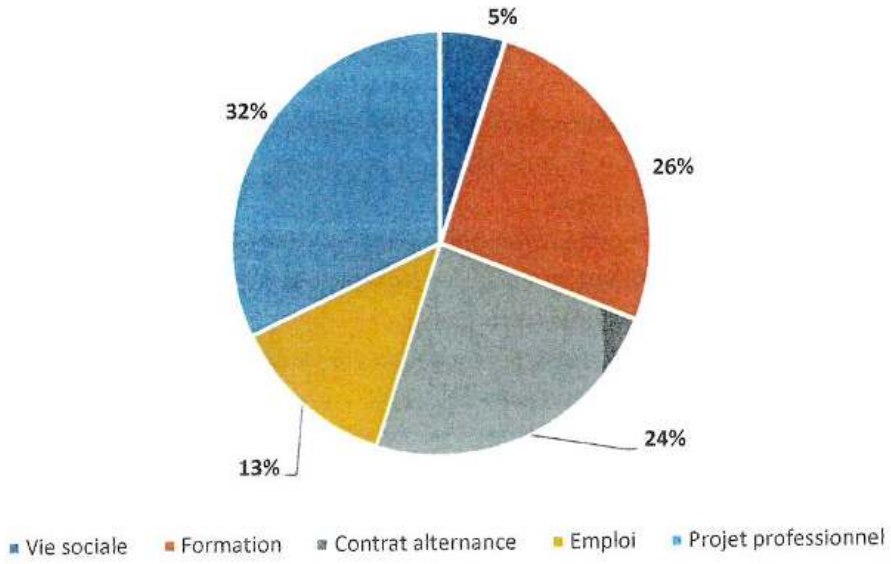
Répartition par commune :



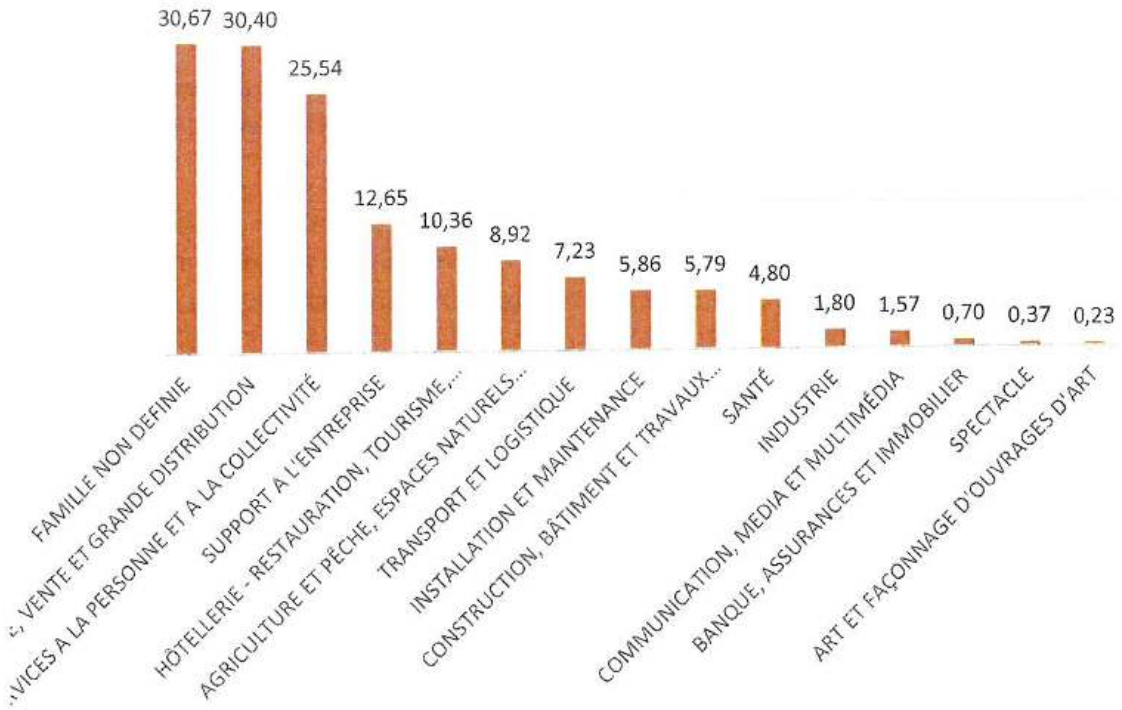
Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Les demandes des jeunes

La répartition des domaines demandés (emploi, formation, santé logement, projet professionnel) :



Les demandes exprimées par secteurs d'activité professionnelle :



- La famille professionnelle non définie est celle qui apparait en premier avec 30,67%. Ce qui démontre une incertitude dans la définition de leur projet pour la majorité des primo-arrivants.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

- La deuxième famille professionnelle la plus demandée est « commerce, la vente et la grande distribution », qui comprend des emplois liés au commerce de détail, aux ventes et à la distribution de produits
- La troisième famille professionnelle la plus demandée est le « les services à la personne et à la collectivité », qui comprend des emplois tels que les services sociaux, l'éducation, la santé, la culture, le sport et les loisirs.
- La quatrième famille professionnelle la plus demandée est le « support à l'entreprise », qui comprend des emplois liés à la gestion des entreprises, à la comptabilité, aux ressources humaines et à la gestion de projet.
- L'hôtellerie-restauration, le tourisme, les loisirs et l'animation sont la cinquième famille professionnelle la plus demandée, avec des emplois liés à l'hébergement, la restauration, le tourisme, les loisirs et les activités culturelles.
- La famille professionnelle la moins demandée est l'art et le façonnage d'ouvrages d'art, qui ne représente que 0,23% des demandes exprimées.

I.6 L'orientation, la consolidation de projet

Comme l'ont démontré les données ci-dessus, près de 31% des jeunes ayant reçu un diagnostic approfondi n'ont pas de projet professionnel dans un domaine précis. Dans le plan d'actions qui est établi avec leur CIPS, la première étape sera la définition du projet professionnel. Pour cela, des outils vont leur être proposés et serviront de base à l'élaboration du projet professionnel.

Central Test

Central Test « ORIENTATION » est un outil d'aide à l'orientation, pensé pour les jeunes. Un test simple dont les questions sont formulées sur des activités du quotidien sur lesquelles le jeune peut se positionner aisément.

Le rapport, facile à comprendre, rassurant et sans jugement de valeur, suggère des métiers correspondant à la personnalité et aux intérêts de la personne évaluée. Il propose en plus des filières d'études en adéquation avec le profil du jeune afin de faciliter son orientation professionnelle.

« ORIENTATION » donne aux jeunes la possibilité de se projeter à travers un projet professionnel réaliste.

Nombre de jeunes ayant bénéficié de Central Test :

Commune	nb jeunes
La Plaine-des-Palmistes	3
Saint-André	12
Saint-Benoît	15
Sainte-Rose	2
Total	**32**

32 jeunes ont bénéficié de l'outil Central Test en 2023.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

II. L'accompagnement des jeunes dans des parcours intensifs vers et dans l'emploi et la formation

II.1 Les données clefs



Le nombre de jeunes en situation en 2023 :

4 785 jeunes ont été en situation au cours de l'année 2023. Ils ont pu accéder à ces situations en 2023 ou durant les années précédentes.

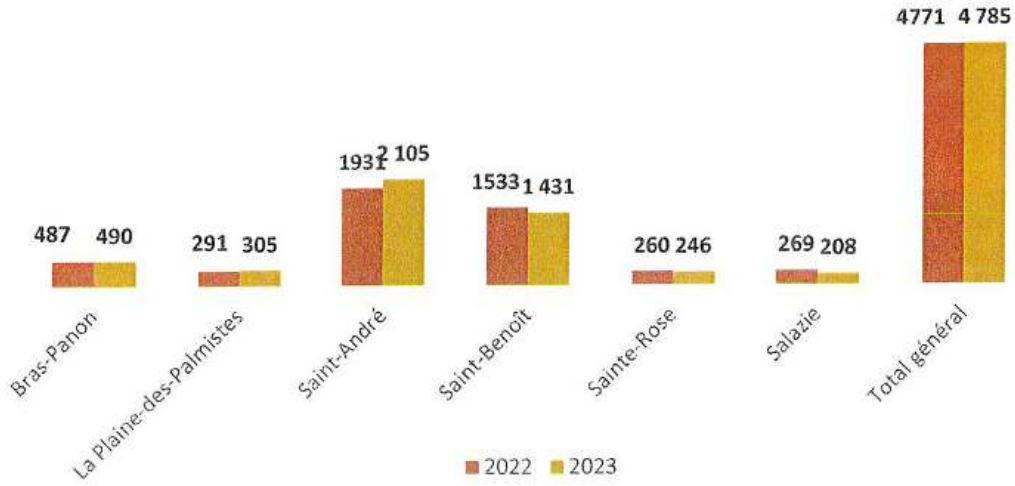
Commune	Nbre jeunes					Nombre de jeunes
	Contrat en Alternance	Création d'Entreprise	Emploi	Formation	Scolarité	
Bras-Panon	140	5	250	86	40	**490**
La Plaine-des-Palmistes	84	3	150	70	27	**305**
Saint-André	679	16	724	583	276	**2 105**
Saint-Benoît	424	7	584	386	147	**1 431**
Sainte-Rose	65	2	132	34	29	**246**
Salazie	55	5	109	39	16	**208**
Total général	**1 447**	**38**	**1 949**	**1 198**	**535**	**4 785**

On peut observer que la commune de Saint André a le plus grand nombre de jeunes en contrat en alternance (679) et d'emplois (724), ainsi que le total général le plus élevé pour la plupart des indicateurs.
Saint Benoit a également un nombre de jeunes élevé en contrat en alternance (424) et d'emploi (584.
En revanche, Salazie a le plus petit nombre de jeunes en contrat en alternance (55) et d'emplois (109).

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Il est à noter que ces chiffres nous donnent un aperçu des activités des jeunes dans ces communes et aussi de la disponibilité des opportunités d'emploi et de formation de certaines communes par rapport à d'autres.

Comparaison des nombres de jeunes en situation entre 2022 et 2023 :



2022						
	Nbre jeunes					Nombre de jeunes
Commune	Contrat en Alternance	Création d'Entreprise	Emploi	Formation	Scolarité	
Bras-Panon	169	5	239	78	26	**487**
La Plaine-des-Palmistes	82	3	151	60	20	**291**
Saint-André	714	18	734	465	174	**1 931**
Saint-Benoît	781	7	681	385	135	**1 533**
Sainte-Rose	61	2	149	44	17	**260**
Salazie	68	6	174	35	11	**269**
Total général	**1 575**	**41**	**2128**	**1 067**	**383**	**4 771**

2023						
	Nbre jeunes					Nombre de jeunes
Commune	Contrat en Alternance	Création d'Entreprise	Emploi	Formation	Scolarité	
Bras-Panon	140	5	250	86	40	**490**
La Plaine-des-Palmistes	84	3	150	70	27	**305**

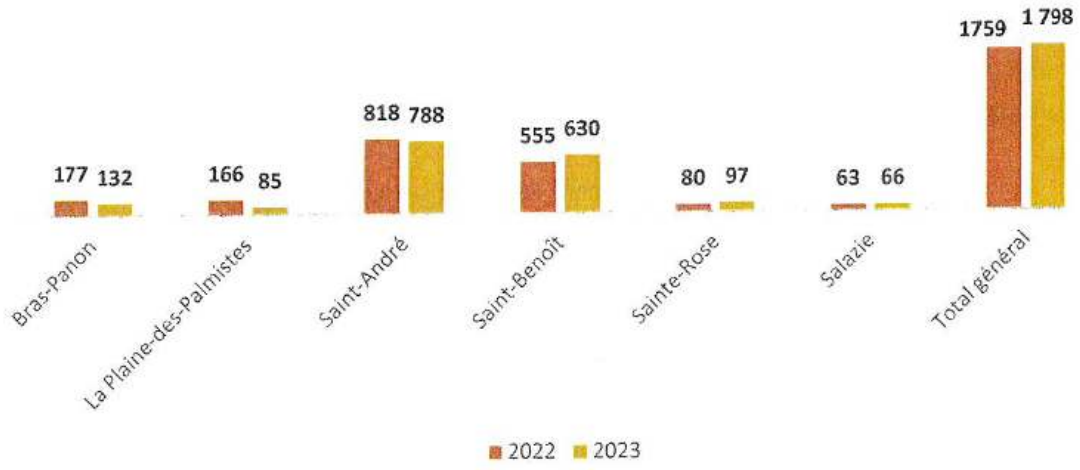
Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Saint-André	679	16	724	583	276	**2 105**
Saint-Benoît	424	7	584	386	147	**1 431**
Sainte-Rose	65	2	132	34	29	**246**
Salazie	55	5	109	39	16	**208**
Total général	**1 447**	**38**	**1 949**	**1 198**	**535**	**4 785**

Globalement, il y a une légère augmentation du total général des entrées en situation (+14 jeunes), en 2023. Les contrats en alternance et les créations d'entreprises ont légèrement diminué par rapport à 2022. Le nombre d'emplois a aussi diminué, mais il y a eu une augmentation notable des jeunes en formation et en scolarité. Saint-Benoît a enregistré la plus grande diminution en termes de nombre total de jeunes (-102), principalement due à une forte baisse des contrats en alternance. Saint-André a vu la plus grande augmentation (+174), principalement grâce à une forte hausse des jeunes en formation et en scolarité.

Autres types de situation en cours en 2023

	Nbre de jeunes		Total
Commune	Pmsmp	Service Civique (SC)	
Bras-Panon	113	19	132
La Plaine-des-Palmistes	65	20	85
Saint-André	655	133	788
Saint-Benoît	551	79	630
Sainte-Rose	71	26	97
Salazie	51	15	66
Total général	**1 506**	**292**	1 798



En comparant les deux années, 2022 et 2023, le nombre d'entrées en situation concernant la PMSMP et le contrat de volontariat en service civique a connu une hausse en 2023 pour les communes Saint-Benoit, Sainte-Rose et Salazie. En revanche, pour Bras-Panon, Plaine des Palmistes et Saint-André, on constate une diminution par rapport à 2022.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

II.2 Les jeunes en contact

Evolution du nombre de jeunes en contact sur les 3 dernières années :

	2021	2022	2023
Commune	Nb jeunes	Nb jeunes	Nb jeunes
Bras Panon	1027	1194	1292
Plaine des Palmistes	602	680	734
Saint-André	5194	5311	6348
Saint-Benoit	4252	4310	4813
Sainte-Rose	656	670	727
Salazie	619	650	710
Total général	12450	12815	14624

Il y a une augmentation constante du nombre de jeunes contactés par la Mission Locale dans toutes les communes sur les trois années.

Plus fortes augmentations :

- Saint-André et Saint-Benoît montrent des augmentations significatives, surtout entre 2022 et 2023.
- Saint-André a vu une augmentation de 1037 jeunes (+19.53%) entre 2022 et 2023, et une augmentation totale de 1154 jeunes (+22.22%) de 2021 à 2023.

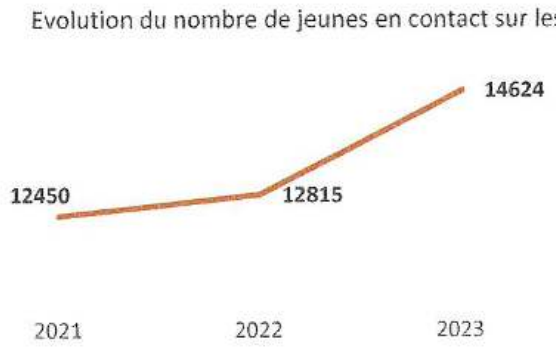
Les croissances sont plus modérées pour les communes suivantes :

- Bras-Panon, la Plaine des Palmistes, et Salazie montrent des augmentations plus modérées mais régulières.
- Bras-Panon a une croissance totale de 265 jeunes (+25.81%) sur les trois ans.

Les croissances relativement les plus faibles :

- Sainte-Rose montre la plus faible croissance en termes absolus mais reste positive.

Ces tendances indiquent une capacité croissante de la Mission Locale Est à atteindre un plus grand nombre de jeunes au fil des années, avec des efforts particulièrement notables dans les communes plus grandes comme Saint-André et Saint-Benoît.



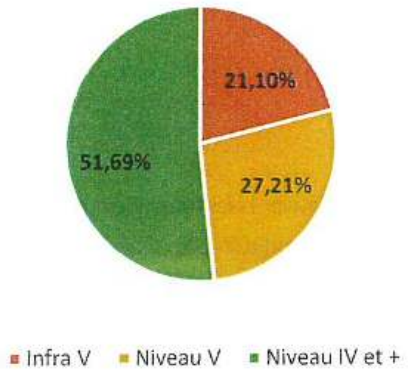
Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Le profil des jeunes en contact

La répartition par sexe :

48,1% des jeunes en contact sont de sexe féminin, soit 7 030 jeunes et 51,9% sont de sexe masculin, soit 7 594 jeunes.

La répartition par niveau d'étude :



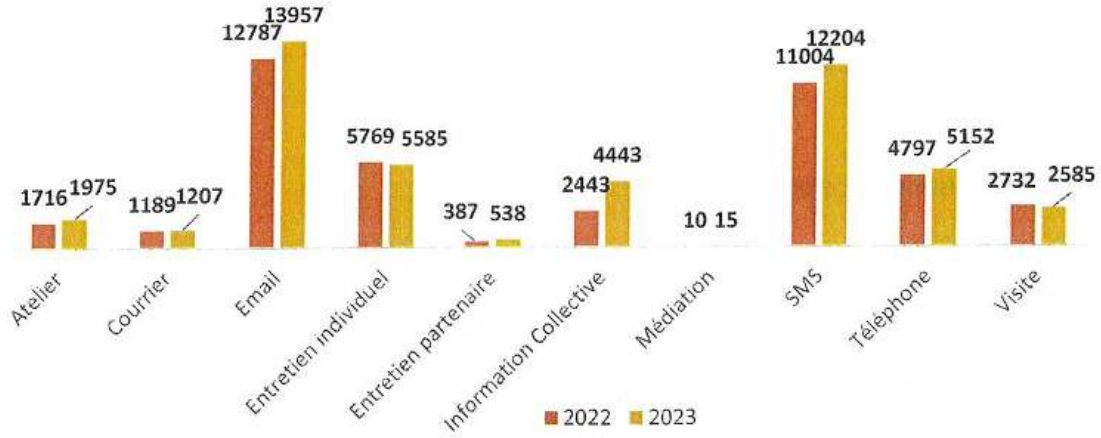
La répartition par âge :

	nb jeunes												nb jeunes
	2023												
	Mineurs		Mineurs Total	18-21		18-21 Total	22-25		22-25 Total	26+		26+ Total	
Commune	F	H		F	H		F	H		F	H		
Bras-Panon	20	30	**50**	196	221	**417**	248	284	**532**	155	138	**293**	**1 292**
La Plaine-des-Palmistes	15	28	**43**	120	154	**274**	126	144	**270**	68	79	**147**	**734**
Saint-André	117	158	**275**	975	1 086	**2 061**	1 419	1 423	**2 842**	608	562	**1 170**	**6 348**
Saint-Benoît	69	100	**169**	668	809	**1 477**	1 020	1 034	**2 054**	536	577	**1 113**	**4 813**
Sainte-Rose	12	12	**24**	94	143	**237**	157	146	**303**	76	87	**163**	**727**
Salazie	7	19	**26**	98	143	**241**	150	147	**297**	76	70	**146**	**710**
Total général	**240**	**347**	**587**	**2 151**	**2 556**	**4 707**	**3 120**	**3 178**	**6 298**	**1 519**	**1 513**	**3 032**	**14 624**

Les jeunes en contact, pour 2023, sont majoritairement âgés entre 22 et 25 ans.
La part des mineurs est représentée par 4%, soit 587 jeunes concernés.

Les types de contact :

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024



Les contacts par email et SMS dominent largement et continuent de croître, indiquant une forte préférence pour ces moyens de communication.

Il y a une croissance notable des contacts par ateliers et informations collectives, suggérant une plus grande participation à ces activités.

Les contacts via entretiens individuels et visites ont légèrement diminué, ce qui pourrait refléter une tendance vers des modes de communication plus pratiques et accessibles.

La stabilité relative dans l'utilisation du courrier et la légère hausse des contacts par téléphone et médiation montrent des changements plus modestes dans ces domaines.

En somme, la mission locale Est s'est s'adaptée aux préférences de communication des jeunes, avec une nette augmentation des contacts numériques et une participation accrue à des événements collectifs.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

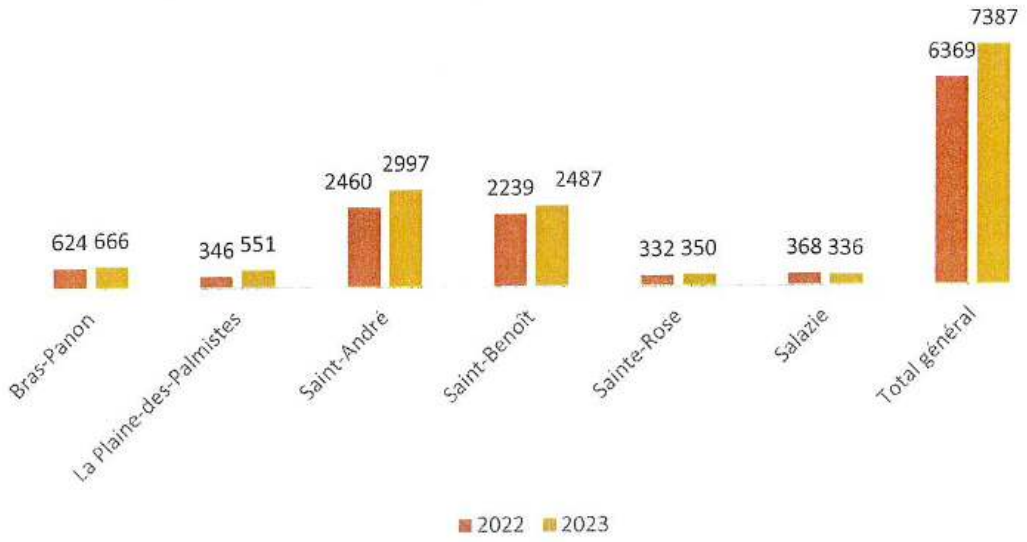
II.3 Les jeunes en accompagnement

Un jeune est comptabilisé comme accompagné à partir du moment où il a eu au moins un entretien individuel, un atelier ou une séance d'information collective dans l'année.

Le nombre de jeunes en accompagnement

7 387 jeunes ont été suivis par la Mission Locale Est en 2023, soit une hausse de 16% par rapport à 2022. 5 585 jeunes ont été vus en entretien individuel, 4 443 ont participé à une réunion d'information collective et 1 975 jeunes étaient présents dans un atelier animé par la Mission Locale Est ou par un partenaire.

Répartition du nombre de jeunes accompagnés par commune



Le nombre d'entretiens par jeune accompagné

En 2023, 36 611 entretiens ont été comptabilisés sur l'ensemble des sites, soit en moyenne plus de 6 entretiens individuels par jeune.

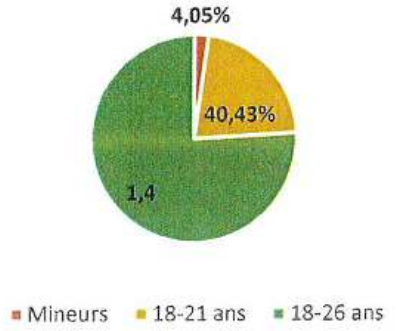
	Entretien individuel	
Commune	Nb jeunes	Nb entretiens
Bras-Panon	555	3 493
La Plaine-des-Palmistes	336	1 942
Saint-André	2 215	14 935
Saint-Benoît	1 872	12 652
Sainte-Rose	315	1 959
Salazie	292	1 630
Total général	**5 585**	**36 611**

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

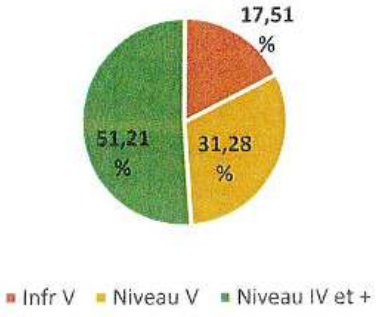
II.4 Les jeunes en demande d'insertion (JDI)

Un jeune est qualifié de JDI « Jeune en Demande d'Insertion » à une date donnée, si au moins un évènement dossier de nature entretien, atelier ou information collective a eu lieu pour ce jeune dans les 5 mois précédant cette date.
Au 31 décembre 2023, ce sont 5 955 jeunes qui sont comptabilisés en tant que jeunes en demande d'insertion.
Nous relevons une hausse de 28% du nombre de JDI comparativement à l'année 2022 où 4 639 jeunes étaient comptabilisés.

Répartition par âge



Répartition par niveau



II.5 Les jeunes en parcours d'insertion contractualisé

Les jeunes qui se présentent à la MLE ont la liberté d'accepter un contrat d'accompagnement les engageant dans un programme particulier ou d'être accompagné selon leur disponibilité de manière ponctuelle.
Au cours d'année 2023, 4 832 jeunes ont signé un contrat accompagnement, soit 65% des jeunes accompagnés dans l'année.

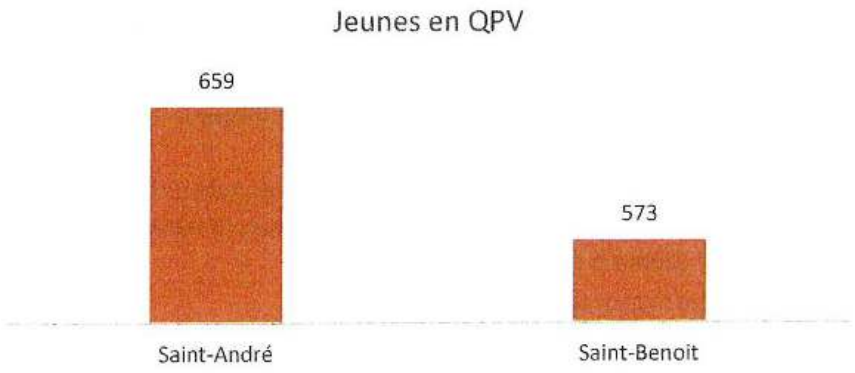
Cet accompagnement contractualisé se décline par le biais des dispositifs d'accompagnement suivant : le PACEA, la Garantie Jeunes, le PPAE et le CEJ (Contrat d'engagement jeune).

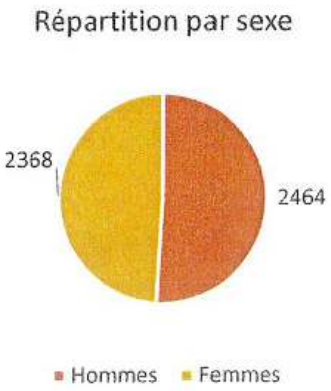
Le nombre de jeunes en parcours contractualisé d'accompagnement
La répartition par dispositif et commune :

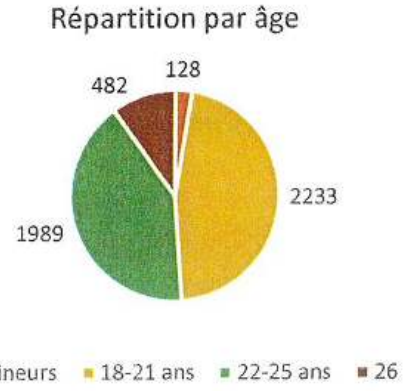
	nb Jeunes				nb Jeunes
Commune	Contrat d'Engagement Jeune	Garantie jeunes	PACEA	PPAE	
Bras-Panon	169	1	209	163	398
La Plaine-des-Palmistes	69	1	143	126	263
Saint-André	928	16	738	823	2 021
Saint-Benoît	609	17	723	822	1 642
Sainte-Rose	98		90	129	240
Salazie	77		158	94	268
Total général	1 950	35	2 061	2 157	4 832

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

25% des jeunes en accompagnement contractualisé sont issus de quartier prioritaire de la ville, soit 1 232 jeunes.

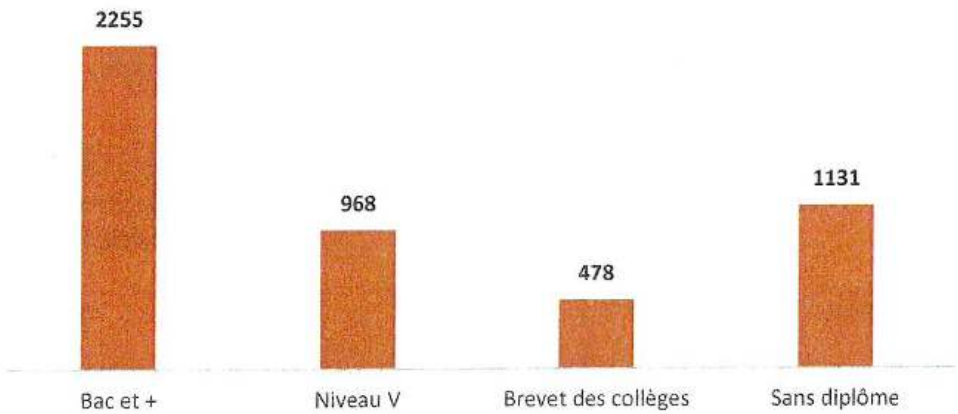






La part des femmes en accompagnement contractualisé est pratiquement la même que celle des hommes, avec 49, % de femmes pour 51% d'hommes. On peut remarquer que les jeunes femmes s'engagent davantage dans les parcours d'accompagnement contractualisé. En effet, elles sont surreprésentées par rapport à la part qu'elle représente chez les jeunes en contact. Pour rappel, il y avait en 2023, 48,1% de jeunes femmes en contact contre 51,9% jeunes de sexe masculin.
46% de ces jeunes sont âgés entre 18 et 21ans, suivi de 41% de la classe d'âge des 22-25 ans, la part des mineurs ne représente que 2,6%.

Niveau d'étude validé :



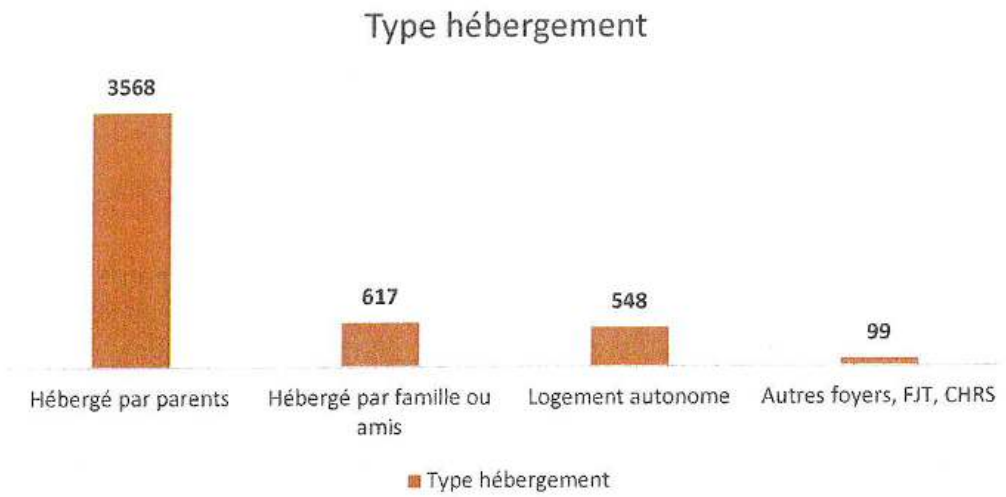
Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

2 255 jeunes sont titulaires d'au moins le Bac, soit 46% du total des jeunes en accompagnement contractualisé. Il est intéressant de souligner que les parcours d'accompagnement contractualisé concernent davantage les moins diplômés ou les sans diplôme. En effet, pour rappel les jeunes ayant un bac et + représentent 51,69% des jeunes en contact soit plus de 6 points que chez les jeunes qui ont signé un contrat d'accompagnement. Cela démontre la volonté de La MLE d'agir plus particulièrement pour les plus démunis. Les dispositifs d'accompagnement sont ainsi proposés prioritairement aux jeunes les plus en difficulté tout en prenant en compte leur volonté de mobilisation.
Parmi ces 2 255 jeunes, 1 958 sont titulaires du Bac, 207 autres ont un diplôme de niveau Bac + 2, 76 de niveau Bac +3 et 14 d'entre eux sont titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 4.

- 968 jeunes possèdent un diplôme de niveau V.
- 478 autres sont titulaires du brevet des collèges
- 1 131 jeunes ne sont titulaires d'aucun diplôme.

Les types d'hébergement, situation familiale et autres typologies :

95,5% d'entre eux, soit 4 617 jeunes, sont célibataires, que 4% des jeunes en accompagnement contractualisé, soit 201 jeunes, vivent en couple, mariés ou maritalement.



Majoritairement, ces jeunes habitent toujours chez leurs parents, 617 autres, soit 13% ont quitté le foyer familial pour être logé par des amis ou de la famille.
11% de ces jeunes ont déjà leur propre logement et 99 autres, soit 2% vivent dans d'autres situations telles que CHRS.

Tableau comparatif des types d'hébergement chez les jeunes primo-arrivants et les jeunes en parcours d'accompagnement contractualisé :

Type d'hébergement	Jeunes primo-arrivants (part en %)	Jeunes en parcours d'accompagnement contractualisé (part en %)
Hébergé par parents	72%	74%
Hébergé par famille, amis	16,3%	13%

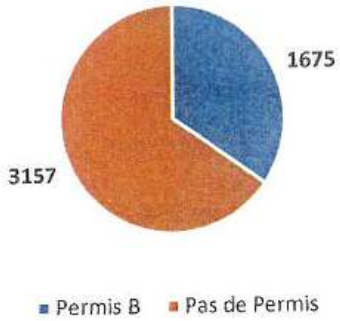
Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Autres foyers	3,6%	11%
Logement autonome	8%	2%
Sans hébergement	0,10% Soit 2 jeunes	0

Parmi les jeunes en parcours d'accompagnement contractualisé, on remarque une proportion plus importante de jeunes hébergés dans un foyer et une absence de jeunes sans hébergement, par rapport aux jeunes arrivés pour la première fois en Mission Locale. Cela peut signifier que les dispositifs d'hébergement sont bien activés pour aider les jeunes vivant temporairement chez un tiers autre que leurs parents ou étant sans abri. En revanche, nous constatons une moindre représentation des jeunes en contrat d'accompagnement vivant en logement autonome ou chez leurs parents. Le sujet du logement reste donc largement à traiter dans l'accompagnement des jeunes.

On peut relever également que 609 jeunes sur la totalité des 4 832 sont parents d'au moins un enfant soit 12.6%.

La mobilité des jeunes :



1675 jeunes, soit 35% sont titulaires du permis B, 3 157 autres ne possèdent pas le permis de conduire, dont 512 d'entre eux sont en cours de préparation.
Majoritairement ces jeunes sont réticents dans leurs déplacements, pour la recherche de formation ou d'emploi, car 3 139 d'entre eux, soit **65%, n'orientent leur recherche que dans leur ville de résidence ou aux villes limitrophes.**

28% déclare pouvoir se déplacer sur toute l'ile et seulement 6% de ces jeunes en accompagnement contractualisé sont volontaires pour une formation ou un emploi en région métropolitaine ou dans la zone de l'union Européenne.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

II.6 Les parcours d'accompagnement renforcés et contractualisés

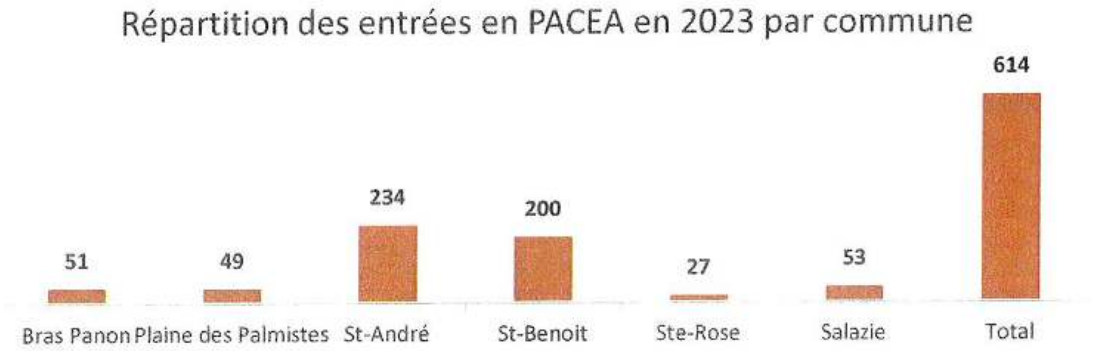
Le PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie)

Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'autonomie est un parcours personnalisé réservé à tout jeune de 16 à 25 ans révolus rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle ou liées à son autonomie.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement variables dans leur durée et intensité, pouvant s'enchainer sur une durée maximale de 24 mois consécutifs.

Les entrées en PACEA en 2023 :

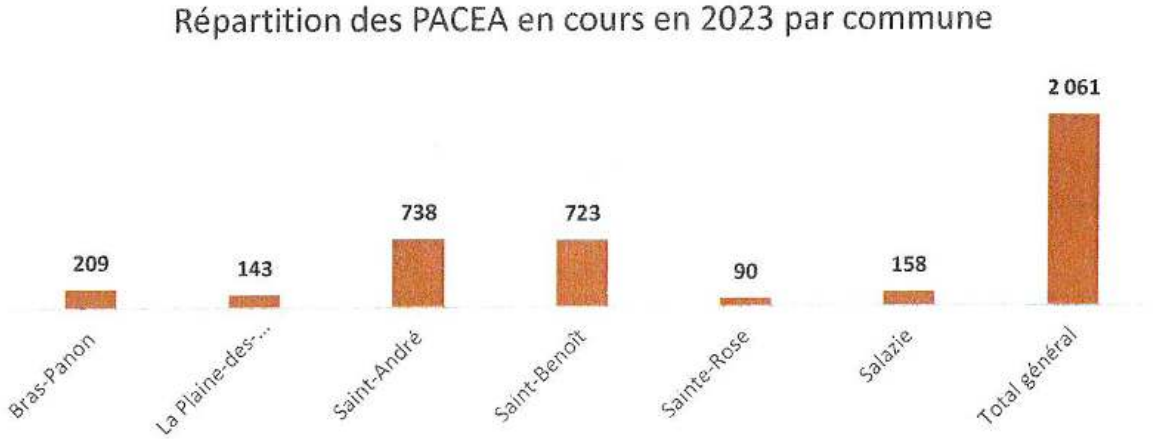
Pour 2023, 614 jeunes ont contractualisé leur accompagnement avec la Mission Locale Est par le biais du PACEA.



47% des jeunes entrés en PACEA diplômés du BAC et plus, 19% étaient titulaires d'un diplôme de niveau 3 (soit CAP, BEP, ...), tandis que 34% n'avaient aucun diplôme ni de qualification.

Les jeunes en cours de dispositif PACEA dans l'année 2023 :

Au cours de l'année 2023, ce sont 2 061 jeunes qui étaient accompagnés dans le dispositif, suivant la répartition par commune ci-dessous :



Pour tous les jeunes en PACEA, ce parcours contractualisé leur permet de bénéficier d'un accompagnement adapté. En fonction de la situation et des besoins (mobilité, santé, éducation,

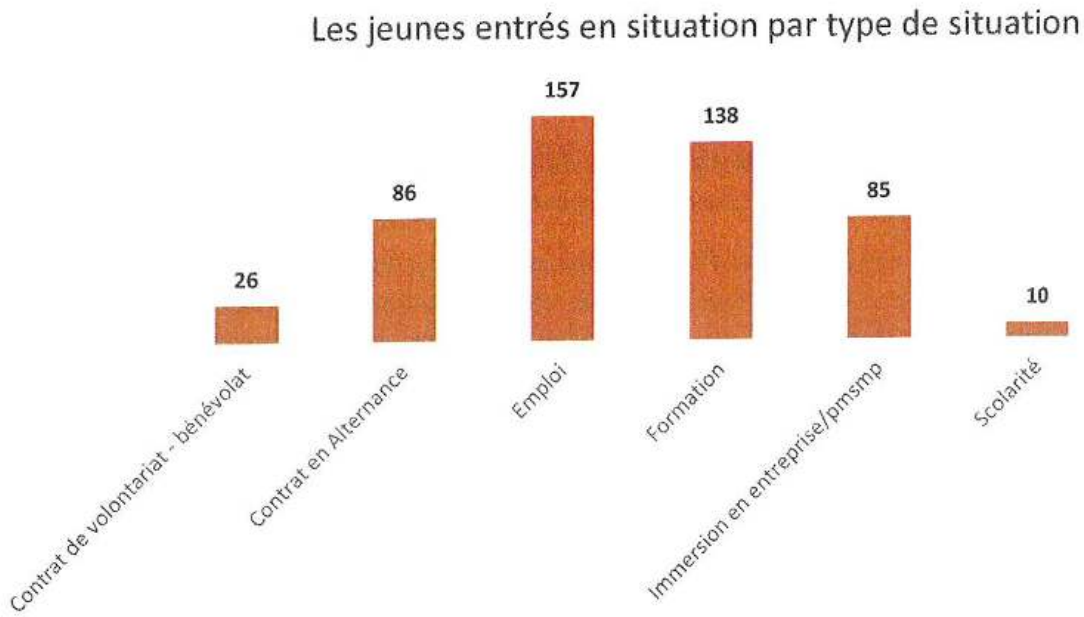
Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

peut leur être accordée. Elle vise à soutenir ponctuellement leur démarche d'insertion vers l'emploi et l'autonomie, notamment pour des frais de transport ou d'accès à l'emploi et à la formation.

Au cours de l'année 2023, un montant total de 349 827€ d'allocations PACEA a été mobilisé pour divers besoins.

Les entrées en situation au cours de l'année 2023 :

Parmi les 2 061 jeunes accompagnés dans le dispositif PACEA, 453 d'entre eux, soit 22%, ont eu une situation d'emploi, de formation de contrat d'alternance ou autres.



L'accompagnement des BRSA

En 2022, la CAF a orienté 2873 jeunes bénéficiaires du RSA vers les Missions Locales dont 18,6% pour la MLE, soit 535 jeunes.

Sur ces 535 jeunes orientés, 457 ont été identifiés en premier entretien avec la MLE.

	974-ML ST BENOIT		Total général
	F	H	
Nb de jeunes - Actu Tiers CAF BRSA sur la période	324	133	457
Nb de jeunes - Suivi en cours à la date de croisement CAF	33	13	46
Nb de jeunes - ayant contractualisé un PACEA - CEJ CER-Ph2 post croisement CAF sur la période	142	51	193
Nb de jeunes en suivi·e - en fin de période	288	77	365
Nb de jeunes - en file active à la fin de période	272	74	346

Concernant les 457 jeunes identifiés en premier entretien, 46 d'entre eux étaient connus de la MLE et avaient déjà contractualisé un accompagnement en PACEA et 193 autres ont contractualisé un PACEA ou un CEJ suite à ce 1er entretien avec MLE.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

70,9% des jeunes accompagnés en MLE et bénéficiaires du RSA sont des femmes, soit 324 femmes. Les hommes ont représenté 29,1%, avec 133 hommes. Ces jeunes BRSA sont majoritairement âgés entre 22 et 25 ans (270), suivis des 18-21 ans avec 121 jeunes. 51.6% des jeunes BRSA accompagnés ont un niveau IV et +. Ce taux a évolué positivement en 2023, il est très proche de celui de l'ensemble des jeunes en contact de même niveau qui est de 52%. L'année dernière la comparaison n'était que de 45% contre 52%.

Les entrées en situation professionnelle des BRSA:

Il y a 10 jeunes qui se sont engagés dans un contrat de volontariat dont 9 dans le cadre du service civique pour des missions dans une association.

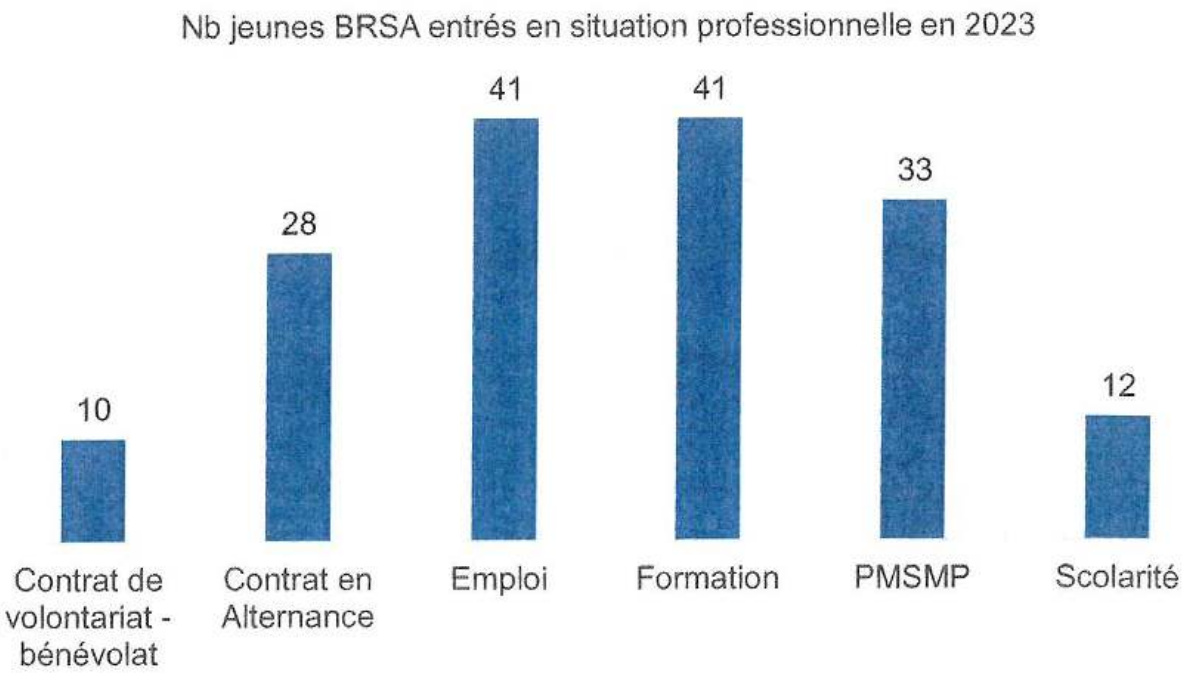
On compte 28 jeunes en contrat d'alternance, ceux qui ont choisi d'allier formation théorique et formation pratique en entreprise. 27 jeunes dans le cadre d'un contrat d'apprentissage et 1 jeune en contrat de professionnalisation.

41 jeunes BRSA étaient en emploi au cours de l'année 2023, soit 34 jeunes sur un contrat à durée déterminée (CDD) et 7 autres en contrat à durée indéterminée (CDI).

41 jeunes ont suivi une formation afin de développer leurs compétences et leur employabilité, 33 jeunes ont participé à une période de mise en situation professionnelle (PMSMP), dispositif permettant aux jeunes de découvrir un métier en situation réelle de travail pendant une courte période.

12 jeunes ont pu reprendre leur parcours scolaire.

En somme, on peut constater que la majorité des jeunes en situation sont soit employés, en formation, en apprentissage ou en période de mise en situation professionnelle. Ce sont des signes encourageants pour espérer de potentielles sorties du RSA.



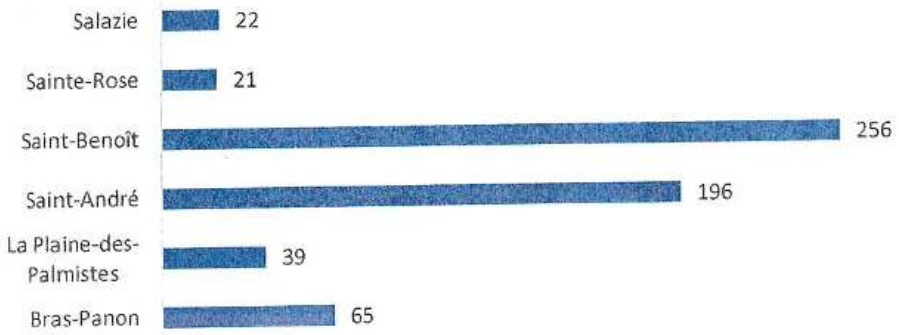
Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Le PPAE, Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

Le **suivi délégué pôle emploi** : Dispositif national, proposé aux jeunes ayant des besoins périphériques (logement, santé...) à l'emploi de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par la MLE.

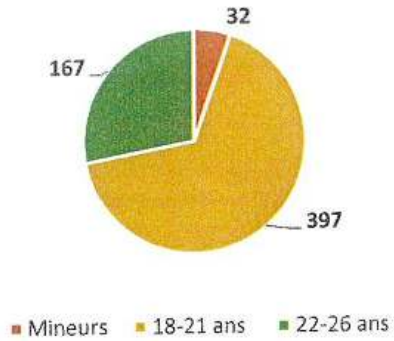
Pour 2023, c'est 596 nouveaux jeunes ont pu intégrer un accompagnement PPAE en MLE.

Répartition des entrées par commune :

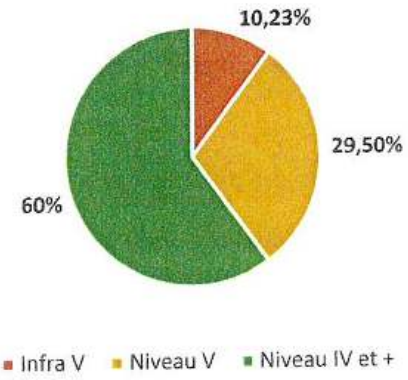


Le profil des jeunes en PPAE

Répartition par âge



Répartition par niveau :



Les jeunes en suivi délégué par la MLE sont des jeunes en majorité âgés de 18-21 ans. Il y a également une augmentation des mineurs par rapport à l'année précédente, soit plus de 19 points.

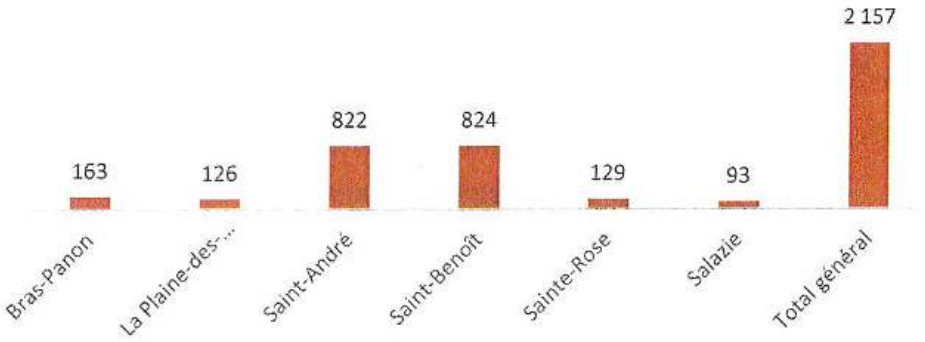
Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

60% d'entre eux sont d'un niveau scolaire Bac et plus, dont 28 étaient diplômés d'un BTS, 11 autres d'une licence et 1 jeune détenant un Master.

Les jeunes en cours de PPAE en 2023

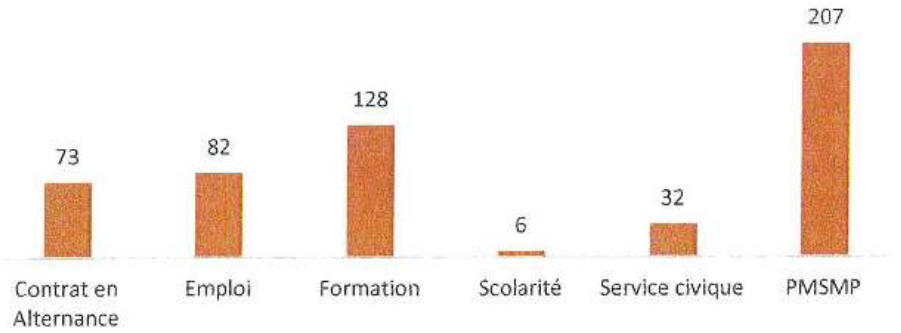
En 2023, nous comptabilisons 2 157 jeunes en suivi délégué par la MLE répartis de la façon suivante :

Jeunes en PPAE en 2023 par commune :



Les entrées en situation professionnelle

Nous pouvons constater que 528 jeunes ont pu bénéficier d'une entrée en situation, soit 25% des jeunes accompagnés.



Contrat en alternance : 73 jeunes sont rentrés en contrat d'alternance au cours de l'année 2023,
Emploi : 82 jeunes en situation d'emploi,
Formation : 128 jeunes ont connu une situation de formation.
Scolarité : 6 jeunes ont repris leur scolarité en cours d'année de 2022.

Le CEJ, Contrat d'Engagement Jeunes

Le CEJ a débuté le 01 Mars 2022 sur le territoire français.

La Mission Locale Est a été la première Mission Locale à déployer le CEJ. Pour rappel, la MLE avait été également la 1ère ML à signer des Garantie Jeunes en novembre 2013.

Nous avons donc signé 5 CEJ lors du lancement. Les autres Missions Locales de la Réunion avait alors fait le choix de commencer les entrées dans cet accompagnement fin Mars.

L'objectif d'entrée en CEJ :

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

L'objectif d'entrée en CEJ était de 1193 pour 2023. Nous avons réalisé 1239 entrées en CEJ ce qui nous amène à un taux de réalisation de 104%. Nous avons atteint ce résultat grâce à la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs·trices de la MLE et au 1 Décembre 2023 nous avions atteint l'objectif fixé. Cela s'explique par une meilleure gestion des flux de jeunes au cours de l'année et un investissement continu de la part de l'équipe.

Le profil des jeunes CEJ :

Tableau des indicateurs de profil des jeunes CEJ :

	2022	2023
Nb de CEJ Initial	1169	1239
Jeunes sans diplôme (%)	36,5%	37.7%
Nb de jeunes Femmes (%)	44,5%	45%
Jeunes en situation de handicap (%)	1,5%	1.5 %
QPV et ZRR (%)	52,6%	53.7%
Eligible à l'allocation (%)	99,9%	99.8%

Un des critères demandés par l'Etat est d'avoir une parité entre le nombre de jeune diplômé (Bac et plus) et non diplômé (infra Bac et niveau Bac). **Pour notre ML, la part des sans diplôme a été de 37.7% en 2023 soit une augmentation 1.2 points**. Cela s'explique par le fait que les jeunes diplômés sont majoritaires parmi les jeunes en contact avec la ML. Nous avons pour valeur d'accompagner tous jeunes de 16 à 25 ans (29 ans pour les personnes RQTH) qui rencontrent des difficultés à s'insérer dans la vie active. L'entrée en CEJ est donc possible pour tout jeune volontaire quel que soit leur niveau d'étude.

Cependant, le nombre de jeunes femmes entrées en CEJ est inférieur au nombre de jeunes hommes. (45% de femmes pour 55% d'hommes) ce qui n'a pas beaucoup changé par rapport à 2022. La part des jeunes résidant en QPV et ZRR représentent un peu plus de la moitié des jeunes en CEJ soit 53.7% ce qui représente une augmentation d'1.1 points par rapport à 2022.

Age entrée initiale dispositif (tranche)	Part de CEJ initial 2022 En %	Part de CEJ initial 2023 En %
Mineurs	13,1 %	16.2 %
18-21	66,7 %	66,4%
22-25	20,2 %	17.4%

La répartition de notre public en CEJ montre que les 18/21 ans sont majoritaires avec une part de 66,4%. Les 22/25 ans représentent 17.4%. Les mineurs représentaient 16.2% des jeunes en CEJ. Suite à l'arrêt de TIP TOP Challenge, nous avons dû trouver une solution adaptée aux jeunes mineurs et donc proposer un CEJ Mineur avec un accompagnement adapté. La réussite de de cet accompagnement a motivé les mineurs à venir vers nous ce qui explique l'augmentation des Mineurs en CEJ.

Le contenu de l'accompagnement du CEJ :

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

L'accompagnement du CEJ est observé par l'Etat, principalement par la réalisation des 15h/20h d'activité par semaine par chaque jeune et par la réalisation hebdomadaire d'un entretien individuel pour chaque jeune.

Si l'on tient compte de données des semaines 40 à 50 du 4ème trimestre 2022, en moyenne 61,8% des jeunes ont eu 15h d'activité et 39,7% ont eu un entretien hebdomadaire.

Ce dernier indicateur ne met pas en avant l'ensemble du travail effectué par les CIPS du CEJ à destination des jeunes.

C'est, en effet, 86 687 évènements qui ont été réalisés avec les jeunes du CEJ en 2023.

Nature de l'évènement	nb jeunes 2022	nb évènements 2022	nb jeunes 2023	nb évènements 2023
Atelier	1031	8539	1486	10491
Courrier	27	32	56	69
Email	1167	39095	1931	78121
Entretien individuel	1152	8933	1870	17158
Entretien partenaire	62	90	129	221
Information Collective	375	594	496	936
Médiation	1	1	4	4
SMS	1046	8194	1851	20432
Téléphone	866	3194	1529	5868
Visite	465	906	924	1955
Total général	**1181**	**86687**	**1952**	**135255**

De très nombreux échanges ont également eu lieu par tchat entre les CIPS et les jeunes. Le rapport de l'IGAS met en 1ère recommandation (p29) l'intégration des échanges par tchat de l'appli CEJ dans les possibilités de suivi hebdomadaire.

De manière générale, plusieurs difficultés existent pour la réalisation des entretiens individuels hebdomadaires :

- La surcharge administrative, la préparation et l'animation d'ateliers réduisent les temps de face à face individuels.
- Beaucoup de jeunes participant aux divers ateliers et en contact régulier dans la semaine avec leur conseiller par tchat, sms, mail ne voient pas l'intérêt de revenir en entretien individuel pour le point hebdomadaire.
- Par manque de plage horaire disponible pour des entretiens individuels certains entretiens individuels hebdomadaires doivent se faire par téléphone. Or les jeunes ne sont pas forcément

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

joignables ou disponibles au moment de faire ses points individuels. Les relances sont alors chronophages.

- Fin 2023, nous avons également mis l'accent sur les entrées en CEJ, ce qui a entraîné des temps importants consacrés au repérage et à la mobilisation des jeunes ainsi que des temps administratifs conséquents car les étapes pour l'accès au CEJ sont également conséquentes.
- Par ailleurs, les modalités de sanction sont trop longues. Aussi, certains jeunes qui ne donnent plus de nouvelles sont encore comptabilisés parmi les jeunes en cours du CEJ.

A noter également que les modalités pour construire le programme des 15h/20h d'activité sont également complexes. L'appli CEJ n'a été accessible qu'au second semestre 2022 et sa prise en main a été inégale selon la dextérité des CIPS et des jeunes avec les smartphones. Il faut également souligner que certains jeunes n'ont pas de smartphone ou une connexion internet.

Malgré cela, c'est plus de 10491 ateliers, informations collectives ou événementiels qui ont été créés par la MLE pour les jeunes du CEJ. Ils couvrent tous les domaines pouvant contribuer à mener un jeune à l'autonomie et à l'emploi : les techniques de recherche d'emploi, la découverte de métiers, l'aide à la définition de projet professionnel, la recherche de formation, la recherche de stage (PMSMP), la citoyenneté, la connaissance des institutions et des concours de la fonction publique, la santé, le logement, la mobilité, la culture, le sport, le développement personnel, ...

Parmi ces ateliers nous avons les classiques Ateliers CV, Ateliers Lettre de Motivation et Simulation d'entretien d'embauche. Cependant, nous avons travaillé à refondre ces ateliers de manière à évoluer avec les nouvelles technologies.

Par exemple, les ateliers CV et lettre de motivations se décomposent en plusieurs parties, le travail avec le jeune pour avoir les éléments pour alimenter son CV et sa lettre de motivation, puis un travail sur la formalisation via les outils numériques lors des ateliers numériques.

Pour ce qui est des ateliers simulations d'embauches, nous avons pris le parti de le faire en interne et également avec des professionnels du recrutement (agence d'intérim, partenaire des centres de formations, entreprises qui recrutent). Le retour des professionnels est primordial pour le jeune qui saura comment s'améliorer lors d'un entretien.

La Mission Locale Est attache une grande importance à ce que l'ensemble de ces ateliers, aussi innovants soient-ils, ramènent le jeune vers son insertion. Aussi l'ensemble des ateliers spécifiques au jeune du CEJ ont obligation de présenter soit un métier soit des outils qui aideront le jeune à s'insérer professionnellement.

En CEJ, les jeunes sont également encouragés à faire des démarches personnelles pour leur insertion. 1950 jeunes en ont effectué :

	2022	2023
Nb de CEJ sur la période	1 165	1950
Nb de jeunes ayant effectué des démarches personnelles sur la période	1 029	1736
Part des jeunes - démarche en autonomie	88,3%	89%

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Dont CEJ - Démarches personnelles emploi (%)	85,2%	89.6%
Dont CEJ - Démarches personnelles formation (%)	27,7%	38.9%
Dont CEJ - Démarches personnelles projet professionnel (%)	47,8%	43.4%
Dont CEJ - Démarches personnelles logement (%)	2,9%	3.7%
Dont CEJ - Démarches personnelles loisir, sport, culture (%)	7,9%	19%
Dont CEJ - Démarches personnelles citoyenneté (%)	20,7%	24.4%
Dont CEJ - Démarches personnelles santé (%)	12,2%	19.1%

Concernant les démarches personnelles des jeunes pendant leur parcours, on constate que les jeunes ont bien compris l'intérêt du CEJ avec plus de 89.6% (+4.4% par rapport à 2022) des jeunes qui ont effectué des démarches personnelles sur la thématique de l'emploi.

Les démarches personnelles formation sont également en augmentation en 2023 (+12.2 points) avec les formations proposées par Pole Emploi et la région qui ont été plus importantes qu'en 2022.

Les PMSMP :

Dans le cadre des 15h/20h d'activité, les jeunes peuvent réaliser des immersions en milieu professionnel (PMSMP). **En 2023, 1129 jeunes ont effectué 2183 PMSMP.** Cela a permis aux jeunes de découvrir des métiers, de confirmer ou d'infirmer un projet professionnel et/ou de se faire repérer par un employeur.

La durée des contrats :

Les CEJ ont été majoritairement de 6 mois soit pour 98% des jeunes.

Les entrées en solutions structurantes :

Durant sa période d'accompagnement en CEJ, un jeune peut accéder à des actions considérées comme structurantes pour la réussite de son parcours d'insertion. Font partie des actions structurantes la formation, les missions d'utilité sociale (Service civique et le SNU), les emplois aidés (CUI-PEC-CIE; CDDI de l'IAE; CDD tremplin dans les entreprises adaptées) et les périodes d'accompagnement intensif spécifique externe (E2C, RSMAR, actions 100% inclusion, Erasmus, parcours sésame,...).

On constate une augmentation conséquente du nombre de jeune qui ont eu accès à une solution structurantes en 2023 comme le montre les tableaux suivants.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

	2022	2023
Nb de jeunes - Formations hors E2C-RSMA-Eval Initiale CLéA	79	200
Nb de jeunes - Formation pré qualifiantes	27	39
Nb de jeunes - Formations Certifiantes	41	82
Nb de jeunes - Formations Qualifiantes	1	1
Nb de jeunes - Formations Professionnalisantes	10	22
Nb de jeunes - Formation création d'entreprise	0	1
Nb de jeunes - Autres Formations (mob-RAN-Perfectionnement)	12	79

	2022	2023
Nb de jeunes - Accompagnement intensif externe - E2C	18	31
Nb de jeunes - Accompagnement intensif externe - RSMA	6	24

	2022	2023
Nb de jeunes - Situation d'emploi (hors situ. de sortie CEJ)	76	195
Nb de jeunes - CDD moins de 6 mois	31	90
Nb de jeunes - Intérim/Saisonnier	22	52
Dont jeunes - situation d'Interim	19	46
Dont jeunes - situation de saisonnier	3	6
Nb de jeunes - Service civique (SC)	33	61
Nb de jeunes - CUI Secteur Non Marchand	13	50
Nb de jeunes - CUI Secteur Marchand	3	8
Nb de jeunes - Contrat d'insertion	8	11
Nb de jeunes - Emploi Tremplin	0	0
Nb de jeunes - CEJ - Prestation chez un partenaire	8	1
Nb de jeunes en formation - Evaluation initiale CLéa	0	0

Les sorties du CEJ :

La sortie considérée par l'Etat comme « avec accès à l'autonomie » est la sortie en emploi durable, qui intègre les contrats à durée déterminée de plus de six mois (hors contrats aidés et insertion par l'activité économique), les contrats à durée indéterminée, les contrats en alternance, la titularisation dans la fonction publique et le travail indépendant dans le cadre d'une création d'entreprise.

En 2023, nous avons eu 1417 sorties du CEJ et 60 renouvellements. Parmi les sorties, 280 sorties étaient pour accès à l'autonomie. Cela représente 19.8% des sorties.

Motif sortie	nb jeunes	nb jeunes

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

	2022	2023
Emploi durable	124	258
Accès à l'autonomie	9	32
Taux de sortie emploi durable/sortie hors fin de la durée maximale du parcours	53%	39%
Scolarité	8	22
Abandon du jeune	36	30
Déménagement	18	59
Fin de la durée maximale du parcours	129	755
Limite d'âge du jeune	1	2
Non-respect des engagements	11	105
Rupture d'un commun accord	27	149
Autre sortie anticipée	2	5
Total général	365	1417

L'accompagnement vers l'emploi des jeunes NEET

Les objectifs et contenu de l'accompagnement

L'objectif de cette action, co-financée, par le FSE était d'accompagner de façon intensive 200 jeunes NEET de l'Est vers l'emploi et la qualification.

Cet accompagnement était formalisé au moyen d'un contrat d'engagement signé par le jeune et la Mission Locale Est. Ainsi, ce sont 201 contrats d'engagement qui ont été formalisés.

Cette action avait plusieurs objectifs, dont la finalité était l'insertion durable des jeunes en accompagnement, dont voici la déclinaison opérationnelle tout au long de l'action :

a) Développer la connaissance du monde de l'entreprise, de ses codes et ses attentes face aux candidats

L'équipe de conseillers dédiés a développé plusieurs ateliers de préparation au monde de l'entreprise en direction des jeunes en accompagnement. Voici les intitulés d'ateliers qui ont été développés et mis en œuvre :

- Ateliers semi-guidé : cet atelier a pour but de présenter l'ensemble des offres d'emploi en cours à la Mission Locale et de motiver les jeunes à se positionner sur des offres
- Mesures d'aides à l'embauche : La présentation de ces mesures aux jeunes avait pour but de promouvoir à travers les jeunes des offres d'aides à l'embauche auprès des employeurs
- Préparation aux entretiens d'embauche : à travers des simulations d'entretiens et la préparation à ces simulations.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

L'équipe a donc dispensé 36 ateliers sur l'exercice 2023. En moyenne c'est donc 288 jeunes qui ont eu accès à ces ateliers.

b) Développer la connaissance du bassin d'emploi et de ses opportunités et initier des opportunités de contacts avec le monde de l'entreprise

- **Recrutement CIREST :**

L'action est une opportunité pour 60 jeunes du bassin Est d'accéder à un contrat Parcours Emploi Compétence (PEC) sur le métier Accompagnateur Transport Scolaire (ATS). Les jeunes sont répartis sur les 6 communes de l'EST à l'issu du recrutement.

L'action de sensibilisation et de sourcing débute en octobre et la préparation des jeunes se fait sur la période jusqu'à novembre où le jeune passe un test écrit puis un entretien.

Résultats : 92 jeunes positionnés sur cette action, 60 jeunes ont été embauchés.

NB : il y a souvent des désistements des jeunes et un nouveau recrutement est parfois nécessaire

- **Pérennisation de l'intérim sur notre territoire avec « Mobile Intérim » :**

Cette action a été initié par la Mission Locale Est pour faire intervenir une agence d'intérim qui dispose d'un minibus pour venir présenter leurs offres, effectuer les inscriptions, recruter des jeunes de notre territoire d'intervention.

Il est à noter qu'il n'y a pas d'agence d'intérim dans le bassin Est de la Réunion.

Cette initiative a porté ses fruits puisque depuis cette action, l'ensemble des acteurs de l'intérim de la Réunion nous ont sollicités pour effectuer cette démarche auprès de nos jeunes.

Résultats : 700 jeunes ont été sollicités (appels, sms, mails, information collective), 90 jeunes ont accédé à une mission d'intérim en 2023.

c) Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes

Par ailleurs, un autre volet de cet accompagnement était de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes en dénichant les opportunités du marché de l'emploi. En effet, les conseillers dédiés à l'accompagnement avaient pour objectif de collecter des offres d'emploi et d'alternance, et les mettre à disposition des jeunes de la Mission Locale Est.

Le travail sur le terrain de ces conseillers a permis de recueillir 194 offres d'emploi collectées et gérées, afin d'augmenter les chances d'accès à l'emploi des jeunes accompagnés par la Mission Locale Est.

Sur les offres collectées et gérées, 153 offres ont été pourvues par des jeunes de la Mission Locale.

La relation partenariale mise en place par l'équipe de conseillers pour permettre aux jeunes d'accéder à l'emploi via la promotion de profil a permis de contractualiser 96 partenariats.

Grâce à cette relation de qualité, nous avons pu convenir, avec nos partenaires, d'animer différents ateliers sur les métiers, les filières, les formations, les recrutements, des jobs dating ce qui représente 101 ateliers sur 12 mois.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Les résultats généraux

- Nombre d'informations collectives effectuées pour informer sur le dispositif : 25

Avec une moyenne de 5 jeunes par information collective, près de 125 jeunes ont été sensibilisés sur le dispositif et 201 ont intégré le dispositif. Parmi les 201, certains jeunes ont été orienté par les autres Conseillers de la MLE sans passer par l'information collective.

- **Parmi ceux qui se sont engagés dans un accompagnement, 182 jeunes ont accédé à une situation positive, soit 91% de sorties positives**, un résultat qui montre la performance des conseillers dans leur accompagnement. Nous avions pour rappel un objectif de 40% sur ce volet.
- 57 jeunes ont signé un contrat en alternance, contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.
- 61 jeunes ont accédé à une situation d'emploi.
- Ce sont donc 118 jeunes qui accèdent à une situation d'emploi ou d'alternance grâce à cet accompagnement, soit 59% des jeunes accompagnés.
- 22 jeunes ont accédé à une situation de formation dont 2 en reprises d'études et 5 jeunes ont accédé à un service civique, soit 29 jeunes, ou 14.4% des jeunes accompagnés.
- 35 jeunes ont accédé à une immersion professionnelle, soit 17% des jeunes accompagnés.

Situation en cours en 2023 (début en 2022)	**nb jeunes**	**Pourcentage**
Contrat en Alternance	57	28%
Emploi	61	30%
Formation	22	11%
Pmsmp	35	17%
Service Civique	5	2%
Scolarité	2	1%
Fin de parcours de 6 mois	19	9%
Total général d'entrée	**201**	**100%**

L'accompagnement à la mobilité extra-muros

En 2023, nous avons eu 2296 jeunes qui ont bénéficié de 8865 propositions liées à la mobilité.

Parmi ces jeunes, 165 ont été spécifiquement accompagnés par le Référent mobilité. Ce dernier assure également les relations partenariales avec les acteurs de la mobilité. Il informe tout jeune de la MLE (quel que soit son ou sa CIPS) des offres professionnelles à partir des requêtes d'I-milo permettant d'identifier les profils des jeunes.

Aussi nous avons eu en 2023 :

76 départs par le biais du CNARM

14 départs par le biais de LADOM

4 jeunes partis par le biais de Terravenir pour travailler en Australie

13 jeunes partis en Irlande dans le cadre d'Erasmus après une formation dispensée par l'association « Ici et ailleurs »

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

L'accompagnement à la mobilité fait par le Référent mobilité consiste à informer le jeune sur les solutions accessibles pour l'aider à partir vers une destination pour laquelle il se sera renseigné, faire le point sur le budget du jeune et l'aider à trouver des aides financières si nécessaire ou encore à l'orienter vers des partenaires de la mobilité.

Le réfèrent mobilité a effectué des sessions d'information collective mobilité extra-insulaire (CNARM, LADOM, ERASMUS+, AUSTRALIE, QUEBEC) dont 266 jeunes ont pu en bénéficiers.

CNARM et TERRAVENIR :

Nom offre de service	nb jeunes	nb propositions
Info sur Offre Mobilité CNARM	1522	3625
Orientation vers le CNARM	103	108
Info Mobilité TERRAVENIR AUSTRALIE	573	584

Le référent transmet des offres de mobilités aux jeunes en fonction d'extractions effectué sur I-Milo des projets professionnels des jeunes, ce qui explique que 1522 jeunes ont eu 2.4 propositions d'offres d'emploi en mobilité.

103 jeunes ont été orientés vers le CNARM suite à un échange avec le conseiller. Il y a eu 108 propositions car certains jeunes qui avaient déjà été orientés n'avaient pas trouvé d'offres qui leur convenaient ou n'étaient pas prêt à partir dans les délais du CNARM.

TERRAVENIR est un partenaire qui propose des offres d'emploi en Australie.

Nombre de jeunes partis avec le CNARM en mobilité : 76

Nombre de jeunes partis avec TERRAVENIR en mobilité : 4

	nb jeunes				nb jeunes
Commune	CNARM DEAC*	CNARM DEAC* alternance	CNARM DEEP**	Terravenir (Australie)	
Bras-Panon		2	3	1	6
Saint-André	12	20	3	2	36
Saint-Benoît	5	18			23
Salazie		2		1	3
La plaine des palmistes	1	3	1		5
Sainte rose	2	3	1		6
Total général	20	48	8	4	80

**DEAC : Demandeurs d'Emploi Avec contrat*

***DEEP : Demandeurs d'Emploi En Prospection*

En 2023, 76 jeunes de l'EST sont partis en mobilité avec le CNARM dont :

- 20 sont partis en Emploi avec un contrat avant de quitter le territoire (25% des jeunes)
- 48 sont partis avec un contrat en alternance avant de quitter le territoire (60% des jeunes)
- 8 sont partis en prospection
- 4 jeune de Saint André est parti en Australie pour y travailler.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Le CNARM a donc permis à plus de 74.8% des jeunes partis en mobilité avec leur dispositif d'accéder à un emploi avant même de quitter la Réunion. Cependant, il y a eu une baisse des départs avec le CNARM par rapport à 2022 en raison de critères de sélection plus stricts (autonomie accrue et économies de près de 1200 euros). En revanche, les départs avec TERRAVENIR ont augmenté (en 2022 : 1, 2023 : 4)

LADOM :

Nom offre service proposition	nb jeunes	nb propositions
Info sur Offre Mobilité LADOM	779	792
Orientation vers LADOM	53	53

Notre partenaire LADOM nous permet d'aider les jeunes qui ont des projets de formation hors département.

En 2023, 779 jeunes ont été informés sur les offres de LADOM par rapport à leur projet professionnel.

A l'issu d'entretiens avec les jeunes, nous avons orienté 53 jeunes vers le dispositif de LADOM pour le financement de leur formation.

Nombre de jeunes partis avec LADOM en mobilité : 14

Commune	nb jeunes
Bras-Panon	1
Saint-André	7
Saint-Benoît	6
Total général	14

En 2023, 14 jeunes de l'EST ont bénéficié de l'aide de LADOM pour le financement de leur formation hors département.

Ce chiffre est stable par rapport à l'année précédente, sans augmentation ni baisse notable.

ERASMUS+ :

Nombre de jeunes partis avec ERASMUS+ en mobilité : 13

Nom offre service proposition	nb jeunes	nb propositions
Information sur Offre Mobilité ERASMUS+	972	1382
Information collective ERASMUS+	71	79
Orientation vers ERASMUS+	13	13

Le dispositif ERASMUS + vise à donner aux jeunes de moins de 30 ans avec ou sans diplôme, la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer leurs compétences et accroître leur employabilité.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Le recrutement se fait à travers des informations collectives et un recrutement sur dossier des jeunes candidats.

Il n'y a que 3 à 4 départs par an car les jeunes doivent suivre une formation de mise à niveau avant le départ dans le pays déterminé. La formation se déroule avec un prestataire « Ici et ailleurs ».

En 2023, 13 jeunes ont pu accéder à cette offre de mobilité en Irlande.

Grâce à une meilleure communication et préparation des jeunes, le nombre de départs est passé de 3 en 2022 à 13 en 2023.

La Brigade pour l'Inclusion Positive

- **Nombre d'entrées au 31/12/2023 :** 526
 - 262 Femmes
 - 264 Hommes
 - Dont 23 jeunes reconnus TH

- **Répartition par ville :**

VILLE	NOMBRE
BRAS PANON	60
PLAINE DES PALMISTES	37
SALAZIE	20
SAINT BENOIT	227
SAINTE ROSE	13
SAINT ANDRE	169

Dont 137 en QPV et 62 en ZRR

- **Niveau scolaire :**

NIVEAU	NOMBRE
1	5
2	69
3	189
3 VALIDE	87
4	203
4 VALIDE	138
5	53
5 VALIDE	19
6	4
6 VALIDE	4

- **Actions à la carte :**

AFEST	33	Objectif 34

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

ALCI	22	Objectif 25
Entreprendre pour apprendre	81 jeunes accompagnés	Objectif 25
Coaching	156	Objectif 84
ARDIE	170	Objectif 150
S'essayer à la mobilité extra insulaire	14	Objectif 25

- **Sorties :**
 - Emploi (alternance, CDD, CDI, création d'entreprise, intérim) : 173 dont 2 créations d'entreprise soit 32,88 % (objectif 25%)
 - Formation : 117 soit 22,24% (objectif 25%)
 - Service civique ou ayant fait 2 PMSMP : 109 soit 20,7% (objectif 17,5%)
 - Mobilité : 30 départs dont 20 pour emploi formation soit 3,80% (objectif 2,5%)

Total sorties positive : 58,92 % (objectif 50%)

Total sortie dynamique : 20,7% (objectif 17,5%)

- **Actions solidaires :**

653 actions pour 526 jeunes soit 1,23 action par jeune entre 2020 et 2023

2020-2021 : 243

2022 : 118

2023 : 292

2 actions solidaires et humanitaires en dehors de la Réunion : 1 en Mars 2023 avec l'association Eau de coco : animation et aide aux enfants défavorisés de TULEAR, l'autre en Mai 2023 au Cameroun pour une collecte et distribution de livres.

- **Nombre de partenaires pour les actions solidaires :** 24

Le parrainage

Les objectifs :

La MLE avait pour objectif en 2023 d'accompagner 20 jeunes dans le cadre du parrainage.
28 jeunes y sont entrés.
25 jeunes sont considérés comme finançables (c'est-à-dire quand il y a eu au moins 2 entretiens par jeune et plus de 6 semaines d'accompagnement).
Pour rappel, les objectifs qualitatifs sont les suivants :

- Faciliter l'accès à l'emploi des filleuls
- Transmettre les codes de l'entreprise et des conseils de savoir-être
- Soutenir la démarche d'insertion professionnelle
- Participer à ouvrir une porte vers le monde de l'entreprise

Les rôles et domaines d'intervention des parrains et marraines :

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Le parrain ou la marraine est un-e salarié-e, chef-fe d'entreprise ou retraité-e qui souhaite consacrer du temps à accompagner un ou plusieurs jeunes au début de son parcours professionnel.

Ils peuvent apporter des connaissances sur le monde du travail ainsi qu'une ouverture sur son réseau professionnel afin d'accompagner le filleul dans sa recherche d'emploi et lever certaines barrières à l'emploi.

Les domaines d'intervention sont les suivants :

•ARMEE DE TERRE- MARINE NATIONALE-ARMÉE DE L'AIR- GENDARMERIE-
•RSMA
•ANIMATION SOCIO-CULTUREL –BAFA-BAFD
•AUXILIAIRE DE VIE
•AGENT HOSPITALIER
•COACH SPORTIF
•ACCOMPAGNEMENT PETITE ENFANCE
•ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DU TOURISME
•ACCOMPAGNEMENT DOMAINE DE LA PHOTOGRAPHIE
•ACCOMPAGNEMENT MÉTIER D'AMBULANCIER
Nous avons 10 parrains/marraines bénévoles.

Les entrées en parrainage en 2023

Commune	Nb de jeunes Entrées	Nb d'abandon de moins de 6 semaines	Nb de jeunes avec plus de 6 semaines	Nb de jeunes avec un entretien parrain	Nb de parrainage finançable
Bras Panon	1	0	1	1	1
Plaine des palmistes	2	0	2	2	2
Saint andré	12	0	12	12	11
Saint Benoit	11	0	11	11	9
Sainte rose	2	0	2	2	2
TOTAL	**28**	**0**	**28**	**28**	**25**

L'accompagnement à la création d'entreprise : le Groupement de créateurs

Initiée par la Mission Locale de Sénart en 1999, la démarche Groupement de Créateurs est née du constat que l'envie d'entreprendre des jeunes se heurte souvent à un manque d'écoute et de confiance de la part des structures d'accompagnement, qui portent un jugement sur la pertinence de leur projet avant même qu'ils aient eu la possibilité de le construire.

De ce constat, est donc née l'idée de permettre aux jeunes d'exprimer leurs envies ou idées d'entreprendre, puis de les accompagner dans l'élaboration (ou émergence) de leurs projets.

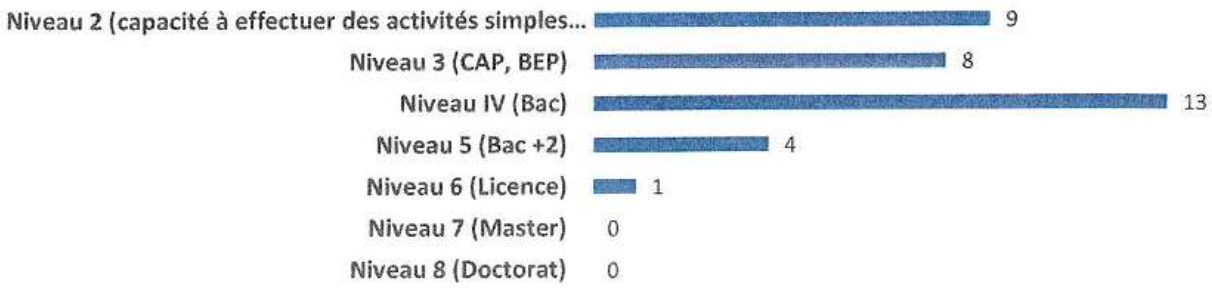
Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Résidence dans les territoires prioritaires



La grande majorité des porteurs de projet sont issus des communes de Saint-Benoît et de Saint-André. Nous avons très peu de porteurs de projet dans les zones rurales

La totalité des jeunes sont issus de zones AFR. 23% d'entre eux viennent de quartiers prioritaires et 6% des zones rurales.



Sur 35 jeunes accompagnés, nous avons 37% des jeunes qui sont titulaires d'un baccalauréat et 49% des jeunes qui ont un niveau infra IV. Seulement 14% des jeunes accompagnés sont de niveau Bac +. Cela répond bien aux exigences du cahier des charges, qui est d'accompagner les jeunes faiblement qualifiés vers l'insertion.

Types de situation	Nombre de jeunes en situation
Création entreprise	2
CDI	4
CDD	9
Intérim	3
Formation	5
Alternance	6
Service civique	2
ACI	1
E2C	1
Réorientation vers opérateur réseau Point chances pour finalisation projet de création d'entreprise	6

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

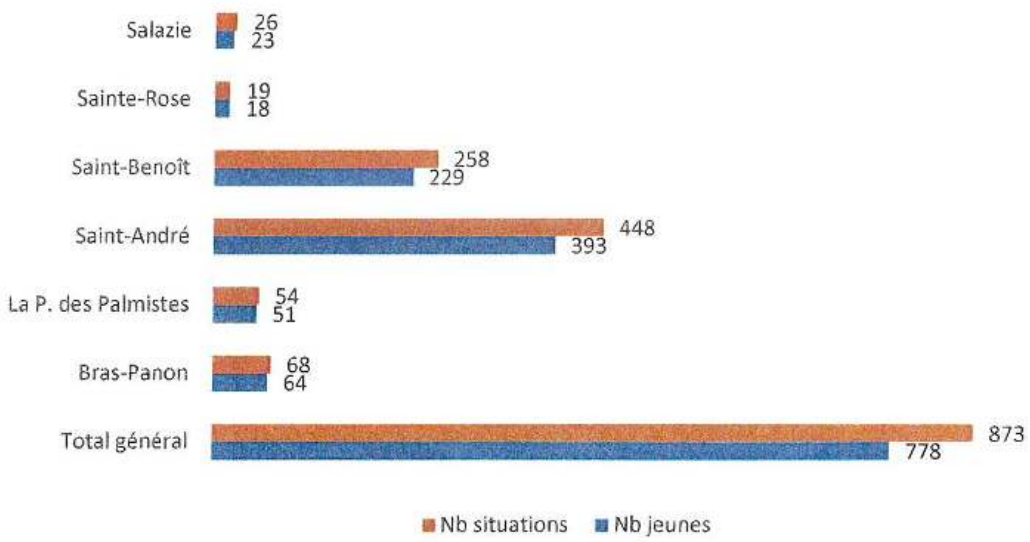
Sur 62 jeunes accompagnés en 2023, nous avons :

- **26 %** des jeunes qui ont occupé un emploi.
- **18 %** qui ont intégré une formation.
- **3%** qui ont créé une activité.
- **23%** des jeunes qui poursuivent leur projet de création en 2024.
- **52% des jeunes ont accédé à une situation durant leur parcours d'accompagnement Groupement de Créateurs.**

II.7 L'accès à la formation

Les entrées en formations

Les entrées en formation en 2023 répartis par commune



En 2023, 778 jeunes ont pu intégrer 873 situations de formation.

Comparativement à 2022, nous observons une augmentation du nombre de jeune bénéficiaire et très logiquement du nombre de situations de formation. Ces augmentations sont respectivement de l'ordre de 12.27% pour le nombre de jeunes et 8,04% pour le nombre de situations.

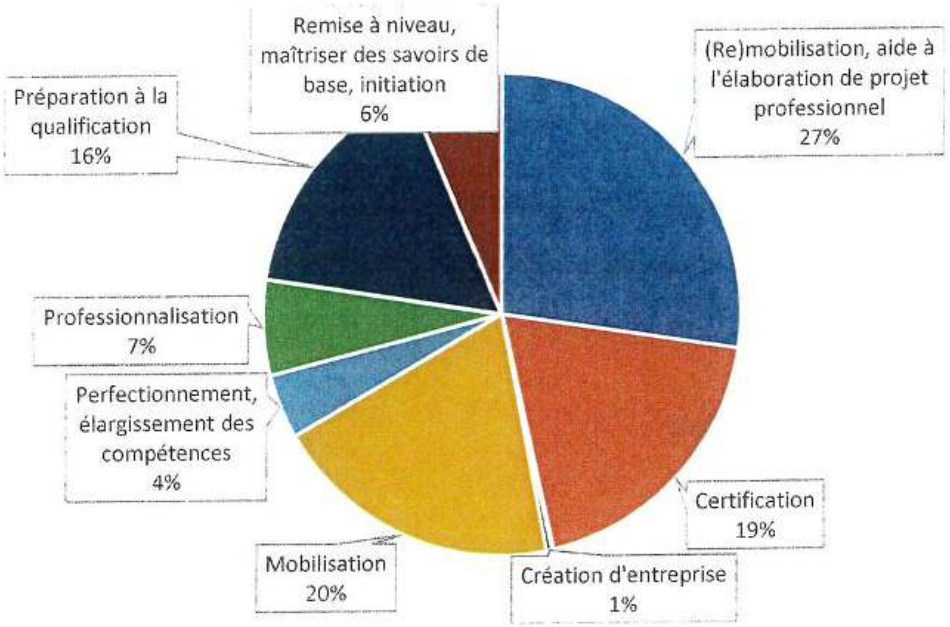
Parmi les jeunes entrés en formation, nous avons également :

- 99 personnes entrées à l'E2CR ;
- 70 personnes entrées au RSMA-R (Service Militaire Adapté de la Réunion) ;
- 7 personnes entrées en formation auprès de LADOM.

Pour atteindre ces chiffres, les professionnels de la structure ont effectué 4 056 propositions à 2 103 jeunes.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Répartition des formations par type de formation :



Seulement 19,1% des situations formations sont des certifications. 80,9% sont des formations qui bien qu'elles permettent aux jeunes d'améliorer les compétences transversales de jeunes n'amènent pas à une augmentation du niveau d'étude.

De plus, ce dernier élément doit être prise en compte car beaucoup de jeunes perçoivent certaines formations non qualifiantes comme redondantes par rapport à ce qu'ils font déjà dans le cadre de leur accompagnement en mission locale (ex. : rédaction de CV, préparation aux postures en entreprise). Il y a aussi une méfiance envers les formations qui semblent ne pas offrir de qualifications ou de diplômes reconnus.

La Cité de la formation

Projet innovant lancé en 2022 dans l'optique de favoriser l'accès à l'emploi et à la formation des publics les plus éloignés du marché du travail, la Cité de la Formation, située dans la Région Est de l'île de la Réunion, à un carrefour stratégique, propose des parcours de formation adaptés aux besoins des demandeurs d'emploi, des salariés en reconversion et des jeunes accompagnés par la Mission Locale Est.

Le secteur Est de l'île soufre d'un manque d'infrastructure qui limite les opportunités d'emploi et de formation pour ses habitants. C'est face à ce constat et grâce à la volonté de la Mission Locale de proposer une solution innovante et efficace qu'est née la Cité de la Formation, laquelle regroupe divers services parmi lesquels : un service d'orientation, une plateforme numérique de formation à distance, un espace de co-working et de création et une offre de formation à disposition dans les secteurs porteurs de l'économie locale.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Depuis son ouverture officielle, la cité de la formation a accueilli 498 stagiaires de la formation professionnelle répartis ainsi :

- 238 jeunes de moins de 25 ans qui ont bénéficié d'une formation qualifiante ;
- 260 personnes de plus de 25 ans qui ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé.

Parmi ces usagers, 436 étaient résidentes de l'Est de l'île et 62 d'autres secteurs. Ainsi, le public de l'Est représente plus de 87.5% des usagers de la cité.

De Septembre 2022 à fin 2022 : 48 stagiaires ont démarré des actions de formations sur la Cité de la formation.

En 2023 : 318 stagiaires de plus ont parcouru un suivi de formation.

Activités annexes de la Cité de la formation

Depuis le mois de juillet 2023, la Mission Locale Est a négocié la mise en place de réunions d'informations collectives de divers centres de l'île. Ce sont ainsi 171 demandeurs d'emploi qui ont pu bénéficier des informations collectives dispensées dans les locaux de la cité afin de promouvoir des futurs projets d'insertion (tous âges confondus).

42 professionnels viennent également sur des réunions interprofessionnelles (sur des horaires décalés, notamment de nuit).

II.8 L'accès à l'emploi et à l'alternance

La cellule emploi

Nous comptabilisons un total de 1 708 contacts avec toutes les entreprises partenaires de la Mission Locale Est pour l'année 2023 et cela pour des demandes diverses, parmi lesquelles :

- Des informations sur les mesures pour l'emploi (PEC, Gadiamb, Emploi Franc, Contrat en alternance, ...) ;
- Gestion de leurs offres d'emploi, du sourcing de candidats au recrutement ;
- Réalisation des démarches administratives pour les embauches en PEC ;
- Médiation entre les jeunes employés en cas de problèmes

Au cours de l'année, il y a également eu 97 évènements de type jobdating, forum, atelier, visite d'entreprise,.... Il s'agit d'évènements mis en place par la Mission Locale Est ou des partenaires.

Les activités de la Cellule Emploi

Nombre d'entreprises en contact	358 (dont 302 pour la cellule emploi)
Nombre de contacts « entreprise »	1 708 (dont 1 413 pour la cellule emploi)
Nb d'offres d'emploi/ de contrats en alternance récoltés	372
Nombre d'offres d'emploi / de contrat en alternance pourvues	293
Nombre de MER sur offres d'emploi internes	762

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

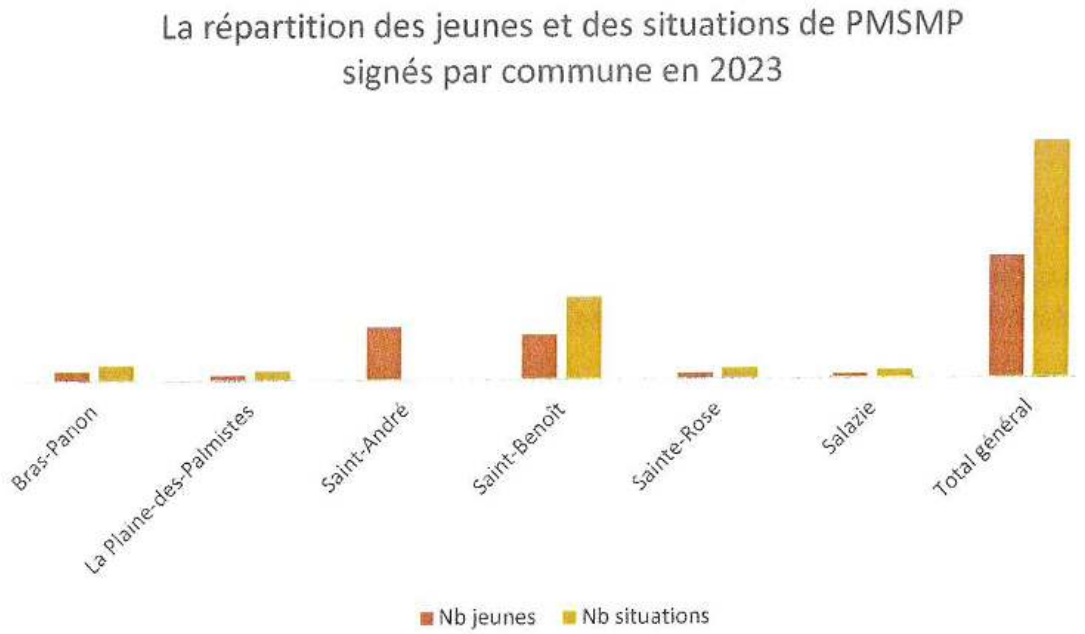
Les types de contact réalisés auprès des employeurs en 2023 :

- En entretien individuel : 35%
- Par mail : 53%
- Par téléphone : 12%

Les Périodes de Mises en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)

Evolution du nombre de situations de PMSMP sur les deux dernières années	
2022	**2023**
3 187	**2 807**

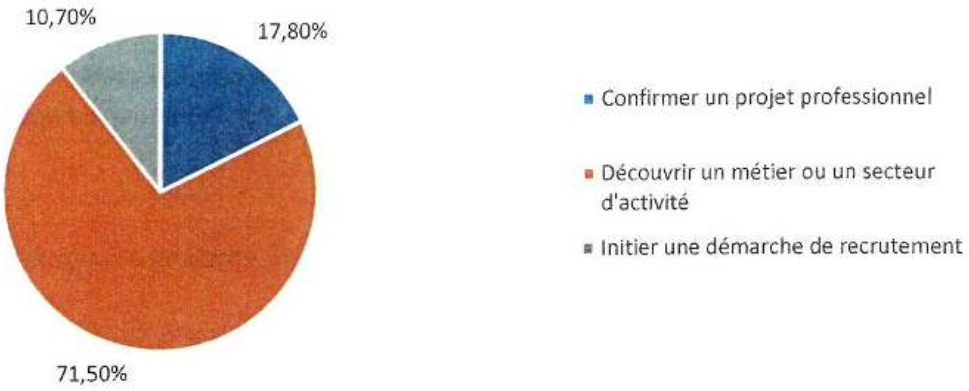
2 807 PMSMP ont été effectuées par un total de 1 443 jeunes en 2023. Le nombre de PMSMP a connu, l'année dernière, une diminution notable. Celle-ci s'explique par l'organisation actuelle du Contrat d'Engagement Jeunes, qui offre aux jeunes un panel d'activités élargi par rapport à ce qui était proposé dans le cadre de la Garantie Jeunes où ces mêmes jeunes devaient effectuer 80h d'immersion en entreprise au minimum. Ainsi, en plus des PMSMP qui présentent toujours une plus-value dans un parcours d'insertion, des solutions complémentaires ont été proposées aux jeunes : visites d'entreprises, ateliers professionnels, etc.



Les lieux de signatures principaux restent les deux grosses communes de la zone Est : Saint-André et Saint-Benoît. Ces deux communes cumulent près de 60% des signatures.

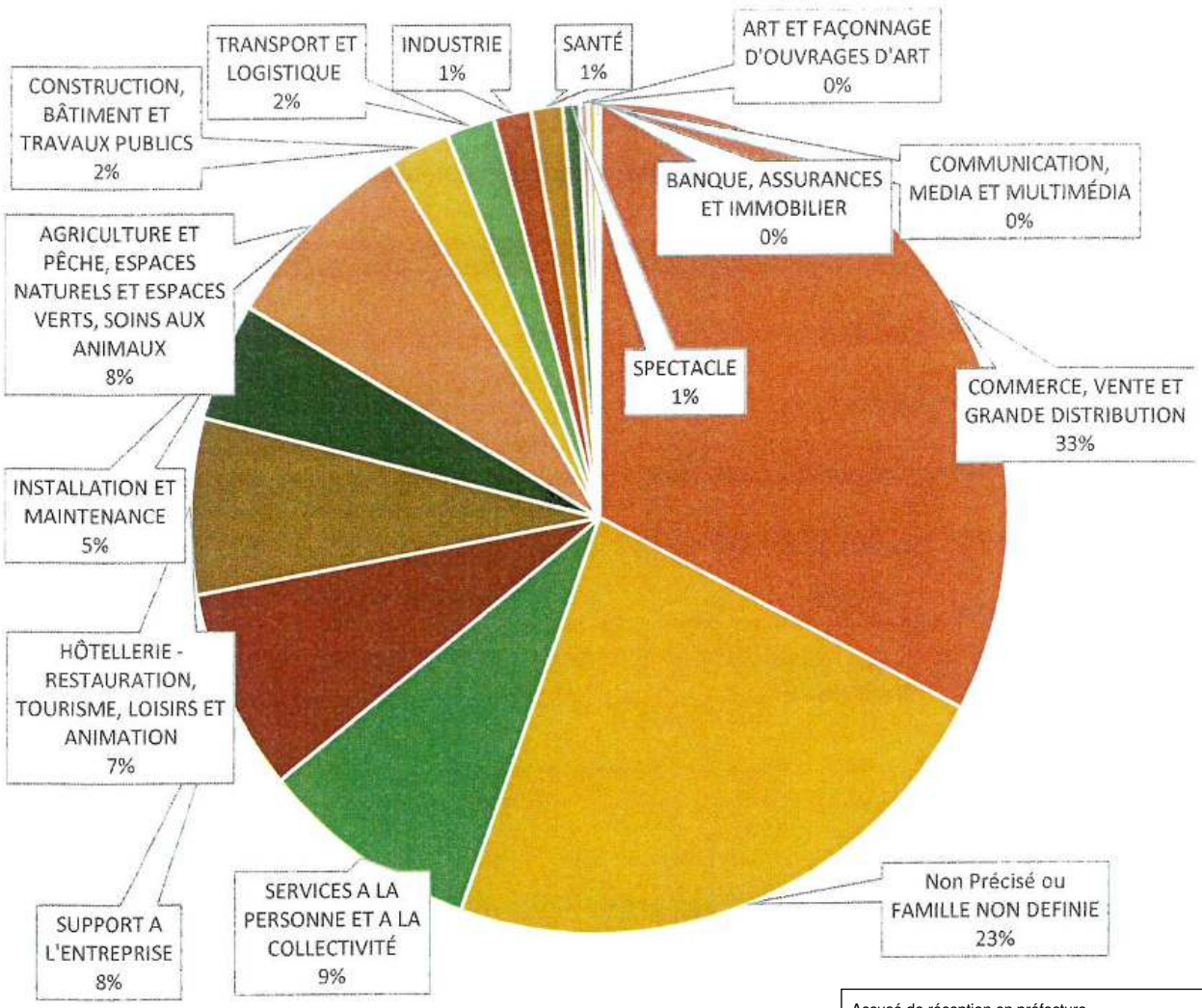
Le motif de réalisation des PMSMP

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024



En 2023, comme pour les années précédentes, le motif prioritaire de la réalisation de PMSMP est la découverte d'un métier ou d'un secteur d'activité avec un taux de 71.50%.

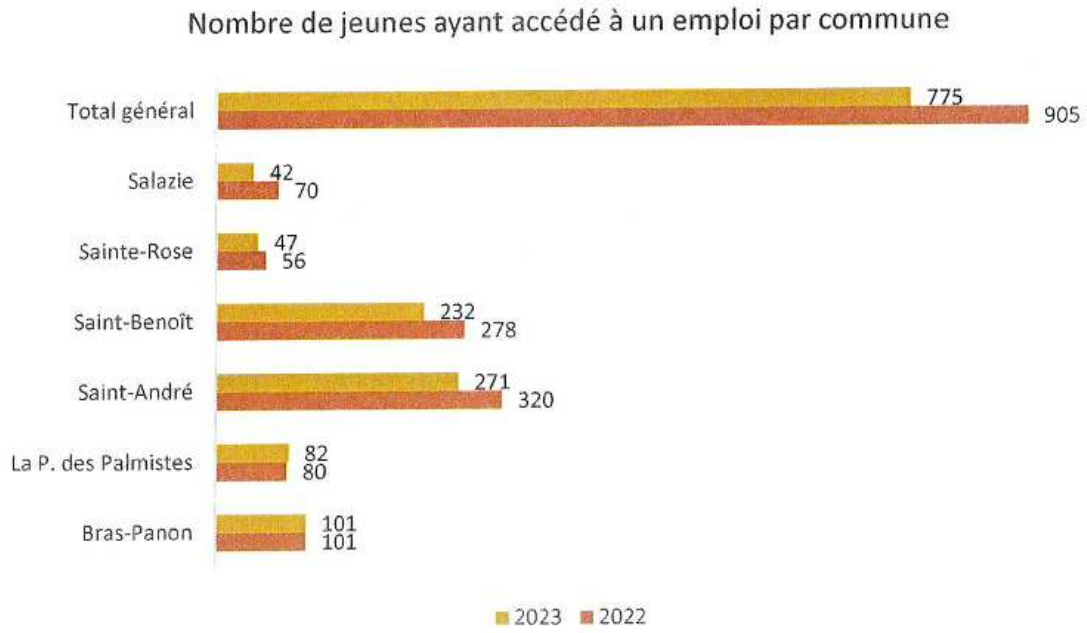
Dans la pratique, le motif « initier une démarche de recrutement » est rarement utilisé par les employeurs sur les CERFA (seulement 10,70%) qui craignent un engagement obligatoire d'embaucher le bénéficiaire à l'issue de la période d'immersion.

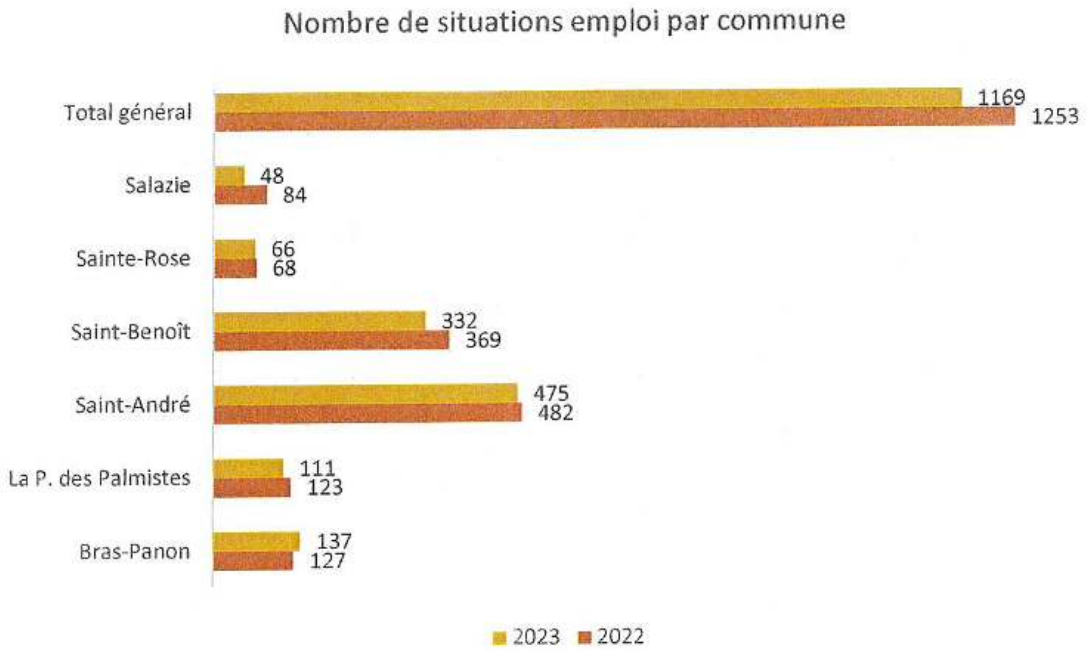


Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Les entrées en situation emploi

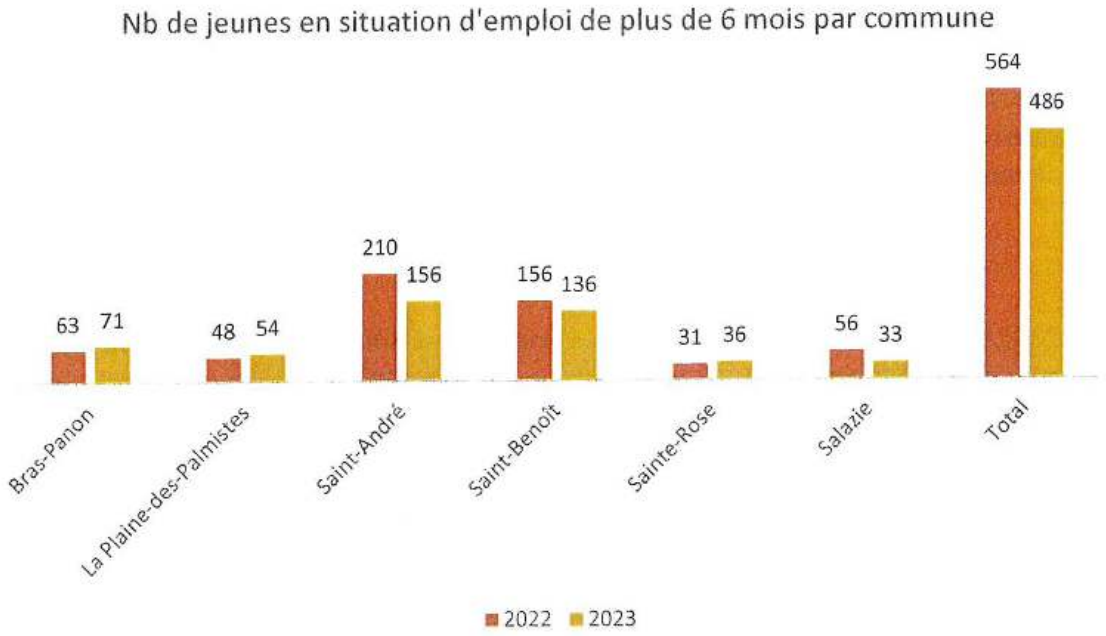
En 2023, 775 jeunes ont pu accéder à 1 169 situations d'emploi. Le nombre de jeunes ayant bénéficié d'une situation de type emploi au même titre que le nombre de situations d'emploi a diminué, puisqu'en 2022, 905 jeunes avaient accédé à 1 253 situations emploi.





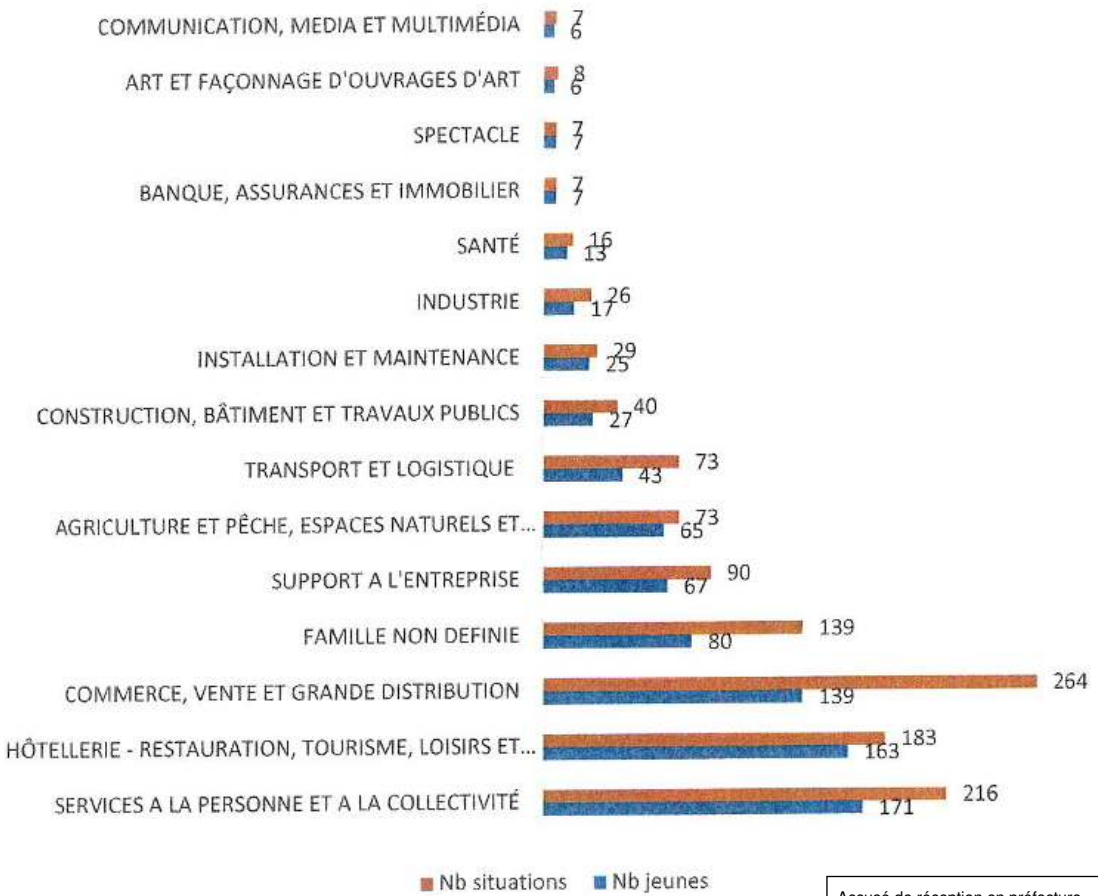
La baisse des entrées en emploi des jeunes de la MLE suit la même tendance territoriale. En effet, il y une baisse globale des embauches sur le territoire de la CIREST à hauteur de 4.2% a été observée en 2023 sur les données de France Travail (dataemploi.org), là où, au niveau régional, le nombre d'embauches a augmenté de 1.2%.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024



La baisse du nombre de de jeunes en situation d'emploi touche également les situations de 6 mois et plus, considérées comme durables. Entre 2022 et 2023, la baisse est de l'ordre de 13.83%

Les entrées en emploi par secteur d'activité



Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Nous remarquons que 3 secteurs d'activité se démarquent concernant les embauches de jeunes en 2023 :

- Le commerce, la vente et la grande distribution, avec 22.78% des situations emploi ;
- Les services à la personne et à la collectivité, avec 18.34% ;
- L'hôtellerie – restauration, tourisme, loisirs et animation, avec 15.53%.

Le PEC, Parcours Emploi Compétences

En 2023, 213 jeunes ont accédé à un emploi dans le cadre du dispositif tout type de contrat confondus (CDD, CDI), dont : 193 PEC non marchand, 9 en PEC CIE marchand en CDD et 11 en CDI.

Une baisse significative du nombre de PEC signés par rapport à 2022 a été observée et représente 49 contrats de moins pour les jeunes en PEC non marchand. Cela s'explique par la différence de prise en charge sur les salaires. Nous sommes en effet passés de 80% à 60% de prise en charge du salaire par l'Etat.

Les contrats d'apprentissages et contrats de professionnalisation

En 2023, 632 jeunes ont signé un contrat d'apprentissage et 26 ont signé un contrat de professionnalisation.

Le nombre de jeunes ayant signé un contrat d'apprentissage subit une baisse de 10.86%. Le nombre de jeunes ayant signé un contrat de professionnalisation est en diminution depuis plusieurs années maintenant, la baisse, pour 2023, est de l'ordre de 7.14%.

La mesure apprentissage semble s'essouffler au fil des mois et prend moins de part de marché.

Les offres d'emploi que nous relayons grâce à nos partenariats avec les centres de formation d'apprentis ne trouvent pas forcément de candidats à terme.

L'IAE, Insertion par l'Activité Economique

Les ateliers et chantiers d'insertion.

- Une Mission sociale

Les ateliers et chantiers d'insertion ont pour mission d'assurer l'accueil, l'embauche et la mise au travail sur des actions collectives de personnes éloignées de l'emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

La mise en situation de production collective favorisant ainsi une (re) mobilisation personnelle et professionnelle, une découverte des métiers, un (ré) apprentissage à la vie professionnelle, permettant une approche du marché de l'emploi par les salariés en parcours.

- Une Mission économique

C'est aussi une occasion pour l'ensemble des acteurs de répondre à un projet de territoire et de développement local en proposant ces opportunités d'emploi à l'échelle de notre territoire. Les portages des chantiers sont effectués par les associations qui ont répondu à l'appel à projet de la CIREST et qui ont eu un avis favorable de la Commission Départementale de l'Insertion par l'Activité Economique.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

La Mission Locale de l'Est, partenaire des projets, est un membre du comité technique et de pilotage.

Elle participe activement aux orientations, aux comités de recrutement et aux différents bilans de ces Ateliers Chantiers d'insertion.

Aussi pour l'année **2023** ,19 chantiers ont été portés et accompagnés sur notre territoire.

	Ateliers Chantiers d'Insertions	Opérateurs	Communes	Nombre de jeunes
1	ACI Jardin Sociale	Plaisirs Rando 2 P	Plaine Des Palmistes	4
2	ACI Case Créole	Plaisirs Rando 2 P	Plaine Des Palmistes	1
3	ACI Jardin de l'Espoir	ABDESS	Saint Benoit	5
4	ACI Aménagement Urbain	ABDESS	Saint Benoit	4
5	ACI Pépinière sociale	ARDIE	Saint Benoit	11
6	ACI Valorisation des déchets alimentaires	ARDIE	Saint-André	3
7	ACI BBS(Resto Beau Bon et Sain)	ARDIE	Saint Benoit	2
8	ACI i Textile	ARDIE	Saint Benoit	2
9	ACI Plateau Diversification Agricole	ARDIE	Bras Panon	5
10	ACI Informatique	ARDIE	Saint André	5
11	ACI Sentier Littoral-Ravine Glissante	CCAS	Sainte Rose	3
12	ACI-Jardin Solidaire-Fruit à pain	CCAS	Sainte Rose	4
13	ACI-Pépiniere sociale	AJL	Salazie	1
14	ACI-Vannerie de la paille chouchou	AJL	Salazie	2
15	ACI-Transformation palettes	ADICA	Sainte André	4
16	ACI-Audio Numérique	CNJOI	Saint Benoit	11
17	ACI Paille Passion	AIER	Saint André	4
18	ACI-Produits Cultivés	IMVEC	Saint André	4
19	ACi -Commercialisation	IMVEC	Saint André	2
TOTAL	19			73

Ces jeunes ont pu bénéficier dans le cadre de ces chantiers d'insertion, d'un contrat (CDDI) d'une durée de 04 à 12 mois, d'un accompagnement, leur permettant d'acquérir des compétences nouvelles techniques, d'un suivi socio-professionnel et d'une formation.

Pour l'année 2023, la Mission Locale de l'Est a participé au 2 **Comité Technique d'Animation Insertion Economique** organisé par les **Pôles Emploi de Saint André et de Saint Benoit.**

L'objectif de ces rencontres étant de faire un tour d'horizon sur l'IAE et de son développement sur le bassin Est, présenter les chantiers, les moyens et les mesures mises en place.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Aussi, l'optimisation de la plateforme d'inclusion ITOU par l'ensembles des agents de la Mission Locale de l'Est pour les recrutements (ACI, Intérim) a permis en 2023 de faciliter les diagnostics et l'agrément pour 293 bénéficiaires vers l'IAE .

Pour rappel :

Ce service facilite la mise en relation des personnes les plus éloignées de l'emploi avec les employeurs solidaires et les accompagnants (orienteur et prescripteurs habilités)

Il offre aux utilisateurs un outil mutualisé pour simplifier les procédures, fluidifier les parcours d'insertion entre professionnels et renforcer la qualité de l'accompagnement des personnes.

L'intérim

Sur l'année 2023, 90 jeunes ont accédé à 345 missions d'intérim. Si le nombre de bénéficiaires a diminué (il était, en 2022, de 103), le nombre de mission effectué a, quant à lui, augmenté de 11.29%. Ceci a notamment été possible grâce aux actions « Mobil'Intérim » qui ont permis aux jeunes de l'Est de mieux connaître l'intérim car il n'y a pas d'agence d'intérim sur le territoire.

Les créations d'entreprise

Permanence « Accompagnement à la création d'entreprise ».

Cette permanence organisée tous les vendredis sur l'antenne de Saint Benoit a pour but d'accompagner les jeunes tout au long de l'élaboration de leur projet de création d'entreprise.

Ils sont accompagnés sur la faisabilité de leur projet à travers les grandes thématiques suivantes.

- Passer de l'idée au projet
- Vérifier la faisabilité du projet
- S'informer sur la législation en vigueur selon le secteur d'activité
- Connaitre les aides financières (Bce-Taj-Pij)
- S'orienter vers les organismes spécialisés (Boutique de gestion-SAP-Adie-Couveuse d'entreprise-Réunion Entreprendre et les chambres consulaires)

Les résultats sur l'année 2023

- 19 Jeunes ont été vus sur la permanence du Vendredi « accompagnement à la création d'activité) sur l'antenne de Saint Benoit.
- 11 de ces jeunes ont participé à la réunion d'information SAP-BCE de la CIREST organisé à la Mission locale de l'Est-Antenne de Saint Benoit.
- 4 jeunes ont été orientés vers l'ADIE- une jeune a participé à la formation JDE, sur l'année 2023.
 - Ainsi 1 jeune a créé son activité à la Plaine Des Palmistes dans l'événementiel et actuellement accompagné par la couveuse d'entreprise.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Les actions / Evènementiels de l'emploi

	ACTIONS	DATES	LIEUX	RATIO	Partenaires
1	Info Coll Centre HORIZON REUNION (Vente / Commerce)	07/02/2023	MLE St André	Positionnés : 25 Présents : 11	HORIZON REUNION
2	Job dating ICCI - métiers du commerce, secrétariat, restauration	07/02/2023	MLE St André	Positionnés : 101 Présents 18	ICCI FORMATION
3	MOBIL INTERIM	22/02/2023	MLE St Benoit	Positionnés : 52 Présents : 24	SERVICE INTERIM
4	Job Dating - Centre DCF (Ouvrier du paysage + Agent maintenance bâtiment)	28/02/2023	MLE St André	Positionnés : 8 Présents : 5	DCF FORMATION
5	Info coll de présentation des métiers du transport et logistique - AFTRAL	08/03/2023	MLE St Benoit	Positionnés : 17 Présents 2	AFTRAL
6	Info Coll Centre HORIZON REUNION (Vente / Commerce)	13/03/2023	MLE St André	Positionnés : 13 Présents : 6	HORIZON REUNION
7	Job dating ICCI - métiers du commerce, secrétariat, restauration	14/03/2023	MLE St Benoît	Positionnés : 12 Présents : 10	ICCI FORMATION
8	Atelier de présentation des métiers de la petite enfance GOLD FORMATION	23/03/2024	ML ST BENOIT	Inscrits 8 / Présents 4	GOLD FORMATION
9	Job Dating - Centre DCF (Ouvrier du paysage + Agent maintenance bâtiment)	28/03/2023	MLE St André	Positionnés : 8 Présents : 0	DCF FORMATION
10	Caravane Insertion ville de Saint-André	28/03/2023	Saint-André ville	10 personnes (tout public) reçues	SERVICE INTERIM
11	TOP PREPA 48h URMA de Saint-André	29/03/2023 et 30/03/2023	URMA de Saint-André	11 positionnés /11 jeunes présents	URMA
12	Job Dating - Service Intérim pour SUPERCASH	04/04/2023	MLE St André	18 positionnés/20 jeunes présents	SERVICE INTERIM
13	Info Coll Centre HORIZON REUNION (Vente / Commerce)	04/04/2023	MLE St André	Positionnés : 10 Présents : 5	HORIZON REUNION
14	Info coll de présentation des métiers du transport et logistique - AFTRAL	05/04	MLE St André	Positionnés : 13 Présents 6	AFTRAL
15	Atelier de préparation à l'entretien d'embauche - ENDEMIA	06/04	MLE St André	15 Présents 19 inscrits	ENDEMIA
16	Forum de l'alternance - Mairie de St Benoît	13/04	Mairie de St Benoît	10 Présents	MAIRIE DE ST BENOIT
17	URMA - Repérage de jeunes NEET + Atelier CV	13/04	URMA de Saint-André	48 jeunes reçus + 5 employeurs + 0 atelier CV	SERVICE INTERIM
18	Atelier de présentations des métiers de la petite enfance/service à la personne - GOLD Formation	14/04	MLE St André	16 inscrits / 12 présents	GOLD FORMATION

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

19	INFO COLL - EFIR FORMATION	24/04/2023	MLE St André	Positionnés : 17 / Présence confirmée : 13 / Présents : 13	EFIR FORMATION
20	Job Dating - Centre DCF (Ouvrier du paysage + Agent maintenance bâtiment)	25/04/2023	MLE St André	Positionnés : 10 / Présence confirmée : 3 / Présents : 3	DCF FORMATION
21	MOBIL INTERIM	26/04/2023	MLE St André	Positionnés : 51 Présents : 26	SERVICE INTERIM
22	Atelier Endemia - présentation des métiers du commerce	27/04/2023	MLE St André	ANNULE	ENDEMIA
23	Visite URMA professionnalisation des conseillers	27/04/2023	URMA de Saint-André	/	URMA
24	Info-Coll Horizon	02/05/2023	MLE St André	Positionnés : 13 Présents : 3	HORIZON REUNION
25	Info Coll Centre HORIZON REUNION (Vente / Commerce)	03/05	MLE St Benoit	ANNULE	HORIZON REUNION
26	INFO COLL - EFIR FORMATION	03/05	MLE St André	Positionnés : 9 Présents : 8	EFIR FORMATION
27	Info coll de présentation des métiers du transport et logistique - AFTRAL	10/05	MLE St Benoit	29 inscrits, 09 présents	AFTRAL
28	Atelier Endemia - présentation des métiers de l'hôtellerie restauration	11/05	MLE St André	08 inscrits, 04 présents	ENDEMIA
29	JOB DATING SERVICE INTERIM - CNARM	16/05	MLE St André	33 positionnés/ 25 présents	SERVICE INTERIM
30	Atelier Endemia - Présentation du métier de NTC	16/05	MLE St André	01 inscrit, 4 positionnés (requête) atelier reporté au mardi 23/05 dans locaux partenaire	ENDEMIA
31	Info coll - Présentation de l'armée de terre	17/05	MLE St Benoit / St André	ST BENOIT : 3 présents /ST ANDRE : 7 présents	ARMEE DE TERRE
32	INFO COLL - EFIR FORMATION	22/05	MLE St André	ANNULE	EFIR FORMATION
33	CAMAS FORMATION - PRESENTATION BTS / ALTERNANCE + JOB DATING	23/05	MLE St Benoit	14 inscrits/ 15 places	CAMAS FORMATION
34	Atelier SYNERGIE OI - Présentation des offres en alternance et job dating	25/05	MLE St Benoit	15 inscrits /15 places	SYNERGIE OI
35	Atelier Endemia - Préparation à l'entretien d'embauche	25/05	MLE St André	12 inscrits / 5	ENDEMIA
36	Info coll IFPDOM - métiers du vert, banque, assurance, tourisme	26/05	MLE St Benoit	18 inscrits / 9 présents	IFPDOM
37	Job Dating - Centre DCF (Ouvrier du paysage + Agent maintenance bâtiment)	30/05	MLE St André	8 inscrits / 5 présences confirmées / Présents ?	DCF FORMATION

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

38	Job dating ICCI - métiers du commerce, secrétariat, restauration	31/05	MLE St Benoit	27 jeunes inscrits / 13 présents	ICCI FORMATION
39	Atelier simulation entretien embauche - phase 1	06/06	MLE Benoit	07 jeunes inscrits	MLE
40	Info Coll Centre HORIZON REUNION (Vente / Commerce)	06/06	MLE St André	Positionnés : 7 Présents : 5	HORIZON REUNION
41	Job dating ICCI - métiers du commerce, secrétariat, restauration	07/06	MLE St André	Positionnés : 7 Présents : 4	ICCI FORMATION
42	Info coll de présentation des métiers du transport et logistique - AFTRAL	07/06	MLE St André	Positionnés : 16 Présents 09	AFTRAL
43	JOB DATING FORMINTER	07/06	Cité de la formation	Positionnés : 33 Présents : 15	FORMINTER
44	Atelier simulation entretien embauche - phase 2	13/06	MLE ST BENOIT	ANNULE	MLE
45	INFO COLL ARMEE DE TERRE	14/06	MLE Benoit/ St André	ST BENOIT : 10 présents /	ARMEE DE TERRE
46	Atelier Simulation Entretien Embauche Phase 3	15/06	MLE ST BENOIT	ANNULE	MLE
47	Job dating ICCI - métiers du commerce, secrétariat, restauration	21/06	MLE St André	Positionnés : 18 Présents : 5	ICCI FORMATION
48	MOBIL INTERIM	22/06	MLE St Benoit	ANNULE	SERVICE INTERIM
49	CAVARAVE INSERTION	27/06	Fayard	40taine de personnes tout public	SERVICE INTERIM
50	Job Dating - Centre DCF (Ouvrier du paysage + Agent maintenance bâtiment)	27/06	MLE St André	ANNULE	DCF FORMATION
51	Atelier de présentations des métiers de la grande distribution avec Endemia	29/06	MLE St André	ANNULE	ENDEMIA
52	Info Coll Centre HORIZON REUNION (Vente / Commerce)	04/07	MLE St André	Positionnés : 15 Présents : 5	HORIZON REUNION
53	JPO AFTRAL	05/07	Aftral de St Benoît	20 jeunes reçus au stand	AFTRAL
54	INFORMATION COLLECTIVE RECRUTEMENT ARMEE DE TERRE	12/07	MLE St Benoit / St André	ST BENOIT : 1 présent / ST ANDRE : 15 Présents	ARMEE DE TERRE
55	Matinée de l'emploi - CAMBUSTON	19/07	MLE Cambuston	168 positionnés/15 jeunes reçus	MAIRIE DE SAINT ANDRE
56	OLYMPIADE DE L'EMPLOI	20/07	Sainte-Rose	10 jeunes reçus	France TRAVAIL
57	Job Dating - Centre DCF (Ouvrier du paysage + Agent maintenance bâtiment)	25/07	MLE St André	Positionnés : 2 Présents : 2	DCF FORMATION
58	Matinée de l'emploi - FAYARD	26/07	MLE Cambuston	156 positionnés/15 jeunes reçus	MAIRIE DE SAINT ANDRE

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

59	Info coll Recrutement super U Ste Rose - Endemia Formation	27/07	MLE Ste Rose	15 jeunes inscrits Présents : 06	ENDEMIA
60	Info Coll Centre HORIZON REUNION (Vente / Commerce)	01/08	MLE St André	25 jeunes inscrits Présents : 12	HORIZON REUNION
61	Acc.emploi FSE 2023-2025- Atelier de préparation d'entretien d'embauche	02/08	MLE St Benoît	7 jeunes inscrits Présents : 04	MLE
62	Acc.emploi FSE 2023-2025- Atelier de préparation d'entretien d'embauche	03/08	MLE St Benoît	08 jeunes inscrits / Présents : 06	MLE
63	JOB DATING Petite enfance - Crèche les Ptits Zaricots	09/08	ML ST BENOIT	11 inscrits / 09 présents	MLE
64	INFORMATION COLLECTIVE RECRUTEMENT ARMEE DE TERRE	16/08	MLE ST BENOIT/ ST ANDRE	ST BENOIT : 9 présents/ ST ANDRE: 14 Présents	ARMEE DE TERRE
65	Info coll de présentation des métiers du transport et logistique - AFTRAL	23/08	MLE St André	Positionnés : 07 Présents : 05	AFTRAL
66	MOBIL INTERIM	24/08	MLE St André	ANNULE	SERVICE INTERIM
67	Job Dating - Centre DCF (Ouvrier du paysage + Agent maintenance bâtiment)	29/08	MLE St André	ANNULE	DCF FORMATION
68	NOCTURNE DE L'EMPLOI	29/08	MLE Cambuston	38 positionnés/9 jeunes reçus par les conseillers emploi	MAIRIE DE SAINT ANDRE
69	Réunion d'information sur la GADIAMB /UNIFORMATION	31/8	BRAS PANON	12 Employeurs présents	UNIFORMATION
70	Info Coll Centre HORIZON REUNION (Vente / Commerce)	05/09	MLE St André	21 jeunes inscrits Présents : 10	HORIZON REUNION
71	JOB DATING SCIENTIA FORMATION	06/09	MLE St André	75 jeunes inscrits Présents : 17	SCIENTIA FORMATION
72	MATINEE DE L'ALTERNANCE ET DE LA FORMATION - Médiathèque de St Benoît	07/09	Médiathèque St Benoît	111 Inscrits / Présents 15	France TRAVAIL
73	INFORMATION COLLECTIVE RECRUTEMENT ARMEE DE TERRE	13/09	MLE St Benoit / St André	ST BENOIT : 13 Présents/ ST ANDRE: 9 Présents	ARMEE DE TERRE
74	Atelier de présentation des métiers de la petite enfance GOLD FORMATION	16/06	MLE ST BENOIT	21 inscrits / Présents 4	GOLD FORMATION
75	Job Dating - Centre DCF (Ouvrier du paysage + Agent maintenance bâtiment)	26/09	MLE St André	ANNULE	DCF FORMATION
76	JOB DATING SERVICE INTERIM (Charcuterie crèmerie)	26/09	MLE St André	85 inscrits / Présents 32	SERVICE INTERIM
77	CARAVANE INSERTION - CAMBUSTON	26/09	CAMBUSTON	10 jeunes présents	MAIRIE DE SAINT ANDRE
78	Info Coll Centre HORIZON REUNION (Vente / Commerce)	10/10	MLE St André	Inscrits : 6 Présents : 4	HORIZON REUNION

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

79	Job dating petite enfance - Crèche les Ptits Zaricots	09/10	MLE St Benoît		MLE
80	Info coll Recrutement super U Ste Rose - Endemia Formation	10/10	MLE Ste Rose		ENDEMIA
81	INFORMATION COLLECTIVE RECRUTEMENT ARMEE DE TERRE	11/10	Mle St Benoit / St André	ST Benoit : 4 INSCRITS / 7 présents / St André : 22 présents/ 37 inscrits	ARMEE DE TERRE
82	MATINEE INTERIM "INTERIM JEUN'EST "	11/10	Cité de la formation	Positionnés : 200 Présents : 107	MLE
83	FORUM COLOSSE - JUMP TROUVE TA VOIE	12/10	COLOSSE	16 personnes reçues	France TRAVAIL
84	Job dating ICCI - métiers du commerce, secrétariat, restauration	17/10	MLE St Benoît	36 inscrits/ Présents 20	ICCI FORMATION
85	Job Dating - Centre DCF (Ouvrier du paysage + Agent maintenance bâtiment)	24/10	MLE St André	ANNULE	DCF FORMATION
86	Info Coll Centre HORIZON REUNION (Vente / Commerce)	07/11	MLE St André	ANNULE	HORIZON REUNION
87	INFORMATION COLLECTIVE RECRUTEMENT ARMEE DE TERRE	15/11	MLE Benoit/ St André	ST Benoit : 6 présents /3 inscrits - St André : 8 présents / 8 inscrits	ARMEE DE TERRE
88	FORUM CARAVANE INSERTION - CRESSONNIERE	22/11	St André	Positionnés : 96 Présents : 20	MAIRIE DE SAINT ANDRE
89	Job Dating - Centre DCF (Ouvrier du paysage + Agent maintenance bâtiment	28/11	MLE St André	ANNULE	DCF FORMATION
90	JOB DATING BP INDUSTRIES ALIMENTAIRES - ISFOI	5/12	MLE St André	Positionnés : 20 Présents : 6	ISFOI
91	INFORMATION COLLECTIVE RECRUTEMENT ARMEE DE TERRE	6/12	MLE St Benoit / St André	St Benoit : 6 présents ST ANDRE : 10 présents	ARMEE DE TERRE
92	JOB DATING - KORBEY D'OR BY L'ALFEPA	30/11	CCIR ST DENIS		ALEFPA
93	job dating GADIAMB à la Cité des Arts	7/12	ST DENIS		MEDEF
94	Recrutement CIREST pour ATS	16/11	SALAZIE	16 jeunes Reçus	CIREST
95	SALON DE L'EMPLOI	26/10/	Saint Denis	10 Jeunes Reçus	France TRAVAIL
96	Village des métiers du BTP	07/12	Champ de Foire Bras-Panon	Publics hors MLE reçus : 110	MAIRIE DE BRAS PANON
97	Job-Dating FORM'A Nou (antenne de Bras-Panon)	08/12	Bras-Panon	21 positionnés 9 présents	FORM'A NOU

En jaune sur le tableau figurent les actions mises en place par les partenaires mentionnés et où la Mission Locale Est est intervenue en tant que partenaire.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

La levée des freins périphériques à l'emploi

III.1 L'accompagnement social

La Mission Locale ne se contente pas de guider les jeunes vers une formation ou un emploi stable ; elle aborde également les questions cruciales telles que le logement, le transport, la santé ou l'autonomie financière.

L'accompagnement social joue un rôle clé dans cette approche globale en éliminant les obstacles à l'insertion professionnelle. Tous les membres de l'équipe de la MLE contribuent à cet accompagnement, mais pour les situations les plus complexes, les jeunes peuvent être dirigés vers une travailleuse sociale.

En 2023, pas moins de 12 255 jeunes ont bénéficié de 117 798 services liés au domaine social et à la citoyenneté. Cette augmentation de 79,14 % par rapport à 2022 représente 46 511 jeunes supplémentaires pris en charge.

	2022	2023
Thèmes acte service	**Nombre de jeunes**	**Nombre de jeunes**
Citoyenneté	6539	11916
Logement	860	731
Loisirs sport culture	4423	5455
Santé	3363	4038

Dans le domaine **de la citoyenneté**, nous constatons une **augmentation significative de 82,22 %**, ce qui représente 5377 jeunes de plus par rapport à l'année précédente. Cette hausse démontre un intérêt croissant des jeunes pour les enjeux civiques et sociétaux, ainsi que des efforts accrus pour les impliquer dans des actions et des projets citoyens visant à renforcer leur engagement dans la société.

Dans le **domaine de la santé,** nous observons une **augmentation notable de 20,07 %,** ce qui représente 675 jeunes de plus par rapport à l'année précédente. Cette hausse témoigne d'une attention accrue portée aux questions de santé parmi les jeunes, ainsi que des efforts déployés pour proposer des initiatives et des services visant à promouvoir leur bien-être physique et mental.

Dans le domaine **des loisirs, du sport et de la culture,** nous notons une **augmentation significative de 23,33 %,** ce qui représente 1032 jeunes de plus par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique par la mise en œuvre d'actions collectives dans divers domaines tels que la santé, le sport et les journées ludiques, visant à offrir aux jeunes des opportunités d'engagement et de divertissement.

Dans le **domaine du logement**, nous observons une **diminution de 15 %,** soit 129 jeunes de moins par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique à la fois par le manque d'initiatives en matière de logement et par un ralentissement de l'activité dans ce domaine.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Accompagnement social réalisé par la cellule sociale	Nombre de jeunes suivis (contact téléphonique, réunion d'information collective, atelier, entretien...) **12255 jeunes touchés**

L'accompagnement social des jeunes de la MLE englobe divers aspects essentiels tels que l'accès au logement, aux soins de santé, la résolution des conflits familiaux, les difficultés financières, alimentaires, le besoin d'écoute et de soutien psychologique, ainsi que l'assistance dans les démarches administratives.

En 2023, les difficultés les plus fréquentes rencontrées par les jeunes de la MLE étaient principalement liées au logement, souvent consécutives à des ruptures familiales et de l'hébergement, ainsi qu'aux addictions.

Face à ces enjeux, l'accompagnement social s'effectue souvent en collaboration étroite avec nos partenaires, tels que les Maisons Départementales, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS), les bailleurs sociaux, les associations caritatives, l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA), l'Etablissement Public de Santé Mentale de La Réunion (EPSMR), l'Association Réunionnaise de Prévention des Risques liés à la Sexualité et aux Harcèlements (ARPSH), etc... Cette collaboration en réseau permet de proposer un soutien complet et adapté aux besoins de chaque jeune.

L'accompagnement de proximité réalisé auprès des jeunes met en évidence plusieurs défis majeurs :

1. **Jeunes à la rue** : Beaucoup de jeunes se retrouvent sans abri après avoir été mis à la porte par des parents eux-mêmes en difficultés sociales, ou à la sortie de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) sans solution de logement. Une proportion importante de ces jeunes sont originaires de Mayotte, fuyant la violence sur leur île ou en quête d'opportunités professionnelles à La Réunion. Ils sont souvent hébergés temporairement chez des membres de leur famille ou des connaissances, puis se retrouvent à la rue après quelques jours ou semaines. Sans ressources, ils recourent au 115, souvent sans succès en raison du nombre limité de places disponibles. Lors des permanences sociales, en moyenne 5 jeunes sur 7 sont dans cette situation.
2. **Problèmes liés à la toxicomanie et à l'alcoolisme** : La plupart de ces jeunes vulnérables souffrent de dépendances à la drogue ou à l'alcool, ce qui contribue à leur marginalisation et nécessite des interventions de prévention et de traitement efficaces. Les jeunes sont pour la plupart réfractaires à s'inscrire dans une démarche de soins. Cependant, ils participent quelque fois à des ateliers en collectif sur la sensibilisation et la prévention concernant les addictions.
3. **Violences et agressions** : La situation de grande précarité dans laquelle se trouvent ces jeunes entraîne des violences et des agressions, nécessitant des mesures de sensibilisation, de prévention et de soutien aux victimes. Ces jeunes sous effet, ou en manque de substances, posent quelque fois des actes envers autrui, l'effet de groupe accentue ce phénomène, et actuellement des gangs se forment sur le secteur Est, ce qui provoque une violence accrue.
4. **Accompagnement vers les logements d'insertion de type ALT Jeunes** : En moyenne, 10 jeunes par an intègrent ces logements, la plupart ayant connu le sans-abrisme, des ruptures familiales et des problématiques d'addictions. Certains ont été incarcérés pour des actes commis. Des jeunes avec peu de repères nécessitant un accompagnement vers l'accès aux soins et aux droits, notamment dans les actes de la vie quotidienne tels que l'apprentissage de l'hygiène, de la citoyenneté et de la socialisation.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

5. **Manque de logement abordable** : Malgré les efforts pour obtenir des logements abordables via les bailleurs sociaux, de nombreuses demandes restent sans réponse, ce qui maintient les jeunes dans une instabilité résidentielle et compromet leur situation professionnelle. Les jeunes tentent de se raccrocher à une solution d'hébergement amicale ou familiale à titre temporaire, ou vers l'abri de nuit lorsqu'il y a de la place
6. **Difficultés financières** : Les jeunes rencontrent des difficultés financières accentuées par le coût de la vie élevé. La précarité alimentaire est en augmentation, ce qui se traduit par un recours fréquent à des distributions de colis alimentaires. En moyenne, il y a 4 orientations quotidiennes pour des colis alimentaires vers des associations caritatives, ainsi que des demandes d'aide financière du FDAJ vers le Département, pour des besoins essentiels tels que le transport, l'alimentation ou les vêtements adaptés à l'activité professionnelle.

III.2 Les actions spécifiques Logement

L'hébergement en ALT Jeunes

Objectif : La Mission Locale EST s'engage à fournir un hébergement temporaire aux jeunes en difficulté et à les accompagner vers un logement durable et autonome. Il est important de souligner que depuis 2013, la Mission Locale Est agit en tant que structure gestionnaire au sein du SIAO Insertion. Cela signifie que la MLE ne peut plus orienter directement les jeunes demandeurs vers le parc locatif ; les admissions dépendent désormais uniquement des orientations établies par la commission du SIAO Insertion.

En 2023, un nombre significatif de jeunes ont bénéficié d'informations relatives au dispositif ALT Jeunes. Cela démontre l'engagement continu de la Mission Locale EST à informer et à soutenir les jeunes dans leur recherche de solutions de logement adaptées à leurs besoins.

Résultats des orientions du SIAO Insertion vers notre parc locatif sur l'année 2023 :

Nombre de jeunes ayant accepté la proposition de logement	**6**
Nombre de jeunes ayant refusé le logement ou injoignable	**20**
Total du nombre d'orientation par le SIAO	***26***

Suivi des jeunes en SIAO :

	2022	**2023**
Nombre de jeunes hébergés et suivis	12	**10**
Nombre d'entretiens réalisés auprès des jeunes en ALT Jeunes	12 jeunes ont eu 80 entretiens	**10 jeunes ont eu 140 entretiens individuels** (Ce sont en majorité des entretiens téléphoniques au sujet de la vie quotidienne, la citoyenneté, problèmes divers...)
Nombre de visites à domicile	60	**155**

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

En 2023 il y a eu au **total 10 jeunes dans les logements ALT jeunes**. Elles/Ils ont toute(s) bénéficié d'un accompagnement social lié au logement :

- 3 jeunes intégrés dans le dispositif Contrat d'Engagement Jeunes
- 5 jeunes à la recherche d'un emploi
- 2 jeunes en emploi

Il est indéniable que l'accompagnement dans les difficultés liées au logement a joué un rôle crucial cette année. Les défis auxquels sont confrontés les jeunes orientés sont souvent multiples, touchant aux addictions, aux conflits interpersonnels, aux troubles psychologiques et aux difficultés financières, ainsi qu'à la gestion des aspects quotidiens de la vie.

Les travailleurs sociaux fournissent un soutien précieux en accompagnant les jeunes dans leurs démarches administratives, telles que l'ouverture de compte bancaire, la déclaration d'impôts ou l'obtention d'une couverture sociale adéquate. Le travail en partenariat avec les acteurs locaux est par conséquent, essentiel.

Lorsque nécessaire, les travailleurs sociaux assurent un accompagnement physique des jeunes vers les institutions administratives ou d'aide. Dans les autres cas, les entretiens se déroulent principalement dans les locaux de la Mission Locale ou au domicile du jeune.

Les visites à domicile effectuées par les travailleurs sociaux revêtent une importance particulière, permettant des entretiens approfondis avec les jeunes pour évaluer leur situation sociale et établir un suivi approprié. Cette année, ces visites ont été particulièrement fréquentes en raison des problèmes sociaux rencontrés par les usagers, notamment en ce qui concerne l'hygiène des lieux et les problèmes techniques liés au logement.

5 sorties du dispositif ont été réalisées en 2023 (6 en 2022)

Motif des sorties dans le dispositif	Nombre de jeunes
Retour en famille	2
Acquisition d'un logement autonome	1
CHRS	1
Autres dispositifs hébergement	1
	5

Nos observations nous amènent à souligner que la situation de pénurie de logements abordables dans le cadre des logements ALT Jeunes conduit souvent les jeunes à demeurer dans ces logements pendant plus d'un an. (Durée limitée dans le contrat d'hébergement ALT) Cette réalité découle de plusieurs facteurs :

1. **Offre insuffisante** : La demande de logements abordables dépasse souvent l'offre disponible, ce qui rend difficile pour les jeunes de trouver un nouvel hébergement après leur première année dans un logement ALT.
2. **Stabilité précaire** : Les jeunes qui ont été confrontés à des situations de précarité ou de marginalisation sociale ont souvent du mal à trouver un logement stable en dehors des dispositifs d'hébergement d'urgence comme les logements ALT.
3. **Difficultés d'accès au marché locatif classique** : En raison de leur situation financière précaire ou de leur manque d'antécédents locatifs, les jeunes peuvent rencontrer des obstacles pour accéder au marché locatif privé, où les exigences en termes de garanties financières sont souvent plus élevées.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

4. **Accompagnement limité** : Certains jeunes peuvent bénéficier d'un accompagnement social limité après leur première année dans un logement ALT, ce qui rend plus difficile la recherche d'une solution de logement alternative.

Pour remédier à cette situation, il est essentiel de mettre en place des politiques publiques visant à accroître l'offre de logements abordables et à renforcer les dispositifs d'accompagnement social pour favoriser l'autonomie résidentielle des jeunes en difficulté. Cela peut passer par le développement de programmes de logements sociaux adaptés aux besoins des jeunes, ainsi que par le renforcement des partenariats entre les acteurs publics, associatifs et privés dans le domaine du logement social et de l'insertion sociale.

Jeunes et logés

A travers le dispositif Jeunes et Logés, cofinancée par le Fonds Social Européen et la DEETS, la Mission Locale Est met en œuvre depuis 2015, un accompagnement vers et dans le logement pour les jeunes âgés entre 18 et 25 ans qui ont un minimum de ressources (528€ par mois) et qui sont inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle. L'objectif de ce dispositif d'accompagnement est de lever le frein à l'insertion professionnelle et sociale que constitue l'absence de logement, ou la précarité dans le logement.

Notre expérience (9 ans) sur ce dispositif a démontré à plusieurs reprises que l'éloignement géographique des bassins d'emplois, la surpopulation du logement, les violences au sein du foyer familial, ou l'insalubrité du logement sont un frein à l'insertion professionnelle voir des facteurs de ruptures dans le parcours du jeune déjà inséré.

Face à ces problématiques, la Mission Locale Est propose à travers le dispositif Jeunes et Logés un accompagnement vers et dans le logement autonome à des Jeunes du territoire Est.

Ainsi en 2023 comme tous les opérateurs de l'IML (Intermédiation- Locative) la MLE doit faire face à la Crise du Logement que connaît la Réunion. Les impacts de cette crise ont eu de très fortes conséquences sur la captation des logements au niveau du territoire de l'Est. Nous passons de 11 logements captés en 2022 à 3 logements captés en 2023. De plus face à cette pénurie de logements vient se greffer la hausse des prix des loyers. Même si le plafonnement de la hausse des loyers (bouclier loyers) qui s'est terminée le 31 Mars 2024 était en vigueur en 2023, le montant des loyers ont fortement augmenté ne permettant pas ou plus aux jeunes d'accéder à un logement compte tenu de leurs « Bas revenus » qui sont souvent issus de contrats en alternances, CDD, CDDI, ou de contrats au SMIC.

Cependant, malgré une crise du logement pénalisant la captation auprès de nos bailleurs partenaires (privés et sociaux), il est important de souligner que la MLE a permis à 25 jeunes d'accéder à un logement en 2023 contre 38 l'année précédent.

Pour pallier à la pénurie de logement nous envisageons en 2024 de développer auprès des jeunes le concept de la colocation afin de capter des logements plus grands et de partager ainsi les coûts locatifs entre jeunes.

Parallèlement nous engagerons une réflexion sur la construction de logements transitoires spécifiques pour les jeunes au niveau territorial en collaboration avec un bailleur social.

Ci-après, les données de l'accompagnement Jeunes et Logés sur l'année 2023 :

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Nombre de jeunes qui ont eu l'information sur le logement accompagné	188	Il s'agit ici d'entretiens individuels et d'atelier collectif
Nombre de diagnostics sociaux réalisés	119	Un diagnostic social peut concerner 2 jeunes
Nombre de dossiers passés en commission	77	Le nombre de dossiers passés en commission concerne 87 jeunes. Car il peut y avoir des couples.
Nombre de logements captés	3	3 logements du parc social
Nombre de baux signés en Intermédiation Locative	11	4 dans le privé et 7 dans le social
Nombre de jeunes en logement intermédiation locative (un bail signé peut concerner 2 bénéficiaires)	11	

Nombre de jeunes ayant signé un bail en Accès Direct	14	Cela à concerner 10 baux (5 dans le privé et 5 social)
Nombre de jeunes en accompagnement accès direct	5	Ces jeunes ont bénéficié d'un accompagnement sur une durée de 3 mois.
Nombre de jeunes accompagnés dans le logement en 2023	43	Cohorte 2020 : 2 jeunes Cohorte 2021 : 7 jeunes Cohorte 2022 : 23 jeunes Cohorte 2023 :11
Nombre de baux glissés	9	L'accompagnement réalisé dans le cadre de L'ML a permis le glissement de baux pour 12 jeunes. Ces derniers sont directement avec leurs bailleurs pour leur location.
Nombre de logement ayant bénéficié d'une aide financière	18	Le montant total des aides versées s'élève à 4480 €. Cette aide est attribuée pour pallier les délais administratifs liés à la gestion des dossiers par la CAF. Elle permet d'alléger le budget du jeune sur les 3 premiers mois lors de son entrée dans le logement
Nombre de logement ayant bénéficié d'une aide à bl'équipement	8	La MLE a versé en 2023, 2433€ d'aide aux jeunes destinée à financer des équipements de première nécessité lors de l'intégration dans leurs logements. Ces équipements sont soit achetés à Emaus ou au Magasin Atlas de Saint-André qui propose des tarifs préférentiels à la MLE et aux jeunes
Nombre de jeunes en AVDL	91	60 nouveaux contrats d'accompagnement signés en 2023 et 31 renouvellements

Répartition des jeunes en AVDL (Accompagnement vers et dans le logement) par commune :

Communes	**Nombres**
Bras-Panon	9
La Plaine-des-Palmistes	7
Saint-André	40
Saint-Benoît	30
Sainte-Rose	3
Salazie	2
TOTAL	**91**

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

La Maison Relais

Nombre de personnes orientées vers la Maison Relais en 2023 :

Sur l'année 2023, 4 jeunes entre 18 et 25 ans ont été orientés vers la Maison Relais. On dénombre 50% d'hommes et 50% de femmes, soit 2 femmes et 2 hommes.

Typologie	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans	23 ans	24 ans	25 ans	+25 ans	Total
Homme	0	0	0	1	0	1	0	0	0	2
Femme	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2

Parmi ces jeunes, ont été orientés des célibataires, un couple avec un enfant et un couple sans enfants.

Situation familiale	Célibataire	En concubinage	Famille monoparentale	Couple avec enfant
Homme	1	1	0	1
Femme	1	1	0	1

Le public orienté sur le dispositif provient principalement de 3 zones géographiques, soit sur l'Est pour 25%, le Nord pour 50% et le Sud pour 25%.

Localité	Est	Nord	Sud	Ouest
Nombre de jeunes	1	2	1	0

Nombre de personnes entrées en Maison Relais en 2023 :

Sur l'année 2023, 3 jeunes de moins de 25 ans ont intégré le dispositif Maison Relais Hermès. On dénombre 67% d'hommes et 33% de femmes soit 2 hommes et 1 femme, âgés entre 21 ans et 23 ans.

Typologie	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans	23 ans	24 ans	25 ans	+25 ans	Total
Homme	0	0	0	1	0	1	0	0	0	2
Femme	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

Parmi ces jeunes, ont été accueillis un homme célibataire et un couple avec un enfant.

Situation familiale	Célibataire	En concubinage	Famille monoparentale	Couple avec enfant
Homme	1	0	0	1
Femme	0	0	0	1

Les jeunes ayant intégré la Maison Relais 2023 étaient pour en majorité en situation de rupture familiale, avant leur entrée en Maison Relais. Un jeune était hébergé en abri de nuit, avec le 115. Il représente 33% des jeunes. 67% des jeunes étaient hébergés dans des hébergements de partenaires. Une jeune était accueillie avec son enfant au Relais Familial de la Fondation Père Favron, à Saint-Denis tandis que son compagnon et père de son enfant était hébergé par le dispositif l'Envol de la Croix Rouge Française, dans le Chef-Lieu.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Situation	Hébergé par famille	Hébergé par un tiers	A la rue	Hébergement SIAO	Hébergement partenaires
Nombre de jeunes	0	0	0	1	2

Pour les jeunes orientés vers la Maison Relais Hermès, des hébergements adaptés à leur situation familiale leur ont été proposés. Pour exemple, un appartement de type T2 a été mis à la disposition du jeune homme célibataire et le couple avec l'enfant, ont intégré un appartement de type T3.

Chaque logement est équipé par la MLE : d'un lit, d'un réfrigérateur, d'une table et de chaises, d'un lit sommier et matelas.

A chaque entrée en logement, les résidents ont reçu un kit de nettoyage composé d'un seau, d'un balai, d'une serpillière et de liquide vaisselle. Ils ont, dans un premier temps, bénéficié d'une prescription pour un colis alimentaire d'1 mois auprès de l'Association A.E.C.P. de Bras-Fusil et/ou de la Croix Rouge.

Une machine à laver est mise à disposition des jeunes au sein de l'appartement partagé, en cas de besoin.

Nombre de personnes accompagnées par la MRH en 2023 :

Au total sur l'année 2023, c'est 18 jeunes qui ont fait partie du dispositif.

	nb jeunes			**nb jeunes**
Sexe	18-21	22-25	26+	
F	1	3	3	**7**
H	1	8	2	**11**
Total général	**2**	**11**	**5**	**18**

L'activité en chiffres de la MRH en 2023 :

- 329 entretiens individuels ont été réalisés
- 41 visites à domicile
- 38 entretiens avec les jeunes et les partenaires
- 13 informations collectives

Nombre de personnes participant aux activités de la MR :

Pour rappel, les activités proposées par la MRH en 2023 ont consisté en :

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Des groupes de parole : animés par un binôme Psychologue/Éducatrice Spécialisée (Hôte) à raison d'une session de 2h tous les 15 jours, qui intervenaient à la fois dans le cadre de l'accompagnement renforcé proposé par le Dispositif Tout Dan la Tèt;

Des ateliers thématiques : animés par un binôme Psychologue/Éducatrice Spécialisée (Hôte) à raison d'une session de 2h une fois par mois, qui intervenaient à la fois dans le cadre de l'accompagnement renforcé proposé par le Dispositif Tout Dan la Tèt;

Des ateliers "Ciné-Débat" : 3 séances de 4h ayant abordé la thématique "Le jeune et la cité", proposées par le binôme Psy/ES et animées par la psychologue TDT et l'animatrice sociale. 3 films ont été visionnés : "Boyz'n the hood" (renommée internationale), "La haine" (renommée nationale) et "Zamal Paradise" (film local) ;

Ateliers Moring : 4 sessions de 2h au Centre Zélindor à Sainte-Suzanne, animées par l'Association Kolektif Lantouraz Moring;

Pique-Niques : 4 sorties sur différents sites de l'Est.

Ateliers cuisine : 1 séance par mois animée par l'hôte/animatrice sociale; on dénombre 9 ateliers.

Interventions des partenaires : Centre de planification, l'Équipe mobile de l'EPSMR, l'Équipe Précarité d'Addictions France.

Repas de fin d'année : résidents et professionnels réunis dans un restaurant de l'Est, pour un repas de type buffet à volonté (avec une participation de 2 € par participant).

Par ailleurs, dans le cadre de l'accompagnement en MRH, les résidents ont bénéficié tout au long de l'année 2023 :

- Des interventions de type Visite à Domicile;
- Des entretiens individuels avec les 2 hôtes, la psychologue et les partenaires;
- D'accompagnements physiques et véhiculés pour les démarches.

Sur l'année 2023, 4 jeunes ont travaillé dans une SIAE. 3 jeunes ont accédé à un CDDI dans la SIAE de la Maison Relais. 1 jeune a intégré un CDDI avec une autre association du territoire.

Nombre de salariés de la SIAE de la Maison Relais ayant une sortie dynamique ou positive.

Aucun salarié de la SIAE de la Maison Relais a eu une sortie positive en lien avec les CDDI dans lesquels ils travaillaient. Cependant, certains ont pu intégrer des dispositifs de la Mission Locale Est comme le CEJ ou la BIP. D'autres ont intégré des formations ou des emplois.

Nombre de personnes accédant à une situation professionnelle et nature de la situation professionnelle.

Sur 15 jeunes inscrits en Maison Relais en 2023, 9 jeunes étaient en situation professionnelle. Certains d'entre eux ont même cumulé plusieurs situations professionnelles.

Pour les 6 autres jeunes qui n'ont pas été en situation professionnelle, cela s'explique du fait :

- De sorties du dispositif en début d'année;
- 1 jeune femme avait un enfant en bas âge et a intégré le dispositif en fin d'année;
- 1 jeune femme a rencontré des difficultés de santé et a eu plusieurs rendez-vous médicaux dans l'année;

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

- 1 jeune a été en démarche active de recherche d'emplois, cependant il n'a pas réussi à accéder à un emploi ou à des formations.

Nombre de personnes sortant de Maison Relais :

En 2023, 5 jeunes ont quitté le dispositif Maison Relais. On dénombre 60% d'hommes et 40% de femmes âgés entre 20 et 26 ans.

Typologie	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans	23 ans	24 ans	25 ans	+25 ans	Total
Homme	0	0	0	0	0	1	1	0	1	3
Femme	0	0	1	0	0	0	1	0	0	2

Parmi eux, 40% sont retournés vivre chez leurs parents. 40% ont bénéficié d'un logement SIAO et 20% n'ont plus donné de nouvelles sur leur nouvel hébergement à leur sortie.

Situation	Retour en famille	Hébergé par un tiers	A la rue	Hébergement SIAO	Inconnu
Nombre de jeunes	2	0	0	2	1

III.3 Les actions spécifiques Santé

L'écoute psychologique

Objectif : diminuer les souffrances psychiques et le manque d'estime de soi.

Il est important de rappeler que deux infirmiers psychiatriques interviennent régulièrement auprès des jeunes de la MLE pour leur offrir un soutien, des conseils et les orienter vers des professionnels ou des structures spécialisées. **En 2023, 17 jeunes** ont bénéficié d'entretiens pré-thérapeutiques avec ces infirmiers psychiatriques.

Par ailleurs, une psychologue intervient également au sein de l'équipe de la MLE pour échanger sur des thèmes ou des situations difficiles. Toutefois, en raison d'une réorganisation de l'équipe de l'EPSMR, il n'y a eu qu'une seule intervention de la psychologue de l'EPSMR au cours de l'année 2023. Le thème abordé lors de cette séance de supervision était les souffrances d'origine psycho-sociales, avec la participation de 6 membres de l'équipe.

Les prestations médicales

Les jeunes inscrits à la Mission Locale Est et rencontrant des difficultés pour consulter un médecin peuvent solliciter le service social pour une orientation éventuelle vers un professionnel de la santé ou une pharmacie. Cette orientation est effectuée en fonction de la situation spécifique de chaque jeune.

L'objectif principal est de favoriser la santé des jeunes qui éprouvent des difficultés à accéder rapidement à des services médicaux.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Deux conventions ont été établies avec deux médecins et deux pharmacies partenaires : un médecin et une pharmacie à St-André, ainsi qu'un médecin et une pharmacie à St-Benoit.

Selon les fiches de liaison enregistrées, **4 jeunes ont bénéficié de prestations médicales** : 3 ont été orientés vers les médecins conventionnés et 4 vers les pharmacies conventionnées. Il est à noter que ces jeunes ne disposaient pas de couverture maladie. Dans tous les cas, un accompagnement social leur a été proposé afin de régulariser leur situation.

Le Dressing Responsable - Jeunes et fringués

152 jeunes ont pu bénéficier du Dressing Responsable en 2023 (+ 51 par rapport à 2022) : 88 jeunes femmes et 64 jeunes hommes.

68 ateliers ont été réalisés sur les thèmes suivants :

- La confiance en soi ; Connaître ses qualités et ses défauts ; Savoir ses points forts et ses points à retravailler ;
- La présentation de soi ;
- La communication verbale et non verbale ;
- La colorimétrie et les codes couleurs des entreprises ;
- La tenue en fonction du métier et du secteur d'activité.

Il y a eu aussi 226 entretiens avec des jeunes. Les points qui sont travaillés lors des entretiens sont les suivants :

- Améliorer son estime de soi ;
- Apprendre à connaître son corps et sa morphologie par le biais de tenues vestimentaires
- Réaliser son CV et sa lettre de motivation ;
- Réaliser des simulations d'entretien d'embauche.

Un évènement a également été réalisé par le Dresssing Responsable en août 2023 intitulé « Nout' l'image » : ce qui a permis de sensibiliser 21 jeunes sur la notion de l'hygiène. Au programme des partenaires tels que des professionnels de la coiffure et un coach en développement personnel étaient présent. L'action a été un véritable succès et les jeunes le recommandent (retour concernant les questionnaires de satisfaction.

Faute de financement, l'action s'est terminée au 31/12/2023.

III.4 Les actions liées à l'accès aux ressources

Les ateliers budgétaires

Ces ateliers sont spécifiquement conçus pour les jeunes du Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ). Leur objectif est de :

- Conseiller et informer de manière collective les jeunes sur une gestion optimale de leur budget,
- Apporter des notions essentielles telles que les ressources, les dépenses, l'épargne, les charges fixes, les dépenses courantes et les dépenses occasionnelles,
- Sensibiliser les jeunes à la problématique du découvert bancaire,

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

- Informer sur les droits et devoirs lors des engagements particuliers tels que les crédits ou les contrats d'abonnement,
- Proposer un suivi et un accompagnement individuel (AEB : action éducative budgétaire) à ceux qui le souhaitent.

Ces ateliers visent à doter les jeunes des compétences nécessaires pour gérer efficacement leur budget et à les aider à prendre des décisions financières éclairées pour leur avenir.

- Nombre d'ateliers : 22 ateliers en 2023
- Nombre total de jeunes concernés : 149 jeunes en 2023

Problématiques rencontrées :

Les problématiques rencontrées sont multiples et complexes. La plupart des jeunes vivent encore chez leurs parents et n'ont pas été confrontés à la gestion d'un budget de manière autonome. Leurs parents s'occupent généralement des dépenses du foyer, ce qui limite leur prise de conscience des responsabilités financières.

Il est donc difficile de les mobiliser sur un accompagnement individuel à la gestion du budget, car ils n'ont pas encore ressenti directement les contraintes liées à cette gestion. Cependant, il est important de souligner que certains jeunes, notamment ceux qui ont déjà été confrontés à des difficultés financières ou qui ont leur propre logement, sont plus enclins à se questionner sur leur budget et à rechercher de l'aide à ce sujet.

Face à ces défis, il est essentiel de développer des approches pédagogiques adaptées pour sensibiliser les jeunes à la gestion financière dès le plus jeune âge. Cela peut passer par des ateliers, des formations ou des sessions d'information sur la gestion du budget, les dépenses courantes, l'épargne, etc. Il est également important d'offrir un accompagnement personnalisé à ceux qui en ressentent le besoin, en tenant compte de leurs expériences et de leurs préoccupations spécifiques en matière de finances.

En outre, il est crucial de renforcer les partenariats avec des structures telles que l'IEDOM pour encourager une meilleure compréhension des enjeux liés à la gestion financière dès le plus jeune âge, afin de préparer les jeunes à devenir des adultes autonomes et responsables sur le plan financier.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Les aides financières

COMMUNES	DISPOSITIFS										TOTAL	
	ALLOCATION PACEA		INDEMNITES GARANTIE JEUNES		INDEMNITES CONTRAT ENGAGEMENT JEUNES		FDAJ		INDEMNITES SERVICES CIVIQUE			
	€	Nb Bénéf.	€	Nb Bénéf.	€	Nb Bénéf.	€	Nb Bénéf.	€	Nb Bénéf.	€	Nb Bénéf.
BRAS PANON	30 714 €	34	755 €	1	301 745 €	169	570 €	5	34 875,13 €	18	368 659,13 €	227
LA PLAINE DES PALMISTES	25 228 €	34	140 €	1	97 006€	65	638 €	5	48 289,89 €	20	171 301,89 €	125
SAINT-ANDRE	117 465 €	159	6 322 €	12	1 614 077€	880	4 250 €	65	290 490,07 €	132	2 032 604,07 €	1248
SAINT-BENOIT	130 456 €	160	4 497€	11	995 504 €	601	4 713 €	35	198 300,27 €	82	1 333 470,27 €	889
SAINTE-ROSE	23 608 €	32	- €		166 700 €	97	- €		78 432,32 €	26	268 740,32 €	155
SALAZIE	22 356€	36	- €		114 337 €	73	- €		35 674,79 €	15	172 367,79 €	124
TOTAL	**349 827 €**	**455**	**11 714 €**	**25**	**3 289 369 €**	**1885**	**10 171 €**	**110**	**686 062 €**	**293**	**4 347 143 €**	**2768**

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

III.6 Les actions liées au sport et à la citoyenneté

Le service civique

Le service civique est une mission d'intérêt général pour les jeunes de 16 à 25 ans, elle a pour objectif de permettre aux jeunes d'avoir une première expérience dans la vie active ou bien de pouvoir s'engager en tant que citoyen, vouloir aider, se rendre utile, rencontrer des personnes, se créer des opportunités, ... ou encore une prise de conscience de leur capacité (savoir, savoir-faire et savoir être).

Une mission dure entre 6 à 9 mois.

La durée hebdomadaire est de 24 h à 35 h.

En contrepartie de leur engagement, ils percevront une indemnité à hauteur de 619,83€.

Objectif et réalisation :

L'objectif était de réaliser 50 contrats d'engagement service civique.

63 Contrats d'engagement service civique ont été signés avec la Mission Locale Est en tant que Plateforme de SC. Soit 13 contrats supplémentaires par rapport à l'objectif visé.

Cependant au total c'est 148 Jeunes inscrit à la Mission Locale qui ont signé une mission de service civique en 2023.

Nous avons donc 42% de contrats d'engagement signés via l'agrément MLE.

Grace à cela, la MLE a mis à disposition des jeunes en Service Civique auprès de 23 structures d'accueil dont 22 associations et 1 Collectivité.

Les contrats d'engagement répartis par thématiques :

Thématiques	2022	2023
01 - Solidarité	17	13
02 - Santé	18	19
03 - Education pour tous	3	3
04 - Culture et loisirs	23	23
06 - Environnement	2	0
07 - Mémoire et citoyenneté	12	5
Total	75	63

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

La répartition géographique des Services Civiques :

Villes	MLE	HORS MLE	Total
Sainte Rose	10	4	14
Plaine des Palmistes	2	7	9
Saint Benoit	12	30	42
Bras Panon	5	3	8
Salazie	6	6	12
Saint André	28	35	63
Total	63	85	148

Le contenu des accompagnements pendant les Services Civiques :

Phase d'intégration d'un à 3 mois de missions :

Des entretiens sont effectués avec le volontaire et la structure d'accueil sur l'intégration du jeune au sein de la structure et sur la mission. L'objectif est de vérifier que le dispositif est respecté et que le contenu de la mission est réalisé comme convenu et compris par le volontaire et la structure d'accueil. Dans le cas contraire, un recadrage est effectué.

Phase de développement de 3 mois à 6 mois :

Lors de cette période un entretien de suivi est effectué afin de contrôler le bon déroulement de la mission.

Le volontaire participe aux formations obligatoires :

FCC : Formation civique et citoyenne

PSC1 : Prévention Secours Civique niveau 1

De même pour le tuteur des formations sont mises en place pour l'aider dans son tutorat.

Phase de préparation de la fin de la mission :

Un ou plusieurs entretiens de suivi avec le jeune sont effectués pour travailler sur son projet professionnel et établir les différentes étapes de celui-ci (CV, orientation vers des informations collectives et ou entretien d'information avec des partenaires et ou conseiller référent MLE). Et un bilan nominatif avec le jeune et la structure est effectué.

Par ailleurs, Il est possible que le jeune souhaite travailler sur son projet professionnel dès le début de la mission ou bien souhaite attendre la fin de la mission.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

La situation des jeunes sortis de Services Civiques :

Jeunes ayant signé un contrat d'engagement en 2022	Terminé en 2022	Terminé en 2023
Mission Terminée	2	39
Rupture	18 dont	16 dont
Abandon de poste	5	4
Emploi	9	4
Formation/ Reprise d'études	1	2
Commun accord	3	6

Jeunes ayant signé un contrat d'engagement en 2023	Terminé en 2023
Mission Terminée –Accompagnement MLE	6
Rupture	11 dont
Abandon de poste	2
Emploi	5
Intégration Armée	1
Commun accord	3

Le Service National Universel

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans en 2022 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.

Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite dans un dispositif de volontariat existant.

Objectifs :

Promouvoir le Service National Universel auprès des jeunes de 16 à 17 ans

Réalisation :

- 466 jeunes sensibilisés par mail (Information sur le SNU)
- 10 Information collectives effectuées
- 42 jeunes informés par les informations collectives

Parcours Vacances

Parcours vacances a pour but de sensibiliser les jeunes à la méthodologie de projet en utilisant comme thématique les vacances.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Le jeune perçoit un chéquier ANCV à hauteur de 180€ qui lui permettra de financer une partie du projet.

Les projets peuvent être individuels ou collectifs.

Objectif : 15 Chéquiers ANCV

Réalisation :

- 26 Jeunes repérés
- 67 jeunes informés sur le dispositif
- 15 jeunes ont bénéficié des chèques et effectués chacun leur projet vacance.

Autres actions réalisées

- **Participation à la semaine des ML:**

Soutien à l'organisation des ateliers avec la référente de l'action.

- **CINEKOUR :**

Repérage jeune pour stage kourmétraz

Tenue de stands dans divers évènements partenaires :

- **LES OLYMPIADES DE L'EMPLOI - MJC ST BENOIT**

MAIRIE DE SAINT ANDRE : plusieurs stand MLE (rivière du mât les bas, Fayard, ...)

- **FORUM DES JEUNES -15 FEVRIER 2023 - BRAS PANON**

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

L'ingénierie de projets en 2023

- ❑ Création d'une entreprise d'insertion bâtiment : I REB (Mise en stand-by en 2023)

- ❑ Formation pour la mise en place de la CAE

- ❑ La MLE a également répondu aux AAP suivants:
 - Egalité femmes-hommes - Outre-mer financé par la DGCS , la Délégation Régionale Droits des Femmes et de l'Egalité entre les Femmes et les Hommes, avec Mission égalité et Nouvelle Force,
 - ARS MILDECA Addictions avec Pas Touché c'est gagné, mise en œuvre en cours
 - ARS MILDECA Addictions pour TAPAJ, activités culturelles

- ❑ Logés+ réponse à la sollicitation du Conseil Départemental pour la fiche action 20 du PDI

- ❑ L'accompagnement psychologique demande à l'ARS

- ❑ Avec l'ARDIE, la MLE travaille également sur plusieurs projets IAE

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Le tableau des indicateurs de la Convention Pluriannuelle avec l'Etat

	Réalisation au 31/12/2023
Indicateur N°1 - Nombre de jeunes NEET accueillis pour la première fois / nombre de jeunes NEET présents sur le territoire	25,53%
Indicateur n° 2 : Nombre de 1ers accueils entrés en PACEA dans les 3 mois suivant la date de PA / Nombre de jeunes accueillis pour la première fois sur la même période	12,88%
Indicateur n° 3 : Taux de jeunes en PACEA (hors situation emploi, formation, alternance, volontariat, volontariat -bénévolat, situation non professionnelle ou scolarité) sans propositions depuis plus de 3 mois	4,48%
Indicateur n° 4 : Taux de jeunes ayant démarré au moins une situation emploi, formation ou alternance dans les 12 premiers mois d'accompagnement PACEA	44,42%
Indicateur n° 5 : Nombre de jeunes en sortie emploi et en sortie alternance / nombre de jeunes sortis de PACEA	23,16%
Indicateur n°6 : Nombre de mise en relation réalisées sur offres d'emploi interne / Nombre de MER prescrites sur offres d'emploi interne	52,99%
Indicateur n°7 : Nombre d'offres d'emploi ayant eu au moins une MER réalisée / Nombre d'offres d'emploi collectées	78,51%
Indicateur n°8 : Nombre de jeunes en PACEA en sortie emploi et alternance / Nombre global d'ETP de la ML	2,50
Indicateur n°9 : Total des ressources de la structure / Nombre de jeunes en PACEA en sortie emploi et alternance	31 330,81€

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Les financeurs

PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS)

STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

INVESTIR L'AVENIR
INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES

Cofinancé par l'Union européenne

REGION REUNION

DÉPARTEMENT DE LA Réunion

cirest
COMMUNAUTÉ INTERCOMMUNALE
RÉUNION EST

LA PLAINE DES PALMISTES

VILLE DE SAINT ANDRÉ
DROIT DEVANT

Saint Benoît

Au coeur de l'Ile, rayonne!
COMMUNE
SALAZIE

BRAS PANON
TERRE D'INNOVATION

Sainte ROSE
Mairie de
SAINTE-ROSE

France Travail

ars
Agence Régionale de Santé
La Réunion

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Le plan d'actions 2024

Le déploiement des dispositifs du Gouvernement et collectivités territoriales :

- Le Contrat Engagement Jeune
- Le PACEA
- L'accompagnement des jeunes soumis à l'Obligation de formation (16/18 ans)
- Le PPAE
- Le Parrainage
- L'accompagnement des Bénéficiaires du RSA de 18 à 25 ans
- L'accompagnement vers l'emploi et la qualification

Le repérage et la mobilisation :

- La Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD)
- Aller vers des jeunes isolés ou en rupture d'accompagnement (actions ponctuelles sur des jeunes ciblés au préalable par la MLE ou par un partenaire)

L'accompagnement spécifiques publics en grande difficulté d'insertion :

- TAPAJ Saint André - Est 974 (Travail alternatif Payé à la Journée)
- Nouv'elle Force (accompagnement de femmes en situation de prostitution à Saint-André)

Le développement de compétences et la Citoyenneté :

- La Brigade pour l'Inclusion Positive
- Les PMSMP
- Les Services Civiques : 50 à réaliser
- La Web radio

L'accès à l'emploi :

- Le Parcours Emploi Compétences (PEC)
- L'intérim
- L'alternance
- L'Insertion par l'Activité Economique
- Les job dating et autres évènementiels liés à l'emploi
- Le développement de la relation entreprise

L'accès à la formation:

- La Cité de la formation
- L'accès au PRF de la Région et du Pôle Emploi

La création d'entreprise :

- Le Groupement de créateurs
- La Coopérative d'Activité et d'Emploi

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

C2A
Commissariat aux comptes

Commissariat Audit Assistance
Société de commissariat aux comptes
inscrite près la cour d'Appel de Saint
Denis de la Réunion

Associés : P. BOURSIER
R. COUMAU
W. GARCIA
S. ROBERT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Association Mission Locale Est

Association Loi 1901

Siège social : Beaufonds
25, Cité artisanale – BP 57
97470 SAINT BENOIT

SIRET / APE : 38210406500034 / 8413Z

Sur les comptes clos au

31 DECEMBRE 2023

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

C2A
Commissariat aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

M.L.E.

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'assemblée générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association M.L.E. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie intitulée « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

C2A
Commissariat aux comptes

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint Paul, le 26 Juin 2024
C2A, Commissaire aux Comptes

Sébastien ROBERT, associé

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

C2A
Commissariat aux comptes

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Mission Locale EST

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	844	102	743	0,01		
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles	1 172 788	798 895	373 893	5,99	504 832	8,90
. Immobilisations corporelles en cours					7 316	0,13
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés	87 673		87 673	1,40	77 504	1,37
. Prêts	39 495		39 495	0,63	40 555	0,71
. Autres						
TOTAL (I)	***1 300 800***	***798 997***	***501 803***	8,04	***630 207***	11,11
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	128 734	81 661	47 073	0,75	9 081	0,16
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	3 227 406		3 227 406	51,71	4 058 558	71,52
Valeurs mobilières de placement	77 453		77 453	1,24	77 453	1,36
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	2 318 397		2 318 397	37,14	880 180	15,51
Charges constatées d'avance	69 353		69 353	1,11	19 376	0,34
TOTAL (II)	***5 821 343***	***81 661***	***5 739 682***	91,96	***5 044 647***	88,89
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	***7 122 142***	***880 658***	***6 241 485***	100,00	***5 674 855***	100,00

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Mission Locale EST

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité	1 002 226	16,05	1 002 226	17,66
. Autres	647 837	10,38	647 837	11,42
Report à nouveau	836 505	13,40	806 740	14,22
Excédent ou déficit de l'exercice	70 396	1,13	29 765	0,52
Situation nette (sous total)	2 556 963	40,97	2 486 568	43,82
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement	21 715	0,35	33 739	0,59
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	***2 578 678***	41,32	***2 520 307***	44,41
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	916 495	14,68	837 640	14,76
TOTAL (II)	***916 495***	14,68	***837 640***	14,76
PROVISIONS				
Provisions pour risques	335 320	5,37	479 747	8,45
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	***335 320***	5,37	***479 747***	8,45
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	207 566	3,33	43 635	0,77
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	210 906	3,38	192 838	3,40
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	709 258	11,36	681 071	12,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	29 905	0,48	27 000	0,48
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 253 356	20,08	892 617	15,73
TOTAL (IV)	***2 410 992***	38,63	***1 837 161***	32,37
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**6 241 485**	100,00	***5 674 855***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Mission Locale EST

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	13 655		4 650		9 005	193,66
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	6 104 198		6 063 053		41 145	0,68
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels						
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	586 924		461 761		125 163	27,11
Utilisations des fonds dédiés	815 640		522 163		293 477	56,20
Autres produits	20		924		-904	-97,83
Total des produits d'exploitation (I)	***7 520 437***		***7 052 551***		***467 886***	6,63
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	1 640 363		1 539 852		100 511	6,53
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	160 181		147 272		12 909	9,77
Salaires et traitements	3 241 728		2 953 950		287 778	9,74
Charges sociales	1 175 024		1 099 243		75 781	6,89
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	177 983		184 757		-6 774	-3,66
Dotations aux provisions	157 106		248 420		-91 314	-36,75
Reports en fonds dédiés	894 495		815 640		78 855	9,67
Autres charges	1 724		29 689		-27 965	-94,18
Total des charges d'exploitation (II)	***7 448 604***		***7 018 822***		***429 782***	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	***71 833***		***33 729***		***38 104***	112,97
PRODUITS FINANCIERS:						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés	463		215		248	115,35
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)	***463***		***215***		***248***	115,35
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	5 585		2 141		3 444	160,86
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (IV)	***5 585***		***2 141***		***3 444***	160,86
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	***-5 122***		***-1 926***		***-3 196***	-165,93

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Mission Locale EST

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	***66 711***	***31 803***	***34 908***	109,76
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	12 024	6 261	5 763	92,05
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	***12 024***	***6 261***	***5 763***	92,05
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	6 152	686	5 466	796,79
Sur opérations en capital	2 187	7 614	-5 427	-71,27
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	***8 339***	***8 300***	***39***	0,47
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	***3 685***	***-2 039***	***5 724***	280,73
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	7 532 924	7 059 027	473 897	6,71
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	7 462 528	7 029 263	433 265	6,16
EXCEDENT OU DEFICIT	***70 396***	***29 765***	***40 631***	136,51

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2023

PREAMBULE

Objet social de la Mission Locale EST

La Mission Locale pour l'Insertion des jeunes de l'Est Réunionnais est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, fondée à l'initiative des Conseils Régional et Départemental, des communes de Bras-Panon, la Plaine des Palmistes, Saint-André, Saint-Benoît, Sainte-Rose et Salazie. Son siège social est situé au 25 Cité Artisanale, 97470 Saint Benoît.

La Mission Locale Est a pour but d'offrir aux jeunes la possibilité de construire un itinéraire personnalisé d'insertion professionnelle et sociale, de mobiliser un grand nombre de partenaires – Etat, collectivités territoriales, associations, partenaires économiques et sociaux – sur un champ très vaste et diversifié qui englobe l'accueil, l'orientation et le suivi des jeunes, des problèmes de la vie quotidienne, la formation ainsi que le rapprochement des jeunes et des entreprises et la création d'activités.

Depuis 2023, la Mission Locale Est travaille sur la labellisation de la Missions Locale, mise en œuvre par l'UNML avec la collaboration de l'ARML.

Dispositifs déployés en 2023 par la Mission Locale EST

- Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)
- Garantie Jeunes / Contrat Engagement Jeune
- Parrainage
- L'Obligation de Formation
- Projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) qui est un dispositif national proposé aux jeunes dirigés vers la Mission Locale par France Travail dans le cadre de la cotraitance.
- Plateforme de suivi et d'appui aux jeunes en situation de décrochage scolaire (PSAD)
- Accompagnement vers l'emploi et la qualification des jeunes NEET de l'Est, cofinancé par le FSE+.
- La Brigade pour l'Inclusion Positive – Action 100% Inclusion « la Fabrique de la mobilisation » financé par la subvention PIC (Plan d'Investissement Compétences), et la CIREST.
- ALT jeunes dont l'objectif est d'offrir un hébergement temporaire et d'accompagner les jeunes vers le logement durable et autonome.
- La Maison Relais IAE Hermès, dont l'objectif est d'offrir un accompagnement renforcé à des jeunes ayant des troubles psychiques ou psychologiques par le biais d'un triptyque accompagnement/emploi/logement.
- Jeunes et Logés, qui propose de l'intermédiation locative à des jeunes pour leur permettre d'acquérir un logement autonome, cofinancé par le FSE+ et l'Etat.
- Le Service Civique avec la Mission Locale Est en tant que plateforme de service civique.
- Le Groupement des créateurs dont l'objet est de faire émerger l'envie d'entreprendre auprès d'un public en difficulté, issu de quartier prioritaire, ayant un faible niveau de qualification.
- La Mission Locale Est a constitué en 2010 la Cellule Emploi qui a pour but d'accompagner les emplois d'avenir et déployer le dispositif PEC.
- TAPAJ (Travail alternatif payé à la journée) qui a pour objet l'accompagnement de jeunes en errance sociale, éloignés du monde du travail et usagers de produits psychoactifs en liant insertion professionnelle, sociale et démarche thérapeutique cofinancé par le FSE+ et l'ARS.
- TIP TOP Challenge en consortium avec la Mission Locale Nord, financé par l'Etat sur l'AAP promo 16-18, l'action a pris fin en mai 2023.
- L'accompagnement des bénéficiaires du RSA financé par l'Etat.
- Tout dan la Tèt qui propose un accompagnement psychologique.
- L'inclusion numérique qui a pris fin en mai 2023.
- Trajectoire Océan Indien pour l'accompagnement des jeunes allophones de l'Océan Indien financé par la DEETS.
- La Cité de la Formation qui propose un tiers lieu pour les organismes de formation financé par la DEETS et la CIREST.
- Le Dressing responsable qui met à disposition des jeunes des vêtements collectés auprès de particuliers et partenaires et des kits d'hygiène et maternité. Le dispositif est financé par la DEETS et a pris fin au 31/12/2023.
- La Coopérative d'activité et d'emploi, financé par le Conseil Départemental.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Moyens mis en œuvre par la Mission Locale EST

Les points d'accueil de la Mission Locale Est

SITE	COORDONNÉES
Antenne de Saint-Benoît + Siège social	25 cité artisanale, BP 57 – Beaufonds - 97470 SAINT-BENOIT ml.saintbenoit@mle.re / 0262 50 20 13
Pôle Administratif et **Financier et direction**	9 rue des lilas- 97412 BRAS PANON administratif@mle.re direction@mle.re 0262 61 83 62
Antenne de Bras Panon	3, rue Robert - 97412 BRAS PANON ml.braspanon@mle.re / 0262 51 19 60
Antenne de Saint-André (Pente Sassy)	188, chemin pente Sassy - 97440 SAINT-ANDRE ml.saintandre@mle.re / 0262 46 54 74
Antenne de Saint-André (Andropolis 1)	554 ZAC Andropolis Immeuble les Salazes n°412 ml.saintandre@mle.re / 0262 86 01 02
Antenne de Saint-André (Andropolis 2)	556 rue Andropolis - 97440 SAINT-ANDRE ml.saintandre-andropolis2@mle.re / 0262 92 31 33
Antenne de Salazie	93, rue George Pompidou - 97433 SALAZIE ml.salazie@mle.re / 0262 61 85 29
Local Brigade pour l'Inclusion Positive	11, rue Amiral Bouvet - 97470 SAINT-BENOIT bip@mle.re / 0262 86 00 47
Permanence de Cambuston	EEI Cambuston, 901, Rue de Cambuston – 97440 SAINT-ANDRE ml.cambuston@mle.re/ 0262 53 13 41
Permanence de la Plaine des Palmistes	323, av. de la République - 97431 LA PLAINE DES PALMISTES ml.plainedespalmistes@mle.re / 0262 47 28 05
Permanence de Sainte-Anne	Mairie annexe - 12, chemin Morange - 97437 SAINTE-ANNE ml.sainteanne@mle.re / 0262 51 18 60
Permanence de Sainte-Rose	CCAS de Sainte-Rose – 193 RN 2 97439 SAINTE-ROSE ml.sainterose@mle.re / 0262 23 09 31
Permanence de Fayard	Pôle de service – 420 rue Leconte de Lisle 97440 SAINT-ANDRE ml.saintandre@mle.re / 0262 46 97 23

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Maison Relais Hermès IAE	152 rue Pierre LAGOURGUE Résidence HERMES 97470 Saint Benoit 0262 86 00 48
La Cité de la formation	13, route nationale 2 – Rivière des Roches - 97412 BRAS PANON citedelaformation@mle.re /0262 86 00 49

La MLE compte plusieurs financeurs, parmi eux il est possible de retrouver :
- L'Etat, Préfecture de la Réunion
- La Conseil Régional
- Le Conseil Départemental
- Les communes de Bras Panon, Saint-Benoît, Sainte-Rose, Salazie, Saint-André, la Plaine des Palmistes
- Le FSE+
- France Travail

Au 31/12/2023, la structure a un effectif de 99 salariés répartis de la manière suivante :
- 75 CDI
- 22 CDD dont 4 en PEC
- 2 Apprentis

Exercice clos en 2023

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 241 484,80 EUR.

Le résultat net comptable est un excédent de 70 395,62 EUR.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 20/06/2024 par le bureau de l'association.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :
Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation.
La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Nature des biens immobilisés	Mode d'amortissement	Durée
Logiciels informatiques	Linéaire	de 1 à 3 ans
Agencements, aménagements, installations	Linéaire	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	de 3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	de 5 à 10 ans

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Créances :
Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :
Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :
En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.
L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite ; le montant des engagements sont évalués et indiqués dans l'annexe.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		844		844
Immobilisations corporelles	1 173 342	47 868	48 423	1 172 788
Immobilisations financières	118 059	15 494	6 385	127 168
TOTAL	**1 291 402**	**64 207**	**54 808**	**1 300 800**

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles		102		102
TOTAL I		102		102
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	445 321	122 851	146	568 026
Matériel de transport	10 956	3 659		14 615
Matériel de bureau et informatique	142 061	44 875	39 057	147 879
Mobilier	62 856	6 497	977	68 375
TOTAL II	661 194	177 882	40 180	798 895
TOTAL GENERAL (I+II)	**661 194**	**177 984**	**40 180**	**798 997**

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	87 673	1 600	86 073
Autres créances	39 495		39 495
Créances de l'actif circulant :			
Créances usagers	128 734	128 734	
Autres créances	3 227 406	3 227 406	
Charges constatées d'avance	69 353	69 353	
TOTAL	**3 552 661**	**3 427 093**	**125 568**

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	14 726
Produits d'exploitation	3 057 775
Subventions/financements	75 554
Autres produits à recevoir	
TOTAL	**3 148 055**

Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	90 719		9 058	81 661
Comptes financiers				
TOTAL	**90 719**		**9 058**	**81 661**

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	1 650 063				1 650 063
Dont générosité du public					
Report à nouveau	806 740	29 765			836 505
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	29 765		70 396	29 765	70 396
Dont générosité du public					
Situation nette	**2 486 568**	**29 765**	**70 396**	**29 765**	**2 556 963**
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consomptibles					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	33 739			12 024	21 715
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	**2 520 307**	**29 765**	**70 396**	**41 789**	**2 578 678**
TOTAL dont générosité du public					

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Fonds dédiés

Nature du projet	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
	Montant global		Montant global	Dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
CGSS - Sésame 2018	22 000					22 000	22 000
DEETS - Contrat d'Engagement Jeune 2022	467 139		467 139			0	
DEETS - Contrat d'Engagement Jeune 2022		407 133				407 133	
Département - Création d'une CAE (Coopérative d'Activité et l'Emploi) avec un volet EITI (Entreprise d'insertion par le Travail Indépendant) 2022	88 254	77 546				165 800	
FAS OI - DIPP 2022	3 250			3 250		0	
CIREST- CITE DE LA FORMATION 2022	40 000		40 000			0	
CONSORTIUM - BIP 100% INCLUSION 2022	157 290	102 826	0			260 116	
CIREST - BIP 100% INCLUSION 2022	14 447		14 447			0	
DEETS - Accompagnement psychologique ALT 2021	20 000		20 000			0	
DEETS - Dressing responsable 2022	13 260		13 260			0	
DRAJES - SESAME 2021	12 000		12 000			0	
DEETS - TRAJECT OI 2023		2 230				2 230	
ARS - PAS TOUCHE C'EST GAGNE		10 000				10 000	
ARS CONSULTATIONS PSY		20 000				20 000	
LOGES +		11 216				11 216	
DGCS/DGOM Mission Egalité 2023		10 000				10 000	
DGCS/DGOM Nouvelle Force 2023		8 000				8 000	
Total	837 640	648 951	566 846	3 250	0	916 495	22 000

Subventions d'investissement

Financeur et nature du projet	A l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		A la clôture de l'exercice
		Augmentation	Diminution	
Montant nominal				
CIREST - Cité de la formation	40 000			40 000
TOTAL	**40 000**	**0**	**0**	**40 000**
Quotes-parts virées au résultat				
CIREST - Cité de la formation	6 261	12 024		18 285
TOTAL	**6 261**	**12 024**	**0**	**18 285**

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	479 747	157 106	301 533	335 320
TOTAL (II)	**479 747**	**157 106**	**301 533**	**335 320**
TOTAL GENERAL (I+II)	**479 747**	**157 106**	**301 533**	**335 320**
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		157 106	301 533	
- financières				
- exceptionnelles				

Les provisions pour risques enregistrées au 31/12/2023 permettent, notamment, de couvrir le risque que certaines subventions ne soient jamais versées. Cela concerne :

- La Région : 10% du total attendu pour 2023, soit 53 K€
- La commune de Sainte-Rose : 100% du solde des subventions 2027/2018/2019/2021, soit 34 K€
- La commune de Saint-Benoît : 100% de la subvention 2017, soit 24 K€
- La commune de Bras-Panon : 100% de la subvention 2018, soit 16 K€
- La commune de la Plaine des Palmistes : 100% des subventions 2018 et 2019, soit 14 K€
- L'ARML : 100% du solde de subventions de 2017 à 2020, soit 29 K€
- Le FSE : 20% du montant des subventions demandées restant à recevoir, soit 87 K€
- La préfecture : 100% de la subvention PSAD 2017/2018, soit 11 K€

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	207 566	44 801	98 619	64 146
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	210 906	210 906		
Dettes fiscales et sociales	709 258	709 258		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	29 905	29 905		
Produits constatés d'avance	1 253 356	1 253 356		
TOTAL	2 410 992	2 248 227	98 619	64 146

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	113
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	135 466
Dettes fiscales et sociales	450 015
Autres dettes	5 674
TOTAL	**591 267**

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Concours publics et subventions

Des concours publics pour un montant total de 561€ ont été encaissés en 2023 par l'association. Il concerne la quote-part au titre du versement libératoire de 13% de la taxe d'apprentissage.

Le tableau ci-dessous reprend la liste des subventions d'exploitation enregistrées en produits sur l'exercice.

Financeur	Montant
EUROPE (FSE)	345 481
DIECCTE	3 390 307
DEETS	517 664
ARS	49 000
Préfecture région Réunion	38 979
ASP	50 405
ARML & MLN	114 966
France TRAVAIL	231 739
CIREST	108 224
Région Réunion	489 054
Département Réunion	257 301
Commune de Saint-André	50 000
Commune de Bras-Panon	18 933
Commune de Sainte-Rose	9 200
Commune de la Plaine des Palmistes	9 608
Commune de Saint-Benoît	53 702
Commune de Salazie	10 347
Autres	358 728
Total	**6 103 638**

Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels

	Net
Produits exceptionnels	12 024
Sur opérations de gestion	12 024
Produits de cession des éléments d'actif	
Produits sur exercices antérieurs	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Charges exceptionnelles	8 339
Sur opérations de gestion	6 152
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	2 187
Dotations aux provisions	
Charges sur exercices antérieurs	
Résultat exceptionnel	**3 685**

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

AUTRES INFORMATIONS

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite.
Le montant des engagements s'élève à la clôture de l'exercice à 221 606 EUR.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur :
- le salaire en fin de carrière
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 64 ans pour les non cadres et 65 ans pour les cadres
- le taux de turn-over : 10% de 19 à 29 ans, 6% de 30 à 39 ans, 4% de 40 à 49 ans, 2% de 50 à 54 ans, 1% de 55 à 57 ans, 0% à partir de 58 ans
- le taux moyen d'augmentation des salaires : 2% par an
- le taux d'actualisation retenu : 3,2%
- le taux moyen des charges sociales : 36% pour les non cadres et 46% pour les cadres

Rémunération des cadres dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.
En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Effectif au 31/12/2023

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	5	
Non cadres	94	
TOTAL	**99**	**0**

Nature et évaluation des contributions volontaires

Des contributions en biens (locaux) sont apportées par les communes suivantes, évaluées selon une moyenne de 10€ le m², pour un montant total de 38 040€ (trente-huit mille quarante euros) :

- La Plaine des Palmistes : 12 m² x 12 mois soit 1 440€
- Sainte-Rose : 12 m² x 12 mois soit 1 440€
- Saint-André (EEI Cambuston) : 8 m² x 12 mois soit 960€
- Saint-André (Pôle de Services) : 8 m² x 12 mois soit 960€
- Saint-Benoît (EEI Sainte Anne) : 12 m² x 12 mois soit 1 440€
- Bras-Panon : 215 m² x 12 mois soit 25 800€
- Salazie : 50 m² x 12 mois soit 6 000€

Ces contributions volontaires à titre gratuit ne représentant aucun flux financier, elles ne sont pas comptabilisées et n'ont donc aucune incidence sur le résultat de l'exercice comptable 2023. Leur valorisation a juste pour objet de donner une image fidèle des activités et du patrimoine de la MLE.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 11 264€.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

C2A
Commissariat aux comptes

Commissariat Audit Assistance
Société de commissariat aux comptes
inscrite près la cour d'Appel de Saint
Denis de la Réunion

Associés : P. BOURSIER
R. COUMAU
W. GARCIA
S. ROBERT

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Association Mission Locale Est

Association Loi 1901

Siège social : Beaufonds
25, Cité artisanale – BP 57
97470 SAINT BENOIT

SIRET / APE : 38210406500034 / 8413Z

Sur les comptes clos au

31 DECEMBRE 2023

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

C2A
Commissariat aux comptes

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

M.L.E.

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

PERSONNES CONCERNEES	NATURE DE LA CONVENTION	Charges comptabilisées	Produits comptabilisés
M. Jeannick ATCHAPA Vice-Président de l'ARML et Président de la MLE	Convention de mise à disposition d'un chargé de projet de la Mission Locale Est à l'Association Régionale des Missions Locales sur la période allant de janvier 2023 à décembre 2023. **Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2023.**		47 073 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024

C2A
Commissariat aux comptes

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Saint Paul, le 26 Juin 2024

C2A, Commissaire aux Comptes

Sébastien ROBERT, associé

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20240917-2024-CM-081-DE
Date de télétransmission : 25/09/2024
Date de réception préfecture : 25/09/2024